

Collection du Zodiaque '35

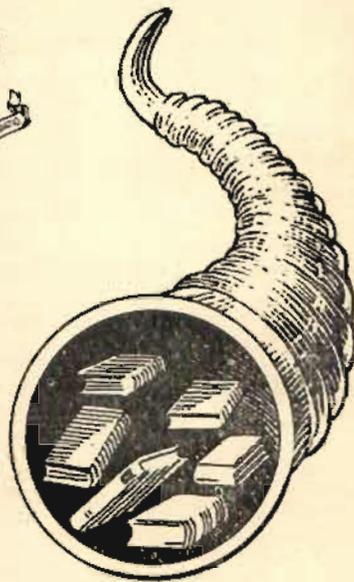
ARMAND LA VERGNE

Trente ans de
Vie nationale



MONTREAL

LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE



*J'enseigne
et
je renseigne*

BIBLIOTHÈQUE
ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

No Cl.

No Inv. 13962

TRÉNTÉ ANS
DE VIE NATIONALE

*C'est de son lit de souffrance que
Armand La Vergne écrivit ce volume,
c'est presque de son lit de mort qu'il
en a donné le bon à tirer.*

*Les pages qu'on va lire prennent
de ce fait une importance solennelle;
elles sont le testament et comme la
voix d'outre-tombe d'un homme qui,
par-dessus tout, aima sa patrie.*

Tous droits réservés, Canada, 1934.

Collection du Zodiaque '35

ARMAND LA VERGNE

Trente ans de
Vie nationale

LES ÉDITIONS DU ZODIAQUE

LIBRAIRIE DÉOM FRÈRE

1247, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL



CE LIVRE EST LE CINQUIÈME DE LA SÉRIE DU ZODIAQUE '35 PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'EUGÈNE ACHARD PAR LES « ÉDITIONS DU ZODIAQUE », LIBRAIRIE DÉOM, 1247 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL, ET IMPRIMÉE AUX ATELIERS DE P.-E. RIOUX, MAÎTRE IMPRIMEUR À DRUMONDVILLE. LA COUVERTURE, DESSINÉE AUX « ÉTABLISSEMENTS ARTIS » DE PARIS, A ÉTÉ RÉALISÉE À LA « PHOTOGRAVURE NATIONALE » DE MONTRÉAL. LA TEINTE ROSE DE CE VOLUME EST SYMBOLE DES SOUVENIRS DE JEUNESSE. LE TIRAGE A ÉTÉ ÉTABLI COMME SUIT : 1075 EXEMPLAIRES SUR PAPIER « NOVEL » CONSTITUANT L'ÉDITION POPULAIRE ; 1000 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN SUPÉRIEUR, NUMÉROTÉS À LA PRESSE DE 1 À 1,000 ET RÉSERVÉS AUX SOUSCRIPTEURS DE LA SÉRIE COMPLÈTE ; 25 EXEMPLAIRES SUR PAPIER DU JAPON, PARAPHÉS ET NUMÉROTÉS DE I À XXV, RÉSERVÉS AUX AUTEURS DU ZODIAQUE. —

A M. l'abbé Lionel Groulx,
professeur d'histoire,
à l'Université de Montréal.

Monsieur l'abbé,

Je prends la liberté de vous dédier le présent ouvrage.

Je ne fais là que vous exprimer, d'une façon hélas! bien peu adéquate, mon admiration et ma reconnaissance pour votre oeuvre, si utile, si belle et si éminemment nationale.

En faisant revivre, dans vos livres et dans nos coeurs,

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,

vous avez donné aux Canadiens une grande leçon de fierté. A leur exemple nous avons appris, grâce à vous, comment on lutte, comment on vainc, comment on meurt!

Vous avez redressé nos consciences, fortifié nos coeurs, élevé nos âmes.

Je prends aujourd'hui la liberté de raconter quelques pages de ma vie, ou plutôt d'événements auxquels elle a été mêlée, et s'il s'en trouve certains qui m'ont permis de faire un peu de bien, il n'était que juste d'en faire l'hommage à celui dont les enseignements m'ont servi d'étoile.

Bien respectueusement vôtre,

ARMAND LA VERGNE.

Québec, janvier 1935.

Où l'auteur fait ses excuses au lieu d'une

PRÉFACE.

Ami lecteur,

Voilà, je crois, la façon de s'exprimer, et aussi pourquoi les préfaces sont au commencement des livres.

Eh bien, donc, ami lecteur, je me dépêche de vous le dire tout de suite: je n'ai pas l'outrecuidance de me croire un écrivain, encore moins un littérateur. Je vous entends me dire: « Pourquoi, diantre! écrivez-vous alors,... et tout un livre à part ça? »

Je dois vous expliquer ce qui m'arrive. Au cours de conversations au coin du feu ou en dégustant un vieux cru (ô puissance de la treille!), on m'a souvent dit: « Vous devriez écrire ces choses-là avant qu'elles ne soient complètement oubliées. Il y a parmi vos souvenirs des faits qui méritent d'être connus; il est même nécessaire qu'ils le soient. »

J'ai eu la faiblesse de croire ceux qui me parlaient ainsi. Confiné à ma chambre pendant

de longues semaines, et même de longs mois, par un fâcheux accident, incapable de marcher, j'ai pensé occuper mes loisirs, et surtout oublier la souffrance,—ce livre est une manière de soporifique, — en recueillant les impressions et les souvenirs d'une vie publique déjà bien longue, hélas!

Dans le passé ce sont les circonstances qui m'ont, à un moment donné, — puisque d'autres mieux qualifiés ne voulaient pas accomplir la tâche ou en accepter le fardeau, — forcé à m'improviser orateur ou journaliste. Ce sont elles qui m'obligent à m'improviser, cette fois, auteur.

Je sais d'avance tout le mal qu'on peut dire de ce livre. J'en connais les défauts et les faiblesses. Je sais aussi qu'il déplaira à plusieurs, mais tant pis!

Mon livre n'a qu'une qualité, mais celle-là, on ne peut la lui enlever: il est vrai.

Comme disait Montaigne: ceci est un livre de bonne foi.

La vérité, — pas toujours bonne à dire, d'après le proverbe, — pour moi est toujours utile, obligatoire même.

Comme je le disais au commencement, plusieurs m'ont demandé de la leur faire connaître; c'est pour eux, pour eux seuls que ce livre est écrit.

Les critiques littéraires n'ont rien à faire ici. Si quelques-uns s'avisaient cependant de s'en faire une pâture pour eux et leur public, libre à eux. J'accepte d'avance leur verdict et m'y sou mets. Grand bien leur fasse et qu'ils s'en donnent à coeur joie!

Encore un coup, je ne fais pas de la littérature, je ne fais que continuer la bataille pour la défense d'une cause à laquelle j'ai voué toute ma vie.

Ce livre dira à ceux que cette cause intéresse et qui l'aiment comment c'est arrivé.

Les événements auxquels j'ai été mêlé sont si nombreux, tant d'années se sont succédé durant leur accomplissement, qu'un seul volume eût été trop long. Je courais le risque, sous la masse, d'assommer mon lecteur.

Mais si j'ai pu, dans les pages qui suivent, servir une fois de plus la cause qui nous est chère, le second volume suivra bientôt pour compléter et ma pensée et le récit de la part modeste, mais sincère et dévouée, qu'il m'a été donné d'accomplir au service de la patrie canadienne.

Les premiers souvenirs s'arrêtent à la grande guerre. De 1914 à 1934, vingt années se sont écoulées, où, — dans les deux partis, tour à tour, et, souvent en dehors des deux, — j'ai observé bien des événements et rencontré bien des hommes:

des petits grands hommes, des grands petits hommes et des grands hommes petits.

Si ce premier livre trouve grâce auprès de vous, s'il vous intéresse un tant soit peu, je me croirai autorisé à vous raconter l'histoire de ces vingt années, la prochaine fois.

Donc, ami lecteur, de vous il dépend si je dois dire:

Adieu ou au revoir.

ARMAND LA VERGNE.

Québec, décembre 1934-janvier 1935.

CHAPITRE I

1880-1887

LE PAYS DES ROSEAUX. LES BOIS FRANCS. UN COIN DE FRANCE. VOYAGES PAISIBLES. LA GUERRE. LOUIS RIEL. CINQ PENDUS. ORIGINE DE LA FAMILLE. GÉNÉALOGIE AU CANADA. LE MANOIR DE SAINT-PIERRE. LE MOULIN BANAL.

*Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter les histoires,
Les histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Que la neige est épaisse et charge un sol glacé.*

(INCONNU.)

ARTHABASKA en langue algonquine, à ce qu'on raconte, veut dire « le pays des roseaux ». Pascal, s'il l'eût connu, aurait pu écrire une fois de plus « les roseaux pensants ». Ce petit pays, lorsque j'y suis né, était lui-même encore au berceau: il s'était écoulé, depuis que le premier arbre avait été abattu par la hache du colon, exactement le nombre d'années que j'ai déjà, hélas!

vécues sur la terre. Cinquante-cinq ans, aube de la vieillesse pour l'homme, pour un pays c'est bien la toute première enfance.

Le charme prenant de son site, sur les premiers contreforts des Apalaches, les méandres délicieux de la rivière Nicolet qui les arrose, y avaient rapidement attiré, sur les pas des premiers défricheurs, toute une pléiade de jeunes gens aventureux, aux idées ardentes, sincères, et, comme on disait dans le temps, *avancées*.

Avocats, médecins, traitants, musiciens et poètes s'étaient dirigés vers ce pays neuf qu'on appelait, à cause des essences plus spéciales de ses forêts, les Bois-Francs. On venait d'ailleurs d'y établir un chef-lieu judiciaire qui en faisait le centre le plus important de la contrée environnante.

On parle quelquefois, à tort ou à raison, du miracle canadien. N'y a-t-il pas dans l'espèce, comme on dit au Palais, l'inexplicable mais bien réelle survivance de notre race dans ce tout petit village à peine né, qui, s'il eût été cinquante ans après transplanté tout d'un bloc en vieille France, n'y aurait pratiquement ajouté aucun exotisme et se serait juxtaposé sans marque de soudure en terre de Normandie, du Poitou, d'Anjou, ou de tout autre province de l'Ouest français, sans que sa vie ou celle de nos frères de là-bas

en eût été changée de quelque façon. Même langue, mêmes habitudes, mêmes coutumes, je dirais aussi mêmes préjugés, mêmes divisions, mêmes controverses d'idées.

Volontiers, je m'imagine que mon enfance de petit villageois canadien dut être à peu près celle de la moyenne des petits Français de ma génération dans un village du vieux pays. A part la différence de climat naturellement, car les enfants de France ne connaissent pas les joies si vives qu'apporte à nos petits notre magnifique et long hiver. Tout au plus peuvent-ils se les représenter en imagination dans l'histoire du petit Alsacien Fritz, s'ils ont lu *Madame Thérèse*, d'Erckmann-Chatrian. J'ai retrouvé dans ce roman, bien mieux que je ne saurais le dire, le reflet atténué de ces joies paisibles. Paisibles en ce temps-là, car alors la vie n'avait pas encore subi, ou très peu, les métamorphoses profondes qu'elle a connues depuis.

Les chemins de fer venaient à peine de naître, le télégraphe et son complément le téléphone étaient inconnus. Il va sans dire que personne ne prévoyait le cinéma, et si quelqu'un eût osé prédire la télégraphie sans fil, il aurait couru, bien sûr, des chances d'être brûlé comme sorcier. Les communications plus lentes faisaient la vie plus

isolée, mais aussi moins trépidante, plus calme, peut-être plus heureuse.

Nous ignorions la griserie de la vitesse, les chars¹ eux-mêmes avaient une allure de diligence, quand ils n'étaient pas plusieurs jours arrêtés, embourbés ou ensevelis par la dernière bordée. En attendant d'être rescapées, les locomotives, souvent chauffées au bois, laissaient paisiblement fumer leurs énormes cheminées en tromblon.

Après tout, on ne s'en portait guère plus mal et le voyageur attardé, non certes sur la plage comme celui de la nuit de mai, ne sentait point errer la mort. Réfugié dans la première maison, près de la voie ferrée, il prenait bravement son parti de l'aventure et passait joyeusement la soirée. En attendant que le convoi voulût bien repartir, ou que le chemin fût déblayé, on contait des histoires, on écoutait les potins locaux, car la lumière de la chandelle, les bougies étant un luxe, ne permettait guère de se livrer à la lecture.

Même pour ceux qui ne voyageaient pas, que de merveilleux romans naissaient dans nos âmes d'enfants, durant ces longues conversations des

1. Les convois de chemin de fer. (L'auteur sait qu'il devrait écrire *wagons* au lieu de *chars*; mais il trouve le canadianisme plus français que le mot anglais *wagon*. Il en emploiera d'autres, sans les souligner, comme *bordée*, *casque*, *capot*, etc. Ce sont des termes dont nos pères se servaient même avant la conquête.)

veillées d'hiver qui commençaient pour de bon entre les quatre ou cinq heures de l'après-midi, et allaient diminuant avec le cours du soleil.

Nous les retrouvions, au sortir de l'école, les soirs d'automne, lorsque, fidèles, nous revenions à la maison. Chacun avait son fanal, sa lanterne ou un falot. Sans ces pauvres lumignons, nul n'aurait pu faire trois pas. Mes petits voisins, et moi surtout, qui prenions le raccourci d'un bois, derrière le collège, bois qui, naturellement, pour notre bande, se transformait en une forêt immense, où fauves et Peaux-Rouges auraient bien pu nous guetter au premier détour pour une partie de scalp. A moins que ce ne fût pour nous entraîner avec eux sur le sentier de la guerre contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre, ou pour d'importantes découvertes dans les pays d'en haut. C'est dans la forêt seulement que la vie canadienne commençait à se différencier de la vie française. D'autant plus que les pays d'en haut, encore sauvages, pratiquement inconnus, n'étaient pas complètement rattachés à la Confédération par le chemin de fer du Pacifique Canadien, alors en construction. Bien plus, ils étaient en état de guerre, lors de ma cinquième année, la première de celles que je passai à l'école.

Nous entendions vaguement dire que là-bas, bien loin, des Français se battaient contre les

Anglais. Ces Français étaient des « Métis », mot un peu vague pour nous. Mais nous savions que ces Métis étaient nos frères, et qu'avec leur chef, Louis Riel, ils défendaient leurs terres, leur langue, — qui était la nôtre, — contre l'envahisseur et l'ennemi séculaire.

Leur alliance avec les tribus sauvages ne causait pas en nos âmes le scandale qu'elle créait dans celles de quelques-uns de nos gouvernants qui, alors comme aujourd'hui, sacrifiaient volontiers nos droits les plus sacrés aux exigences de leurs portefeuilles et de leurs prébendes ministérielles. Pour nous, écoliers, c'était tout simplement l'histoire qui se continuait. Les Sauvages n'avaient-ils pas été les amis des Français et leurs alliés naturels dans nos guerres pour la défense du pays contre l'Anglais.

Il va sans dire que tous les jours ou presque, nous jouions à la guerre et personne n'avait de répugnance à assumer le personnage de « Gros-Ours », de « Faiseur d'étang¹ », ou de tout autre des chefs de tribus en révolte contre la Confédération canadienne. Il était plus difficile de trouver des candidats aux personnages du général Middleton² ou de l'un de ses braves volontaires.

1. Chefs indiens dans la rébellion de 1885.

2. Officier anglais commandant les forces canadiennes.

Je me souviens qu'un soir d'hiver, ce devait être un jour de congé, car j'avais glissé en toboggan tout l'après-midi, je m'aperçus, en rentrant à la maison, qu'il y avait quelque chose. Mon père, si gai d'ordinaire, si bon, avait l'air sombre et ne parlait pas; ma mère me confia à la bonne en m'embrassant plus fort; celle-ci, une vieille que nous avons depuis toujours, d'après moi, pleurait en m'ôtant mon capot enneigé et mes mocassins glacés; elle me dit d'être bien sage, et d'aller, le souper pris, me coucher vaillamment sans mes protestations accoutumées. Je sus plus tard qu'on venait d'apprendre la nouvelle, vieille déjà de plusieurs semaines, que Riel avait été pendu à Régina, pour haute trahison.

Est-ce ce soir-là, ou peu de jours après, que, de nos fenêtres, je vis passer un traîneau portant un gibet où cinq corps étaient accrochés. Une foule immense, pour chez nous, suivait les malheureux pendus dont on me dit les noms: sir John MacDonald, Chapleau, Langevin, Caron, Tom Chase-Casgrain. Arrivés sur la place publique, ils furent dépendus et brûlés sans merci... en effigie heureusement.

Ce fut ma première rencontre avec Dame Politique, dont je devais beaucoup entendre parler dans la suite, et dont je devais faire

une connaissance plus intime et beaucoup trop suivie.

Mon père, en effet, appartenait à la pléiade rouge, et son associé professionnel, Wilfrid Laurier, allait devenir, l'année suivante, le chef du parti libéral pour toute la Confédération.

Il était un de ces jeunes gens que l'esprit d'aventure, aussi bien que le besoin de gagner, avait dirigés vers le pays nouveau des Bois-Francs.

Notre famille, depuis son départ de France, en 1660, avait toujours vécu à Saint-Pierre-Rivière-du-Sud, dans le comté de Montmagny, et l'on me permettra bien, ne serait-ce que pour illustrer d'un exemple concret le miracle canadien, de rapporter ici au long ce que dit l'historien de mon petit pays, l'abbé Charles-Edouard Mailhot, sur la généalogie canadienne de la famille La Vergne, dans son troisième volume de l'histoire des Bois-Francs.

FRANÇOIS LA VERGNE, le premier du nom qui immigra au Canada, vers 1669, venait du Limousin. Il appartenait à une vieille famille française qui est encore représentée dans cette partie de la France et dont le chef demeure à Saint-Priest-Ligouire.

D'après M. Claude de Bonnault, l'historien du premier seigneur de Saint-Ours, François

La Vergne venait de St-Michel de Limoges, la paroisse de Jean de Douhet, qui épousa, en 1686, Marie-Jeanne de Verchères. C'est sans doute, dit cet historien, l'amitié, peut-être la parenté, qui a provoqué l'émigration simultanée de ces deux familles compatriotes, et on a le droit de supposer, à la base de ces relations, une identité. Le phénomène qui s'était déjà produit pour les Le Neufet et les Le Gardeur, se serait renouvelé tout simplement. D'ailleurs, on lit dans les registres de la paroisse de Saint-Michel-des-Lions (G.E. 108 fol. 33), que les Douhet et les La Vergne, s'ils n'étaient pas parents, étaient certainement amis. L'extrait suivant en fait foi :

Le second du mois d'avril, 1623, à 4 heures du soir, a été baptisé Raynaud, fils du noble sieur de La Vergne. A été parrain Raynaud de la Marthonie, évêque de Limoges,¹ marraine,

1. Le sénateur La Vergne possède un portrait ancien de cet évêque de Limoges dont il est question dans les registres.

Il a été gravé en 1617 par Léonard Fouillet.

Il a aussi en sa possession un document fort ancien et en parfait état de conservation concernant la famille La Vergne; compte rendu de P. de Lerroy, receveur de Terehevert, à notre Jean de Lavergne (1447-1448). Aussi un autographe de Vincent de La Vergne, gentil-homme ordinaire de la maison du roi, de 1626. Mais parmi une grande quantité de vieux papiers de famille, le plus précieux est un droit d'aubaine signé par Louis XIV lui-même et contresigné par Philippeaux à Marly en 1702.

Dame Jehanne de Douhet, femme de M. le général Benoyt.

Signé: PUIILLARD, *vicaire.* »

Cette famille portait « d'Azur à trois cygnes d'argent deux et un. »

De plus, la présence dans le régiment de Carignan d'un La Vergne, sergent de la compagnie de Saint-Ours, est un indice précieux et on peut en inférer que s'il a passé au Canada, ç'a été pour rejoindre son parent François La Vergne.

1. FRANÇOIS. 1651-1714. Le premier La Vergne était fils de François La Vergne, sieur de Pescher, et de Marguerite Guillemette-Perronne, fille du sieur de Loubetil, de Saint-Michel, évêché de Limoges. Son père s'était marié en 1648 et mourut en 1652, laissant son fils orphelin. Il n'est pas étonnant de voir plus tard ce jeune homme venir tenter l'aventure dans la Nouvelle-France. La famille, quoique de bonne souche, n'était pas riche si l'on en juge par le contrat de mariage.

François était le petit-fils de Gauthier de La Vergne, Seigneur de Marginier, qui épousa, par contrat du 14 février 1611, passé par-devant Me de Vermeille, Marguerite des Pousses, fille de Jean, écuyer, et de feu Léonarde de la Bonnetie.

« Elle apportait 3,000 livres, deux robes et deux cotillons, dont l'un de taffetas, l'autre de serge. Elle ne savait pas signer, non plus que sa belle-mère Jeanne Bazin. »

On pourrait, si le cadre de ce chapitre le permettait, remonter ainsi de père en fils, par contrats de mariage, jusqu'à Raymond de La Vergne, qui épousa, par article du 30 novembre 1433, Antoinette d'Absac.¹

François La Vergne épousa à Québec, en 1671, Françoise Le François d'Ouille, de la ville de Lisieux. Elle décéda à Québec en juin 1699.

Il épousa en secondes nocces, le 10 septembre 1702, Jeanne Chartier, veuve de Pierre Roussel, qui décéda à St-Thomas, en décembre 1708.

En troisièmes nocces, le 15 avril 1709, il s'unit à Renée Biret, veuve de Jean Brias. Cette dernière décéda à Beaumont, le 1er juin 1714.

François La Vergne n'eut d'enfants que de sa première femme, Françoise Le François, savoir:

1. Le colonel Hughes de La Vergne, de la Nouvelle-Orléans, qui cousinait avec nous, prétendait remonter jusqu'aux Capétiens; de là son prénom de Hughes. Je crois qu'il exagérait... un peu. Il ne faut pas oublier que le Limousin est un pays de langue d'oc. Ma pauvre et chère soeur lui ayant dit que ce devait être une branche illégitime des Capétiens, il faillit renverser son verre, ce qui pour un bon Américain, en ces temps de prohibition, aurait été un nouveau désastre.

Marie-Anne, Françoise, Joseph, Jeanne, Hélène et Renaud.

François La Vergne décéda à Beaumont.

II. RENAUD. 1672-1712. Renaud¹ La Vergne est l'ancêtre de l'honorable sénateur Louis La Vergne et de l'honorable Joseph La Vergne, juge de la Cour du Banc du Roi.

Ce Renaud La Vergne fut baptisé aux Trois-Rivières, le 17 août 1672. Le 25 novembre 1683², il épousait, à St-Thomas, Marguerite Daniaux d'Encosse, fille de Jean Daniaux d'Encosse, de St-André, ville de Niort. Elle décéda en janvier 1709, à St-Michel.

Jean Daniaux d'Encosse était seigneur de Muy et capitaine de marine. Il fut aussi gouverneur de la Louisiane, d'après des notes anciennes sur la famille La Vergne. Nous n'avons pu faire de recherches pour vérifier ce fait.

Huit enfants naquirent de ce mariage: 1er Marguerite, 1694; 2e Joseph, 1696; 3e Jean, 1698; 4e Marie-Louise, 1700; 5e Elizabeth, 1702; 6e Pierre, 1704; 7e Marthe-Angéline, 1706; 8e Augustin, 1708. Ces enfants naquirent à Montmagny.

Plus tard, cette partie de Montmagny où de-

1. Reynaud.

2. Il y a ici, évidemment, erreur dans l'une ou l'autre de ces deux dates. (Note de l'éditeur.)

meurait la famille La Vergne fut détachée pour former la paroisse de Saint-Pierre.

III. JOSEPH. 1696-1774. Joseph, fils de Renaud, né à Montmagny en 1696, épousa vers 1721 Louise Pelletier, née en 1696. Ils eurent quatre enfants: 1er Joseph, 1729; 2e Madeleine, 1736, qui épousa le 2 octobre 1752, Joseph-Marie Bacon, à St-Pierre de la Rivière du Sud; 3e Marie-Josephite, mariée à Louis Gagné, en 1722; 4e Marie-Louise, mariée à Auguste Gagné.

Joseph La Vergne épousa en secondes noces, en 1747, Madeleine Charron, née en 1714, veuve de Jean Fleuret une première fois et veuve ensuite d'Etienne Samson. De ce second mariage naquirent quatre enfants: — 1er François, 1748; 2e Madeleine, 1750; 3e Joseph, 1753; 4e Marie-Jeanne, 1756.

IV. JOSEPH-MARIE. 1757-1817. Joseph La Vergne, fils de Joseph La Vergne, porta les prénoms de Joseph-Marie jusqu'à la mort de son frère, fils de Louise Pelletier. Il épousa, en 1774, Angélique Blanchet, qui descendait en ligne directe de Louis Hébert, apothicaire, chef de la première famille française qui s'établit dans la Nouvelle-France, à Québec, en 1617.

Il eut cinq enfants: 1er Joseph; 2e Augustin; 3e Jean-Baptiste; 4e Rosalie; 5e Julie.

L'aîné, Joseph, épousa une demoiselle McLean. Ses enfants sont: Noël, Célestin, Georges, Ferdinand et Edouard.

Le second, Augustin, est le grand-père du sénateur La Vergne.

Le troisième, Jean-Baptiste, hérita du bien paternel, à la mort de Joseph-Marie, son père. Le bien des La Vergne s'était fort agrandi depuis deux cents ans. Jean-Baptiste se trouva un homme riche et considéré à la mort de son père. Seigneur de la Frenaye et célibataire, il prit chez lui son neveu, Louis-David La Vergne, fils de son frère cadet, Augustin, mort jeune encore.

Vieux garçon, il épousa Mélanie-Antoinette Delagrave, à qui il laissa toute sa fortune en mourant. Cette dernière, sur son lit de mort, fit perdre, d'un trait de plume, à la famille La Vergne, les fruits acquis par deux cents ans de durs labeurs.

Elle donna la seigneurie de la Frenaye au diocèse de Québec; le monastère du Précieux Sang, de St-Hyacinthe, reçut en partage son cœur, avec une somme considérable, et le curé Narcisse Beaubien, de St-Pierre, eut la balance. Elle laissa dans la misère son vieux père, le notaire Louis-Benjamin Delagrave, chargé d'une famille encore nombreuse.

A titre de legs particulier, son jeune frère Pierre-Théodule Delagrave héritait d'un livre de prières, qui ne devait lui être remis que le jour de son ordination à la prêtrise.

La seigneuresse La Vergne avait épousé en secondes noces, Godfroy Blais, seigneur de Saint-Pierre. Par ce mariage, l'ancienne seigneurie de Saint-Pierre avait retrouvé ses bornes premières. A sa mort, cette seigneurie fut de nouveau divisée, mais grâce à la sage prévoyance du seigneur Blais, sa femme ne put dépouiller les enfants de ce dernier de la seigneurie de Saint-Pierre.

V. AUGUSTIN, 1787-1819. Augustin La Vergne, fils de Joseph-Marie, et frère aîné de Jean-Baptiste, seigneur de la Frenaye, se noya jeune encore, laissant une épouse, Marie-Geneviève Talbot, qui mourut en 1863, à St-François, où elle avait épousé M. Boissonneault.

Elle avait eu quatre enfants avec Augustin La Vergne: 1^{er} Prudent; 2^e Louis-David; 3^e Colbert; 4^e Edouard.

VI. LOUIS-DAVID. 1810-1875. Naquit à Saint-Pierre et fut élevé au manoir de son oncle, Jean-Baptiste La Vergne, seigneur de la Frenaye. En 1844, il épousait, à Québec, Marie-Geneviève Delagrave, fille de François Delagrave et de

Geneviève Amiot,¹ et petite-fille de Louis Delagrave, le premier Delagrave canadien, marchand à Québec, natif de la paroisse de Saint-Sauveur, de la ville d'Argenson en Berry, fils de Gabriel Delagrave et de Jeanne Legrand.

Le notaire Charles Delagrave, de Québec, et Charles Delagrave, le grand libraire parisien, descendent de ce Gabriel Delagrave. Louis-David La Vergne laissa Saint-Pierre, pour Sainte-Anne de la Pocatière, afin de faire instruire ses deux fils, Louis et Joseph. Il mourut le 13 février 1875, chez son fils Louis, à Princeville. Madame La Vergne décéda à Arthabaska, le 3 mai 1886, chez son fils Joseph².

Toute cette longue histoire explique comment il se fait que mon grand-père, ruiné par les générosités saintes de sa tante, dut vendre le peu qui lui restait: le manoir et le lopin de terre sur lequel il était construit, pour pourvoir à l'éducation de ses deux fils, chose à laquelle il tenait par-dessus tout.

C'était une belle vieille maison de style canadien, longue et basse, avec un grand toit en pente abrupte, architecture si répandue autrefois et que nos gens ont malheureusement abandonnée pour

1. De la famille de Vincelotte.

2. *Les Bois-Francs*, par l'abbé C.-C. Mailhot, Vol. III.

le genre plus prétentieux et si ridicule des créneaux en bardeaux ou des machicoulis en fer blanc.

Je ne l'ai vue qu'une fois, quand j'avais dix ans, mais son souvenir m'en est vivement demeuré dans l'esprit. Elle était entourée d'un bosquet de grands pins, perchée sur une vaste pointe de terre fertile s'avançant dans la rivière.

Elle fut démolie, avec la plupart des autres qui l'avoisinaient, lorsque les éboulis trop fréquents obligèrent les habitants à transporter le chemin au nord, dans l'intérieur des terres.

A quelques arpents en face on voyait encore intact le moulin banal dont les ailes seules avaient disparu. Quand je revins à Montmagny, douze ou treize ans plus tard, il ne restait que les ruines de ce moulin. Mais ce qui n'était pas en ruines, c'était le souvenir de ma famille. Dans mes longues relations avec le comté de Montmagny, la paroisse de Saint-Pierre spécialement, ce coin connu comme « le côteau du nord », où les miens avaient demeuré, m'a gardé une fidélité constante et m'a donné des témoignages de dévouement qui ont été ma récompense de bien des sacrifices. C'était le vivant témoignage de l'estime méritée par la probité des Renaud, ainsi qu'on nous appelle encore dans le pays.

CHAPITRE II

1887-96

UN JEUNE MALADE. NOTRE MAISON. LES HABITUÉS. J'APPRENDS LA MUSIQUE. UN HUMBLE. TOUS DU PAYS DE MARIUS. LES PETITES INDUSTRIES. UN VRAI COUREUR DES BOIS. DES TÉMOINS OBSTINÉS. LES GRANDS PARENTS. PATRIOTES DE 37. DES NOCES! DES VERS! UN ANNEXIONNISTE. LE BANQUIER DE LA RÉPUBLIQUE. UN AVOCAT...
HONNÊTE.

*Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance.
O mon pays sois mes amours,
Toujours.*

(CHATEAUBRIAND.)

UNE fois leur instruction finie, mon père et son frère Louis vinrent s'établir dans ce pays neuf et d'avenir qu'étaient les Bois-Francs, l'un comme avocat et l'autre comme notaire.

Ils y amenèrent leurs parents et ils reposent maintenant dans le cimetière d'Arthabaska où

leurs fils les ont suivis, les premiers de leur race, depuis leur départ de France, à ne pas attendre le grand réveil sur les bords paisibles de la Rivière-du-Sud. Peu après son arrivée à Arthabaska, mon père fonda, avec Laurier, une étude légale, qui devait durer jusqu'en 1897, alors qu'il fut nommé juge pour le district d'Ottawa. Quant à leur amitié, elle dura toute leur vie.

En ce temps-là, Laurier était un jeune homme pâle et maladif, que son défaut de santé avait forcé de quitter Montréal.

Son talent néanmoins avait déjà percé, et le parti libéral, assez mal en cour avec le clergé à cause de son aile radicale *rouge*, comme on disait déjà, aile très anti-cléricale, fondait sur lui ses meilleures espérances. Malgré cela, ou à cause de cela, en 1878, il fut battu dans Drummond-Arthabaska, comme ministre fédéral. Il prit cependant une éclatante revanche. Au cours d'une bataille légendaire, il conquit la circonscription de Québec-Est, qui devait lui demeurer fidèle jusqu'à sa mort.

Mon père, à son tour, enleva Drummond-Arthabaska aux conservateurs en 1887. Cette division demeura une forteresse libérale jusqu'en 1910, alors que les nationalistes en firent la capture sensationnelle, capture dont je crois pouvoir dire

sans forfanterie que j'ai été le principal artisan, non pas tant par mes talents que grâce au nom intact et à la réputation de probité qu'y avait laissés mon père.

La maison La Vergne, à Arthabaska, toute modeste qu'elle fût d'apparence et de train, était le centre de réunion, tant des hommes politiques et des politiciens que de tous les notables du village; elle était surtout le centre de la jeunesse. Chacun semblait y entrer à son gré, quelques-uns plusieurs fois par jour. Mes parents y prodiguaient une hospitalité large comme leur coeur et bien au delà de leurs moyens.

L'amour filial ne me fait pas exagérer en disant qu'ils étaient adorés par tous ceux, amis et adversaires, qui se rencontraient chez nous sur un terrain non pas neutre, sans doute, mais toujours cordial et bienveillant.

On aimait mon père pour sa droiture, sa justice et son franc parler. Ses propos relevés d'une pointe de douce ironie ne blessaient jamais cruellement. Ma mère plaisait par son esprit prime-sautier, sa verve intarissable, sans aucune méchanceté voulue. Leur charité sans bornes faisait que souvent la maison était à la fois occupée, au salon par les amis, et à la cuisine par tous les malheureux ou les déshérités du village.

L'été, c'était au dehors que l'on se réunissait, les uns pour discuter, les autres, plus sportifs, pour une partie de tennis ou de croquet, à moins que ce ne fût pour une partie de barre. Quelquefois, sur l'initiative de ma mère, tout Arthabaska allait pique-niquer au bord de la rivière, ou sous les frais ombrages du bosquet des soeurs hospitalières, appelé le Pont Bernard, nom si plein de souvenirs pour ceux de mon âge. En hiver, la réunion se faisait autour de la table de notre salle à manger. Laurier, L.-J. Cannon, plus tard assistant-procureur-général et juge de la Cour Supérieure, Hector Fabre¹, le premier commissaire canadien à Paris, Edouard Richard, l'historien de l'Acadie, Suzor-Côté, le peintre, les deux Noël, Camillien et Auguste, les deux Poisson, l'aîné, Jules-Adolphe, le poète bien connu, le cadet, Roméo, musicien de génie en même temps que le plus amusant et le plus exquis des êtres sublunaires. Modeste fonctionnaire aux contributions indi-

1. Hector Fabre n'habita pas vraiment Arthabaska, mais sa femme, Flora Stein, y était née. Son père, Juif de Leipsig, avait épousé une Canadienne, Mme Buteau, de Saint-François de Montmagny. On peut dire que si l'esprit de Fabre était naturellement parisien, la beauté et l'élégance de Madame Fabre firent sensation même dans la ville lumière. Cela semble confirmer ma thèse sur le caractère français d'Arthabaska, petit pays de colonisation en terre canadienne.

rectes, il avait de l'esprit pour dix, de la bonne humeur pour vingt. Il était la joie, l'âme de nos réunions. Son talent de mime le faisait désirer de tous et redouter de quelques prétentieux.

La musique surtout possédait son âme et c'est une véritable perte nationale que son oeuvre n'ait pas été recueillie.

Que de fois, ne me suis-je pas endormi en écoutant les échos assourdis du piano chantant sous ses doigts d'artiste. Dieu sait pourtant comme j'étais peu musicien, n'ayant eu aucune espèce d'oreille jusqu'à l'âge d'au moins dix-huit ans; ce fut à cet âge seulement que je commençai à sentir la différence qu'il pouvait y avoir entre *Faust* et *Cadet-Roussel* ou *Au clair de la lune*. Et ma pauvre mère me faisait apprendre le violon! . . .

J'ai la certitude absolue d'avoir consciencieusement fait le désespoir de mon professeur.

Celui-ci était le frère Corentin, des Frères du Sacré-Coeur, communauté française installée depuis une vingtaine d'années dans notre village. Leur premier fondateur au Canada, était, ou plutôt est, car il vit encore dans une belle et robuste vieillesse, un des hommes les plus distingués que j'aie connus.

Véritable type du Français de Marseille, aux traits classiques, très brun, ayant gardé, sous la

robe, son apparence de Maure et plus qu'une trace d'« assent ».

Il passe pour porter un des grands noms de France, ce que l'on n'a jamais pu savoir, car toute sa vie fut de dévouement et d'humilité; mais la distinction de ses manières est bien propre à confirmer la légende... si c'en est une.

Les bons frères du Sacré-Coeur étaient, en ce temps-là, presque tous du vieux pays et méridionaux par surcroît.

Les rigueurs de notre climat n'avaient en rien diminué leur verve ou attiédi la pointe d'aïoli de leur parler.

Ils contribuèrent beaucoup à donner à Arthabaska le culte des arbres, des fleurs, et des verts gazons qui font encore de ce village un des plus jolis patelins des Cantons de l'Est. Au printemps, ils venaient, deux ou trois d'entre eux, aider ma mère à préparer ses jardinages, émonder le verger ou tailler les haies.

Les maisons, quoique de construction récente, étaient cependant, pour la plupart, de vieux style canadien sans prétention, mais si joli. Et c'est un crève-coeur pour moi, chaque fois que je retourne dans mon pays, de voir celles qui sont disparues remplacées par des constructions prétentieuses et de mauvais goût. On a également adopté la mode américaine d'abattre les grilles et les clôtures de

bois ou de fer forgé qui entouraient et distinguaient autrefois les propriétés.

Mais que de choses sont ainsi disparues, chassées par le progrès moderne!

Ainsi sont parties, tour à tour, les petites industries qui animaient le village et empêchaient les crises économiques comme celle dont nous avons tant de peine à nous relever actuellement.

Alors vivaient et prospéraient, tout en faisant, sinon la richesse, du moins l'aisance des habitants: une briqueterie pour les matériaux de construction, une tannerie, un moulin à scie dont on entendait la plainte stridente pénétrer jusqu'au coeur des grands arbres, couchés morts sur le banc.

Disparu également, le moulin à farine, ou à carder. Voit-on passer encore, l'hiver, les lourds plançons de bois, destinés à la scie circulaire, ou, l'été, l'attelage indolent de deux boeufs sous le joug, traînant leur charge de foin ou de fromage? Toutes ces choses, qui constituaient l'animation et la vie du temps d'alors, sont, pour la plupart, du domaine d'un passé qui ne reviendra plus, mais qui faisait que les hommes de ce temps-là satisfaisaient eux-mêmes à leurs propres besoins. Nourris des produits de leurs terres, logés et habillés par leurs industries locales, heureux et paisibles, sans devoir aller chercher le bonheur

au loin, ils connaissaient ainsi que Talleyrand le disait des paysans de la France d'avant la Révolution « la douceur de vivre. »

Il est possible que comme tous les hommes de mon âge je sois porté à devenir un « *laudator temporis acti* » mais qu'y faire?

Peut-être aussi que, à regarder vers le passé, à revivre ces jours d'enfance, ils me paraissent tous pleins de soleil. La vie est si belle quand la seule préoccupation de l'être est de retourner au nid, le corps et l'âme soulés de grand air et de joie, sans préoccupation, sans inquiétude pour le lendemain, sans responsabilité vis-à-vis des autres.

Devant la maison s'étendait une forêt vierge immense, inexplorée... pour moi naturellement car on l'appelait chez nous: « le petit bois des Soeurs ».

Quand j'avais été sage, on me donnait la permission d'y aller passer de longues heures, et j'emportais ma collation.

Je ne connais pas de joie plus complète, de volupté qui vous possède plus entièrement que la course en forêt. Chaque saison a ses beautés et je ne sais laquelle l'emporte sur les autres: le renouveau du printemps; la plénitude de l'été, l'embrasement de l'automne ou la féerie des bois sous la neige. De tous les plaisirs dont mon

malheureux accident m'a privés, en m'enlevant l'usage de mes jambes, celui de pouvoir à chaque saison courir les bois est sûrement le sacrifice le plus pénible, celui auquel je ne puis me résoudre et dont la seule pensée fait toujours, après dix ans, saigner mon coeur.

Je n'ai pu encore, à cette heure, me décider à mettre au rancart mes raquettes et mes mocassins, mes bottes sauvages et mes habits de chasse.

Mes chasses d'enfant, d'ailleurs, étaient un présage de celles que je ferais dans l'avenir. Elles étaient presque toutes dans mon imagination; et, dans ce temps-là, comme plus tard, à l'affût, sur le tronc couché d'un arbre mort, je me bornais à observer. Pour qui sait se taire et écouter, les bois contiennent des pages et des pages de vie et d'enseignements.

Mais ce qui me désappointait, par exemple, c'était de ne jamais retrouver dans nos forêts,—et avec les années, j'y ai fait de longues pérégrinations,—aucun souvenir de la vie ou du passage des premiers maîtres du pays. On croirait que partout les Indiens ont disparu sans laisser de traces. Les seuls témoins du passé qu'on retrouvait chez nous étaient les souches énormes de grands pins que les colons n'avaient pu, avec la hache ou l'incendie, faire disparaître. Il fallait la poudre ou la dynamite

pour achever de détruire ces colosses qui souvent présentaient dix à douze pieds de circonférence. Derniers témoins du pillage systématique pratiqué par le vainqueur sur notre sol après la conquête, ces souches géantes semblaient, par leur résistance, vouloir prolonger leur protestation. Car, on l'oublie trop souvent, pendant que *nous* nous battions pour vivre, pour la liberté, pour le droit à l'existence, *les autres* s'emparaient de la richesse du pays. Que ceux-là qui critiquent si volontiers notre pauvreté et se moquent de celle de notre langue, se rappellent donc que pendant un siècle nous n'avons fait qu'une lutte, cherché qu'une chose: vivre. Nos pères n'ont pas eu le temps de s'enrichir. Pendant ce siècle qui va de la conquête de 1760 à 1867, année de la confédération, n'oublions pas que nos vainqueurs, en revanche, ont tiré, en bois seulement, de notre province, pour quarante milliards de dollars bien comptés.

Et cette liberté, conquise, pour nous, par cette poignée de paysans ignorants et illettrés, préférant ne pas savoir lire que de n'apprendre que l'anglais, cette liberté, dis-je, — et cela aussi il ne faut pas l'oublier, — fut la charte de toutes celles dont jouissent les libres Dominions de l'empire britannique.

Dans mes courses en forêt, depuis ma tendre

enfance jusqu'aux jours malheureux où la Divine Providence m'a privé de l'usage de mes jambes, j'avais une passion inassouvie: retrouver quelque part, en chaque lieu où je séjournais, un souvenir, une trace de la vie d'autrefois, laissés soit par les aborigènes soit par les grands ancêtres. Jamais ce désir ne fut satisfait; à part le passage du bûcheron, ou du chasseur, on aurait pu croire que j'étais le premier à pénétrer dans nos bois. Je n'ai jamais entendu dire non plus que quelqu'un ait jamais eu une impression différente. On peut, du reste, compter les découvertes comme celle de l'astrolabe de Champlain, qui fut retrouvé, vers 1850, accroché à un arbre, dans une forêt des environs d'Ottawa. Un jeune savant, M. Ayotte, a également retracé, l'an dernier, près de Berthier, les restes d'un village indien. Ce sont les seuls cas que je connaisse.

Cette pénurie de vestiges peut s'expliquer jusqu'à un certain point: la nature a vite fait de reprendre ses droits et d'absorber les traces éphémères du passage de l'homme, animal orgueilleux pourtant et qui croit volontiers à son éminence.

Alphonse Daudet développe cette thèse dans un bien joli conte, *Woodtown*, si ma mémoire est fidèle.

J'ai toujours regardé avec un peu de tristesse les pauvres enfants des villes à qui il n'a pas été donné de connaître cette plénitude du

grand air, cette liberté de poulain lâché, qui est la prérogative des petits campagnards. Pauvres petits citadins, il ne leur sera jamais donné de savoir, les soirs d'automne ou d'hiver, combien il est doux de revenir de bien, bien loin, mouillé ou un peu transi, guidé par la seule lumière de la lampe de la maison qui vous attend, si chaude, si accueillante, avec le père, la mère, les soeurs, les frères, les cousins, sans oublier ces trésors de compréhension et de toutes les indulgences, les grands-parents, comme c'était le cas chez nous.

Et les soirs de grand froid d'hiver quand le vent grince et que les clous, contractés par la gelée, se brisent en détonant comme un coup de fusil, de ne pouvoir se réchauffer dans son petit lit et de s'en plaindre.

Je n'y manquais pas, pour que mon père vienne me couvrir de son *capot de chat*. Je m'enfonçais avec volupté dans la chaude pelisse, et j'avais à peine commencé à en goûter la douceur, à me sentir pénétré de sa chaleur exquise que, tout à coup, c'était le lendemain. Il fallait se lever, les yeux clignotants comme la lampe qu'on allumait, pour reprendre le chemin de l'école.

C'était ma chère grand'mère La Vergne qui m'habillait, parce que, je ne sais trop pourquoi, son commandement: « Vire de bord, mon ami Pierre! » était le seul commandement auquel, à cette heure, j'avais décidé d'obéir sans rechigner.

Pourquoi cette phrase plutôt qu'une autre? Mystère d'une âme d'enfant. Tout comme celui qui me faisait préférer de beaucoup, m'a raconté ma vieille maman, le fouet à l'humiliation d'aller m'asseoir en pénitence sur un certain coffre, situé dans le corridor, à la porte de la nursery. C'est mon premier souvenir de cette grand'maman, presque le seul. Il me semble que le reste du temps, dans ma mémoire, elle est continuellement agenouillée sur son prie-Dieu. J'ai su qu'elle demandait la conversion de son fils, trop imbu des principes rouges pour cette chrétienne.¹ Inutile de dire qu'elle fut abondamment exaucée.

J'avais six ans lorsqu'elle mourut; elle fut immédiatement remplacée, dans la maison, par ma grand'mère maternelle. Celle-ci était une Pacaud; elle avait épousé, très jeune, Joseph-Guillaume Barthe, dont elle eut douze enfants. Les Pacaud étaient aussi une famille de douze. La plupart des hommes étaient venus s'établir dans cette partie des Cantons de l'Est. Ils y ont laissé une réputation d'originalité, pour ne pas dire plus.

L'aîné, Philippe, avait été le lieutenant de Nelson, à la bataille de Saint-Denis. Condamné à mort, pour haute trahison, exilé aux Bermudes et

1. Mon père était parmi ceux qui assistèrent aux funérailles de Guibord.

puis gracié, il finissait paisiblement ses jours dans le village voisin de Saint-Norbert. Il était resté fidèle à la tuque bleue et à l'étoffe du pays des beaux jours de Papineau.

Par sa première femme, une Boucher de la Bruère, il était le père de ma tante Louis La Vergne, grand'mère de l'honorable Arthur Cannon, maintenant juge puîné de la Cour Suprême, et du plus brillant de cette famille, l'honorable Lucien Cannon, ancien solliciteur-général, qui le sera peut-être de nouveau quand ces lignes paraîtront.

Son frère Charles vint habiter avec nous quand mourut son frère cadet, l'honorable Edouard Pacaud, en son vivant conseiller législatif pour la division de Kénébec.

Mon oncle Charles avait épousé la soeur de ma tante Philippe, et ce fut chez nous qu'il célébra ses noces de diamant.

Les noces de diamant sont assez communes chez nos gens. Mais celles de mon oncle et de ma tante Pacaud méritent d'être signalées par deux circonstances peu banales.

Le marié âgé de quatre-vingt-deux ans avait encore sa marraine qui était centenaire.

C'était sa cousine, une demoiselle Thornton, dont le père, officier anglais, avait épousé une Pacaud. Il repose dans le vieux cimetière de Saint-

Mathieu-hors-les-murs, à Québec. La vieille demoiselle se croyait de race quasi royale, parce que, disait-elle, son père était un colonel anglais et avait eu des funérailles militaires. Avis donc à ceux qui se cherchent des raisons de s'enorgueillir ou de « snober » leurs voisins, mais à cent ans il ne faut pas être trop difficile.

L'autre circonstance, que je ne puis résister au plaisir de rappeler, est que ce jubilé de diamant fut chanté par le poète Poisson, en des vers qui montrent, je crois, que l'esprit français n'a pas dégénéré en terre canadienne.

Voici donc les vers de Poisson tels qu'ils furent dits au déjeuner, donné chez nous, au cher vieux couple, après la grand'messe d'action de grâces¹.

C'est le marié qui est censé parler aux invités.

NOCES DE DIAMANT

Boucher de La Bruère,
Charles Pacaud.

26 février, 1895.

Vous fêtez un hymen étrange,
Où conjoints, couple suranné,
Ont effeuillé la fleur d'orange
Lorsqu'aucun de vous n'était né.

1. Je vois, par la date, que cette fête eut lieu pendant l'année scolaire. Je me demande encore par quel prodige d'astuce j'avais pu m'échapper du séminaire pour y assister.

On nous dit, mais c'est une histoire,
Que nous sommes sur le retour,
Ma femme et moi. Comment y croire?
Nous nous parlons encore d'amour!

Accoutumés de battre ensemble
Nos coeurs ont même impulsion,
Et si parfois la main nous tremble,
Ce n'est rien que d'émotion.

Du chou témoin de ma naissance,
J'ai même oublié la couleur,
A quatre-vingts ans de distance
Il eut le temps de passer fleur.

Rêve fin de siècle, je compte
Me rendre au moins à mil neuf cent
Sans rhumatisme, ni mécompte,
Surtout si ma femme y consent.

Je n'ose pas dire: ma vieille,
Un jour de noces si joyeux,
Ce mot sonne mal à l'oreille.
D'ailleurs nous ne sommes pas vieux.

La vie est, dit-on, bien amère,
Mais tout ce dont mon coeur se plaint,
C'est que j'ai perdu père et mère
Et que je suis orphelin.

Des deuils ce qui le mieux console,
Sans contredit, c'est bien l'amour,
Et voilà pourquoi je convole
En secondes noces, ce jour.

Si j'ai repris la même femme,
C'est qu'elle n'a pas de défaut.
Amour discret, tranquille flamme,
A quatre-vingt c'est ce qu'il faut.

Pour être heureux, vous, jeunes hommes,
Vous vous tournez vers l'avenir,
Mais sur nous, à l'âge où nous sommes,
Luit l'étoile du souvenir.

Aussi passez-moi ce caprice,
Arrière-goût du premier lait,
Je songe à ma vieille nourrice
Qui m'abreuvait... sans gobelet.

Avant que la mort me surprenne,
Je veux une dernière fois,
Sur les genoux de ma marraine,
Faire un somme comme autrefois.

Pas jeune, cette tante aimée!
Et s'il lui reste des cheveux,
La touffe en est trop clairsemée
Pour en coiffer tous ses neveux.

Et moi qu'on dit pourtant si leste,
Je sens bien ce que j'ai perdu.
Et la molaire qui me reste
Ne peut mordre au fruit défendu.

Je n'y tiens pas, car je me range.
Lorsqu'on dépasse quatre-vingt.
Quand vient l'hiver, adieu vendange,
Et l'on met de l'eau dans son vin.

Ma foi, de le dire, j'ai honte,
Mais lorsqu'arrive le printemps,
La sève monte, monte, monte...
Et je crois avoir vingt ans!

Oh! le bel âge, oh! le bel âge!
Entendons-nous de tout côté,
Ce compliment nous encourage,
Mais ne nous rend pas notre été.

Ma femme et moi nous laissons dire
Sans nous y fier aveuglément,
Et tout bas, nous osons médire,
De cet aphorisme qui ment.

Car s'il disait vrai, ce me semble,
Il nous rendrait nos gais printemps,
Et nous pourrions danser ensemble,
Un rigodon de l'ancien temps.

Mais, courage, ma femme! et trève
De tout regret, de tout souci,
N'oublions pas que je me lève
Simplement pour dire: Merci!

Mon oncle Charles Pacaud, s'il n'avait pas été à Saint-Denis, s'était battu à Saint-Charles, avec les autres patriotes. Mais les Canadiens, cette fois, sans armes, n'avaient pu, avec leurs fourches et leurs fusils de chasse, faire reculer, comme à Saint-Denis, les vainqueurs de Waterloo.

Combien de fois il m'a tenu suspendu à ses lèvres à l'écouter conter les exploits merveilleux de ces héros de légende qu'étaient pour moi les hommes de la rébellion.

Plus chanceux que son frère Philippe, il avait échappé aux foudres de Lord Gosford, et n'avait subi ni condamnation, ni exil. Il gardait le souvenir d'une balle reçue dans la déroute, blessure qui l'avait rendu borgne.

Un autre de leurs frères, l'oncle Narcisse, avait habité jusqu'à sa mort avec son frère Edouard.

On l'appelait *Capitaine*, parce que, commandant un caboteur pendant la rébellion, il avait refusé de transporter les dragons de la reine sur le Richelieu. Il avait fondé avec ses frères à Saint-Hyacinthe une banque qui émit les premiers billets de la République Canadienne.

Quoiqu'ils n'eussent plus aucun cours, il en avait conservé quelques-uns, pieusement encadrés, et je dois affirmer, au risque de scandaliser nos ministres actuels canadiens-français, que ces billets de la République Canadienne étaient bilingues.

Est-ce le souvenir de ces jours de grande finance qui revenait à son esprit de vieillard? Mais il faisait la joie de tous les gamins du village, par sa manie, lorsqu'il sortait, en costume impeccable, redingote et chapeau haut de forme, de ramasser tous les papiers qu'il trouvait sur son chemin.

Il les recueillait précieusement, revenait à la maison, redingote et chapeau bourrés de chiffons. Ces déchets du ruisseau ou du chemin vivaient, dans son imagination sénile, les fiers billets de la République Canadienne.

Un autre frère, l'oncle Georges, habitait le village voisin de Stanfold, maintenant Princeville. Le souvenir de ses luttes contre le trône et l'autel en avait fait un annexionniste forcené.

Rouge en politique, il n'avait eu qu'un petit

pas à franchir pour devenir non seulement anti-clérical, mais anti-catholique.

Fidèle à ses principes, il avait appelé son fils aîné *Abraham Lincoln* Pacaud, un autre *Georges Washington* Pacaud et le troisième *Jafferson Duncan* Pacaud; une fille s'appelait *Columbia*, l'autre *Georgia* et la dernière *Virginia*.

Il avait également abjuré publiquement le catholicisme avec toute sa famille.

Les mauvaises langues disaient que la raison principale de cet acte odieux était qu'il n'eût pas à payer sa dîme. Et je suis porté à croire qu'il y avait beaucoup de vrai dans cette médisance. Car s'il était intransigeant dans ses principes politiques, il l'était sans merci dans ses taux d'intérêts.

L'oncle Edouard, lui, était avocat et grand avocat, à ce que l'on raconte. Quand il plaidait en appel, à Québec, les membres du barreau se réunissaient pour l'entendre. Seulement il ne badinait pas sur la question argent, comme tous ceux d'ailleurs de sa famille. Ils étaient tous plus ou moins prêteurs à la petite semaine et à gros intérêt. Mon vieil ami, M. Louis Poulin de Courval, un des rares de cette génération qui subsiste encore, me racontait tout récemment qu'il était un jour à l'étude légale de l'oncle Edouard, quand un habitant entra pour lui payer le capital et les frais d'un billet, montant d'une action prise contre lui.

Une fois les sommes payées, ce plaideur malheureux lui dit en pliant son reçu :

—Je ne m'attendais pas à cela de vous, Monsieur Pacaud.

—Mais pourquoi? lui dit l'oncle Edouard, tu me devais.

—Vous m'aviez dit, reprit l'autre, que j'aurais deux mois de délai.

—En effet, tu as raison, reprit mon oncle, en lui remettant son argent, capital et frais.

Monsieur de Courval ajoute: « Il était comme cela; mais si la dette avait été due, il ne lui aurait pas fait grâce d'un demi-sou. »

Edouard Pacaud, au physique, ressemblait à Thiers, au point qu'en Europe il fut souvent pris pour l'ancien ministre de Louis-Philippe. C'était le causeur le plus étincelant de son temps, paraît-il. En conversation, il n'avait qu'un rival pour lui tenir tête: c'était son beau-frère, mon grand-père Joseph-Guillaume Barthe. Mais la légende veut que quand ils étaient ensemble l'un éclipsait l'autre, ou plutôt l'un s'éteignait, car on ne se souvient pas de les avoir entendus causer tous les deux dans une réunion de personnes. Il fallait à l'un ou à l'autre tout l'auditoire. Ils ne partageaient pas.

CHAPITRE III

1890-96

UNE FAMILLE ACADIENNE. EN FRANCE. UN LIVRE
DANGEREUX. JE N'AI PAS LE FOUET. UNE DÉPOR-
TÉE DE 1755. J'AI UNE SECONDE SOEUR. LES CON-
QUÉRANTS CONQUIS. ETUDES ET BACCALURÉAT.
L'AUBE DE LA LIBERTÉ. POÈTE ET VERS OUBLIÉS.

*This is the forest primeval: but where are the hearts
[that beneath it
Leaped like the roe, when he hears in the woodland the
[voice of the huntsman,
Where's the tatched roofed village, the home of the
[Acadian farmer.*

(Longfellow).

*O primavera, gioventu dell'anno,
O gioventu, primavera della vita.*

(Le Dante).

LES Barthe étaient Acadiens d'origine. Mon
arrière-grand-père, capitaine au long cours,
avait amassé une jolie fortune dans la baie des
Chaleurs. Quand mon grand-père hérita de son
père une centaine de mille dollars environ, ce qui

était alors la véritable richesse, il partit pour la France avec toute sa famille.

Il y vécut dix ans, dépensant largement dans son château, à Passy, près de Paris, ce que les mers canadiennes lui avaient apporté. Il revint au Canada riche de souvenirs et d'expérience, mais avec de bien maigres restes de ce que lui avait laissé le capitaine au long cours. Quoique le petit-fils, de ce fait, n'ait pas hérité, l'aïeul a mon approbation la plus absolue.

Pendant son séjour en France, il s'était lié assez intimement avec les hommes de la deuxième République, Lamartine, Arago, Béranger. Il publia un ouvrage bien oublié aujourd'hui, mais qui fit alors, à Paris, sensation au point d'inquiéter l'ambassadeur anglais. Et le gouvernement de Napoléon III ne voulant pas troubler « l'entente cordiale », lui fit comprendre que le Canada serait heureux de le recevoir.

Cet opuscule presque introuvable de nos jours s'appelait « Le Canada reconquis par la France ».

Le titre semble plus dangereux pour la couronne britannique que ne l'était l'oeuvre elle-même. La reconquête du Canada par la France consistait en la reprise de relations commerciales avec notre ancienne mère-patrie et la reprise également de relations intellectuelles par l'envoi au Canada de professeurs français, la création en

France de bourses pour les étudiants canadiens, choses qui se sont réalisées depuis sans donner la frousse à nul ambassadeur de notre gracieux souverain, ni mettre en danger l'allégeance des Canadiens à la Couronne.

La seule récompense que reçut jamais ce précurseur pour sa fortune sacrifiée à ce qu'on appelait alors des utopies,—et maintenant des réalités quotidiennes,—fut de voir la *Capricieuse* remonter le St-Laurent et d'assister, modeste convive, au banquet offert à son équipage. Le second Empire, comme Marianne aujourd'hui, prodiguait son ruban d'honneur aux traîtres et aux cuistres et non pas aux véritables défenseurs de la langue et du génie français. Une goujaterie comme celle faite par le sénateur Dandurand au comte de Paris, un vote contre la langue française ou la monnaie bilingue, sont des titres auprès du gouvernement judéo-maçonnique, bien plus que le sacrifice de toute une vie comme celle de Joseph-Guillaume Barthe ou l'oeuvre sublime d'un abbé Lionel Groulx.

Je n'ai vu qu'une fois mon grand-père Barthe, mais j'ai pour me souvenir de lui deux excellentes raisons. La première, c'est que, ce jour-là, j'étais allé à la pêche, malgré une défense absolue, et, sans cette visite inespérée, ma canne à pêche eût cer-

tainement changé de destination et serait venue caresser la partie inférieure de mon anatomie. Il obtint ma grâce et, naturellement, je m'épris de lui immédiatement.

Sa mémoire se grava encore davantage dans mon esprit quand il me raconta qu'il avait lui-même connu sa grand'mère et que, très vieille, âgée de quatre-vingt-dix ans, elle lui avait raconté comment, lorsqu'elle était petite fille, à douze ans, les Anglais l'avaient prise à Beaubassin, en Acadie, et transportée sur leurs vaisseaux en Caroline du Sud, pour ne plus jamais revoir ni père, ni mère, frères et soeurs. Et il ajoutait que, quoiqu'elle fût bien vieille, quand elle lui raconta son petit côté du « grand dérangement », les yeux noirs de l'Acadienne flambaient encore de haine, en parlant des Anglais.

Pour en finir avec mon grand-père maternel, il est assez curieux tout de même de remarquer qu'entre un témoin oculaire de la dispersion des Acadiens et ma génération il ne se trouve qu'une personne intermédiaire.

Avait-il hérité de la haine de sa grand'mère, pour nos vainqueurs, je ne sais. Mais à l'âge de dix-huit ans, en 1838, il fut arrêté, par ordre du gouverneur, aux Trois-Rivières, où il étudiait le droit. Son crime consistait en une pièce de vers,

assez mauvais d'ailleurs, composée en l'honneur des patriotes.

Libéré sur *habeas corpus* par les juges Bédard et Valières de Saint-Réal, ce fut ce jugement qui valut à ces deux juges leur suspension par le gouverneur, mesure qui fit tant de bruit dans l'histoire du droit canadien, et fut finalement désavouée par le gouvernement de Londres.

Je l'ai dit, la maison était toujours pleine. La famille, en réalité, n'était pas nombreuse, se composant de mon père, de ma mère, de ma soeur, de celle qui fut pour moi une autre soeur et de moi-même; mais il y avait les oncles et tantes, cousins et cousines qui trouvaient toujours chez nous un autre foyer.

Vers l'âge de cinq ou six ans, cette soeur dont je viens de parler vint demeurer avec nous; seule, elle resta avec moi maintenant de tous ceux qui composaient cet intérieur si gai et si plein de vie. Les autres sont partis pour le grand voyage dont on ne revient pas.

Elle était la nièce du mari d'une cousine de ma mère. Orpheline, elle vint passer ses premiers jours de deuil avec nous; mon père et ma mère ne purent jamais se décider à la laisser repartir.

Cette soeur, par le coeur sinon par le sang, était de race et de nom écossais comme tant d'autres d'origine étrangère fondus dans notre peuple. Quelle

merveilleuse assimilation que cette union du sang écossais et du sang français! Ne peut-on pas dire la même chose d'ailleurs de l'appoint des Irlandais et des Anglais. Chaque groupe apportant les qualités propres à son origine s'est fondu harmonieusement dans notre race. Il est vrai que l'immigration n'a amené de France au Canada que quatre mille familles; souvent le même nom se répète; mais dans ce que l'on appelle le peuple Canadien français, et qui mérite cette appellation, il y a maintenant presque un aussi grand nombre de noms anglais, écossais ou irlandais, dont la langue maternelle est le français, la plupart même ne sachant pas un mot d'anglais¹.

Elle fit partie de la famille jusqu'à son mariage, et, comme moi, elle attend aujourd'hui que Dieu nous réunisse tous là-haut.

Après les quelques années passées à l'école du village, lorsque j'eus atteint dix ans, je fus envoyé au Séminaire de Québec, où je restai jusqu'à ma rhétorique. Je puis dire en toute conscience que, sans être un cancre complet, je

1. A l'appui de ma théorie qu'on me permette de rappeler que les deux meilleurs orateurs des deux partis, actuellement, quoique Canadiens-Français, ont des noms anglais: le libéral, l'honorable Lucien Cannon, ancien solliciteur-général; et le conservateur, M. John Sullivan, député de Sainte-Anne-Montréal.

fus un élève médiocre, me tenant sagement dans le juste milieu, ordinairement parmi les dix premiers et rarement, bien rarement, le premier.

La raison principale, je crois, de mon peu de succès n'était pas tant une douce tendance à la paresse—que j'aurais encore, si le besoin du pain quotidien ne m'obligeait à la secouer rudement—c'était surtout parce que je passais le temps de l'étude à lire autre chose que les leçons du jour.

J'ai toujours été dévoré de la passion de la lecture, surtout de l'histoire.

J'attribue ce fait, on me croira si on veut, mais c'est l'exacte vérité, à ce que mes deux premiers livres, — comment tombai-je sur eux, je ne saurais le dire, — furent la Chanson de Rolland et une traduction presque complète de Shakespeare, que j'ai lus et relus, presque à les savoir par coeur, et sans trop les comprendre.

Mais il dût m'en rester un fond qui influa probablement sur ma formation intellectuelle ou sur ce que je veux bien qualifier de ce nom un peu prétentieux.

Pour compenser immédiatement par un acte d'humilité, je dois confesser que rarement il a été donné à personne de rencontrer un être plus réfractaire que moi et, pour dire le mot, plus « bouché » à la science exacte des mathématiques.

Comment ai-je passé mon baccalauréat sur ce

chef? C'est pour moi un mystère qui dure encore.

Et après tant d'années, quand j'ai le cauchemar, je rêve encore que je suis à « frousser » sur cet examen.

Les chiffres n'ont jamais rien enregistré dans mon pauvre cerveau, et, malgré ma mémoire vraiment bonne, ce n'est qu'en consultant l'annuaire que je puis, par exemple, retrouver un numéro de téléphone dont je me sers tous les jours.

L'année 1896-1897 fut mon année de rhétorique; j'avais seize ans. Après cinq années de pensionnat et de privations de liberté, et, grâce à la bonté de ma tante Charles Delagrave, qui fut pour moi une seconde mère, j'étais devenu externe. Et dans ce foyer maternel, je souffris moins du manque des grands espaces de la campagne.

Je crois que la rhétorique est l'année la plus délicieuse de tout le cours classique.

On commence à comprendre ce qu'il y a de beau dans les humanités. On est moins astreint à la discipline, et l'on sent la liberté qui s'approche; en un mot, l'on constate que l'on commence à être un homme.

Le professeur principal, cette année-là, était l'abbé Camille Roy, maintenant Monseigneur Roy et recteur de l'Université Laval.

J'ai gardé de lui, comme professeur, un excellent souvenir. Je ne sais si son impression de moi comme

élève est la même, mais il n'a sûrement pas gardé celle que je me tuais à travailler. Depuis lors, malgré bien des services rendus, l'Université Laval m'a toujours ignoré quand mon utilité avait cessé.¹

Naturellement, comme beaucoup des rhétoriciens d'aujourd'hui je présume, et, dans tous les cas, comme beaucoup de ceux de mon année, je me croyais poète et pieusement, quelque-une d'entre nous, nous caressions la muse.

Il m'a été donné dernièrement de relire certaines de mes effervescences de ce temps. Hélas! il faut bien avouer que cette fille de l'Hymette ne répondait que froidement à mes avances enthousiastes.

N'importe, quand je retrouve mes souvenirs de ces heures bénies, il me semble que ces jours-là il faisait continuellement soleil et que tout autour de moi n'était que chanson.

Puisque ce mot vient de se placer sous ma plume, je ne puis résister à l'envie que j'ai de vous en faire lire une. Elle ne date que d'une couple d'années

1. On me pardonnera de rappeler ici que le premier je demandai un million pour l'Université Laval et qu'également le premier je fis la demande de cinq mille dollars par année pour le *Bulletin du parler français*. Or je connais un avocat de Québec qui, en 1927, ne fut pas nommé professeur, « parce qu'il était trop ami avec votre serviteur. »

plus tard, quand j'étudiais le droit. Elle était connue parmi les étudiants, où le refrain était extrêmement populaire, sous le nom de « Chanson des poteaux ». Cette appellation lui venait du fait que les ouvriers du télégraphe ou du téléphone, je ne sais trop, avaient eu, cette année-là, à remplacer tous les fils électriques de la ville par des câbles de cuivre, travail qui se faisait aux cris en musique de « Halez en haut! Halez en bas! »

Un soir de bombe, scandée par notre refrain favori, la Muse m'inspira ce qui suit. Je me permets de publier ces vers, les seuls que je publierai jamais, épargnant l'embarras du choix cruel à quelque miséreux qui s'avisera un jour de faire une anthologie des poètes canadiens inconnus, et méritant de le rester.

En attendant, peut-être amènera-t-elle un sourire dans l'oeil de quelque chauve magistrat ou sur la lèvre austère d'un médecin à la blanche chevelure, joyeux drilles de 1898 ou 1899.

LA CHANSON DES POTEAUX

(Fantaisie sur le refrain favori de Laval.)

Nous sommes travailleurs, pareils au matelot,
Car nous avons des mâts et de puissants cordages,
Halez en haut!

C'est le câble cuivré, qui par les blancs nuages
 Transporte la pensée et la redit tout bas.
 Halez en bas!

Qu'il pleuve à torrents, ou qu'il fasse très beau,
 Il nous faut y monter, en chantant sur l'abîme
 Halez en haut!

Et accrocher aux plombs le fil, métal sublime,
 Lui qui parle si fort et que l'on n'entend pas,
 Halez en bas!

Le long fil s'enchevêtre au faite du poteau,
 Vite grimpons encore et remontons agiles,
 Halez en haut!

C'est nous qui réparons les nerfs des fortes piles;
 Grâce à nous la dépêche accélère son pas.
 Halez en bas!

Avec ensemble, allons! et tirons de nouveau:
 Car bien rapidement fuit la bonne nouvelle,
 Halez en haut!

Et puis voilà la mort qui s'annonce cruelle,
 Ou l'agio mesquin des passions d'ici-bas,
 Halez en bas!

Et encore, et plus loin, en immense troupeau,
 Elle passe en courant la rapide dépêche
 Halez en haut!

Billets d'amour, derniers adieux, on se dépêche:
 On mêle au gai berceau les larmes du trépas,
 Halez en bas!

Le fil pour nous un jour tintera de nos glas;
Nous descendrons aussi vers la froide bière:
Halez en bas!

Mais, confiants, alors, nous dirons à saint Pierre,
Comme pour la dépêche arrivant au galop
Halez en haut!

CHAPITRE IV

1896

UNE PREMIÈRE PASSION. LES ÉCOLES DU MANITOBA. LA LOI RÉPARATRICE. UN APÔTRE PATRIOTE. LAURIER CHEF DU PARTI LIBÉRAL. UN ANCIEN ROUGE. ÉTAIT-IL ÉCOSSAIS? LA SECTE D'ORANGE. ÉTRANGES ATTITUDES. LE RENVOI À SIX MOIS. L'OBSTRUCTION SYSTÉMATIQUE.

Le long du chemin, il vit le cou du chien pelé.

(Lafontaine: Fables).

Give me a promise true!

(Annie Laurie—Air écossais).

A DIEU la Muse, car tous nos soucis, à nous rhétoriciens de 1896 et étudiants de 1900, n'étaient pas que la littérature grecque, latine ou française. Tous, nous étions des passionnés de la politique et, tous, ardemment libéraux.

Je dis tous, non pas tous, car sur les vingt-six rhétoriciens de mon année, nous comptions un conservateur forcené. Comme il est aujourd'hui

un fonctionnaire assez grassement rétribué de Monsieur Taschereau, qu'il est devenu aussi fanatique libéral qu'il l'était peu en ce temps-là, on me permettra bien de ne pas le nommer.

Il faudra dire que la question du moment était brûlante et que, partant, nos esprits en étaient montés au paroxisme.

Laurier venait d'arriver au pouvoir battant le gouvernement conservateur qui conduisait le pays depuis près de vingt ans. La lutte s'était faite sur la question des écoles du Manitoba; elle était bien de nature à passionner les esprits, à enflammer la jeunesse.

Je n'entreprendrai pas de refaire ici toute l'histoire de cette malheureuse affaire, dont nous souffrons encore, mais il est nécessaire d'en dire quelques mots afin d'expliquer l'état d'âme des jeunes gens de mon temps, et le mien d'aujourd'hui.

Le Manitoba, entré dans la Confédération en 1870, avait obtenu, grâce aux énergiques revendications des « Bois brûlés », ainsi que se nommaient les Métis, et grâce au gouvernement provisoire de Louis Riel, une constitution calquée sur celle de Québec. Égalité des langues, écoles confessionnelles, c'est-à-dire catholiques ou protestantes, lisez en pratique françaises ou anglaises.

Tout alla bien jusqu'au jour où l'immigration,

y apportant une énorme majorité contre l'élément français, le gouvernement libéral de Greenway abolit et l'usage du français et les écoles confessionnelles.

De cette violation du droit et de la constitution, recours aux tribunaux, appels au Conseil Privé par l'élément français devenu la minorité.

En 1896, après de longues péripéties, une considérable agitation : le gouvernement d'Ottawa ayant négligé ou refusé d'exercer son droit de désaveu, au sortir d'une crise ministérielle, s'était reconstitué ayant à sa tête Sir Charles Tupper le père, et présentait à la chambre une loi dite « loi réparatrice ».

Que ferait Laurier, chef du parti libéral, en grande majorité anglais, mais Canadien de langue française lui-même et catholique ?

Pour ceux qui ne le connaissaient pas, il ne pouvait y avoir aucun doute, son chemin était clair et son devoir tout tracé. Il ne pourrait refuser d'apporter son appui à une mesure destinée à rendre justice aux siens, à empêcher la violation des droits constitutionnels de la minorité, mesure réclamée avec instance par celle-ci, et dont le porte-parole le plus autorisé était Monseigneur Langevin, l'éloquent évêque et patriote de Saint-Boniface.

D'un autre côté les loges orangistes s'agitaient,

délaissant le parti conservateur, dont elles avaient été jusque-là les alliées fidèles, et faisaient une violente campagne contre la minorité.

Depuis 1887, le parti libéral, avec Honoré Mercier, avait habilement, et non sans raison, exploité la pendaison de Riel. Il avait ainsi refait et plus que renforcé ses positions dans Québec.

Si Laurier et les libéraux du Québec appuyaient le gouvernement, la faction orangiste était réduite à une infime minorité. Comme au temps de Dalton McCarthy « les noble thirteen » auraient été écrasés, comme ils le furent par Sir John MacDonald lors de l'agitation du premier contre l'usage officiel du français.

Peu d'hommes ont eu le charme et le magnétisme personnels de Laurier.

Malingre et laid dans sa jeunesse, l'âge mûr lui avait apporté la force physique et un masque remarquable, qu'auréolait une longue chevelure argentée. Et avec cela un air de distinction qui s'imposait et en imposait. Doué d'une éloquence très élevée, tenant plus du parlementaire que du tribun, il était devenu, à la démission d'Edward Blake, le chef reconnu de tout le parti libéral fédéral.

Les Anglais eux-mêmes servaient avec enthousiasme et confiance sous ce jeune chef d'une autre origine et d'une autre religion que les leurs.

Ceux-là mêmes du côté adverse l'avaient surnommé « l'orateur à la langue d'argent ».

Quels étaient au juste ses convictions et ses principes? On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, sans subir sa séduction, mais il disait lui-même: « Je flotte dans l'air ambiant », et, comme tout libéral, il croyait à l'opportunisme. « Le temps est un grand maître » était un de ses dictons favoris.

Parti du rougisme le plus intransigeant, avec ses maîtres et patrons, les Laflamme, les Doutre, les Dorion, il avait insensiblement évolué vers une douce tolérance un peu méprisante.

C'est chez nous qu'il répondait, un jour que l'on vantait devant lui le talent du juge A.-B. Routhier: « Oui, il a du talent, mais (avec un peu de dédain) c'est un croyant ».

Le côté religieux du problème ne le touchait guère en ces temps-là. Plus tard, je dois le dire, il revint à la foi de son enfance et pratiqua sincèrement jusqu'à sa mort.

Mais il en était autrement en 1896.

Le côté national ne le frappait pas davantage, moins encore peut-être.

Pour moi, Laurier regrettait sincèrement que nos pères, en 1760, n'eussent pas capitulé complètement et que nous ne fussions pas devenus Anglais.

Dans cette âme noble et élevée il y avait une

admiration profonde et presque naïve pour la richesse. « Oh! les Anglais, répétait-il souvent, ils ont su faire de l'argent. »

Et cela disait tout, — et c'est curieux, car il était désintéressé et généreux à l'excès.

Il avait appris leur langue, qu'il parlait mieux qu'eux, malgré une légère trace d'accent français, dont il ne put jamais, à son grand regret, se débarrasser. Il s'était formé à l'école de leurs philosophes et de leurs historiens.

Ce qui lui restait de sa primitive formation française se ressentait de tous les préjugés que l'on rencontrait en France, chez les petits bourgeois, pénétrés de tous les bobards qui ont eu cours de 1830 à 1848; échos des enseignements de Michelet, des libéraux de la restauration et du gouvernement de Louis-Philippe. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, il n'aimait pas la France.

Il connaissait peu notre histoire, toute la merveilleuse épopée d'avant la conquête ne l'avait guère intéressé.

Son érudition commençait vraiment à Papineau, mais surtout à la scission du parti libéral, au départ de Lafontaine, en factions bleue et rouge, couleurs qui nous passionnent encore, en nous abrutissant.

Il avait pour sa race un mépris sympathique et

hautain, ne reniant pas complètement la légende absurde qui lui donnait une ascendance écossaise, qui faisait dériver son nom de Laurier de celui de Laurie, et que son prénom de Wilfrid ne contredisait pas absolument. Mais sa générosité bien connue, sa main toujours ouverte à tous les besoins et à tous les tapseurs ne semble pas beaucoup accréditer cette ridicule histoire, et montrer chez lui une origine qui fût fille des Picts ou des Scots.

De plus, il était impérialiste dans l'âme, croyant à la fédération de l'empire, et combien de fois, dès ma tendre enfance, ne l'ai-je pas entendu me dire : « Si j'étais toi, mon ambition serait d'aller siéger à Westminster. »

Pour le moment il était l'idole de sa race et le maître incontesté de son parti. De plus, son prestige devenait immense chez les Anglais.

Pour nous, qui ne l'analysions guère, il incarnait tous nos rêves, tous nos espoirs. Laurier au pouvoir, Laurier premier ministre, commandant les destinées du Canada, c'était la revanche de 1760, la fin de toutes nos humiliations, de tous nos malheurs.

Nous ne voyions pas plus loin et ne raisonnions pas au delà.

Il ne devait pas se passer bien des années avant que je ne découvrisse l'erreur que nous faisions et

la grande illusion qui fausait notre jugement. Ce fut surtout le jour où un de mes collègues à Ottawa, Anglais et protestant, pas très sympathique aux Canadiens d'origine française, me déclarait brutalement: « It is good to have a French Premier: he is the sugar around the pill which we dare not have made you swallow otherwise. »¹

Mais en cette année-là (1896), nous ne croyions qu'à Laurier et je me souviens d'un sermon entendu sur cette question, à la Basilique de Québec, de la bouche de Monseigneur Langevin.

Ni la parole ardente, qui débordait de ce cœur de prêtre, si profondément français, ni son éloquence, ne purent entamer la couche épaisse des préjugés à mes camarades et à moi. C'est que Laurier venait de se prononcer en Chambre contre la loi réparatrice, en ayant demandé le renvoi à six mois, ce qui, dans l'argot parlementaire britannique, signifie la mort sans phrase.

Sa formation libérale lui avait permis d'inventer, avec l'appui unanime des Orangistes, dont les chefs Clark-Wallace, Jos. Martin, Sproule et tutti quanti tenaient la tête, la doctrine des droits provinciaux en matière d'éducation, malgré la clause quatre-vingt-treize du pacte fédéral, qui protège

1. C'est une bonne affaire d'avoir un premier ministre français; il est le sucre qui entoure la pilule que nous n'aurions pas osé vous faire avaler autrement.

les minorités contre la tyrannie de la majorité.

Il promettait bien, il est vrai, de régler à l'amiable la question par la conciliation; mais il avait poussé le cri dangereux de « Hands off Manitoba! »

Et nous assistions à ce spectacle étrange d'un premier ministre anglais et protestant, appuyé par une chambre en majorité anglaise et protestante, présentant une loi pour remédier aux griefs d'un groupe français et catholique, pour lui faire rendre ses droits constitutionnels les mieux garantis, mais spoliés, et combattu violemment par une opposition ayant à sa tête un Français catholique.

Cela est plus à l'honneur de nos compatriotes anglo-saxons qu'au nôtre; ils nous l'ont fait sentir depuis et, ma foi! en toute justice, ils n'ont pas eu absolument tort.

Cette faute de 1896 fut une des pires de notre histoire, elle est la genèse et la cause de tout ce qui s'est passé depuis.

Comme disent les Anglais: « Chickens come home to roost »¹. Nous nous en sommes bien aperçus en 1905 et en 1912. Néanmoins, cette fois-là, malgré Laurier et l'alliance combinée des libéraux

1. C'est au poulailler que reviennent se jucher les poules.

canadiens-français et des orangistes, la loi fut votée en seconde lecture.

Mais le parlement se mourait et, en peu de semaines, il devait, son terme de cinq ans étant expiré, se dissoudre de par la seule échéance de la date.

En attendant, commença contre la loi réparatrice, de la part des libéraux, une campagne d'obstruction fantastique qui devait aboutir, malgré les séances sans arrêt, nuit et jour, à la fatale journée de la dissolution et aux élections.

Ce but atteint, la bataille s'engagea avec une violence inouïe. Tous les évêques moins un supportaient ouvertement le projet de loi. Cela ne nous toucha guère, aveuglés comme nous l'étions par notre foi absolue en Laurier.

Celui-ci avait pourtant, fidèle à l'opportunisme, commencé à prêcher dans les provinces anglaises l'autonomie provinciale la plus complète en matière d'éducation, rappelant par son attitude les souvenirs les plus tristes des « Clear Grits »¹ avec George Brown, c'est-à-dire les libéraux anglais, francophobes et anti-catholiques, alliés aux rouges de Québec.

Il est vrai que, dans Québec, le ton changeait étrangement! « Avez-vous plus confiance à un

1. Nom des libéraux radicaux de l'Ontario.

Anglais protestant comme Tupper, pour défendre nos droits, qu'à un Canadien français et catholique? Je réglerai par la conciliation cette question avec mon ami Greenway » (sic). Et même il ajoutait comme je l'ai entendu moi-même à Saint-Roch, au milieu d'un enthousiasme délirant: « Si je ne réussis pas par la conciliation, je passerai une loi réparatrice plus complète et rendrai pleine et entière justice à mes compatriotes du Manitoba. »

Le tour était joué! Et le soir du vote, Laurier était premier ministre, grâce à la presque totalité (54 sur 65) des sièges de la province de Québec¹.

L'Ontario *fanatique et protestant*, tant de fois dénoncé par les libéraux, dans Québec, malgré les appels aux pires préjugés, avait donné une majorité en faveur de la loi réparatrice.

1. Il faut lire dans *l'Enseignement français au Canada*, de M. l'abbé Lionel Groulx, cette poignante et humiliante page de notre histoire.

CHAPITRE V

1896-97

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES. LES ÉVÊQUES. AUGUSTE NOËL. LE 23 JUIN 1896. UN RÈGLEMENT? NOBLES PAROLES. CELLES QUE L'ON N'ÉCRIRA PAS. LES TRENTE DENIERS. LE JUBILÉ DE LA REINE. FANFARES IMPÉRIALES. UN BILLET PROMISSOIRE. BAPTISTE PAIERA. DÉCORÉ.

Quos vult perdere Jupiter dementat.

(Euripide).

It's a sad bird that fouls his own nest.

(Proverbe anglais).

*Lasciate ogni speranza,
Voi ch' entrate!*

(Le Dante).

EN dépit des appels passionnés de Laurier et des « Equal Rightists¹ », de la campagne forcenée menée par les loges orangistes et leur presse, la noble province anglo-saxonne avait voté pour le droit et la justice.

1. Partisans du droit égal pour chacun, sans privilège pour aucun.

Mon père, député de Drummond-Arthabaska, avait, comme tous les libéraux canadiens-français, moins une dizaine, voté en Chambre contre la loi, suivant ainsi Laurier, son chef, son associé et son ami.

Il fut réélu par une écrasante majorité. Naturellement il avait fait la campagne dans les lignes du parti telles que tracées pour Québec.

Et je suis toujours resté convaincu que cet homme, si juste et si droit, croyait sincèrement servir sa race et son pays en donnant aveuglément sa confiance à Laurier plutôt qu'à la direction épiscopale. Celle-ci, d'ailleurs, à part de n'être pas unanime, avait fini par vaciller et s'affaiblir par manque d'une attitude suffisamment ferme et nette vis-à-vis des deux partis.

Et c'est ainsi que mon père, comme candidat libéral, avait été durant toute sa lutte fortement et constamment supporté par un jeune avocat établi depuis deux ou trois ans à Arthabaska, Auguste Noël.

Pauvre cher Noël, si tôt disparu! Quelle perte sa mort, quelques années plus tard, fut pour notre race; quel vide il a laissé dans nos rangs!

Mais en 1896 il était dans toute la force et la plénitude de sa radieuse jeunesse.

Il fut l'as et le grand succès de la campagne libérale dans notre coin du pays. Son avenir dans le parti s'ouvrait sur un portique d'or; il n'avait

qu'à se laisser hisser et, sans effort, on l'aurait placé sur le pavois.

Mais Noël avait trop le sens de l'honneur, et ce n'est qu'après bien des années de chagrin et de misère qu'il devait arriver au bonheur, et à la mort.

J'ai toujours pensé que Dieu, dans son insondable sagesse, n'avait pas voulu laisser aux mesquines joies terrestres ce chrétien convaincu, cette âme d'élite, qui dans sa courte vie avait eu le temps d'épuiser jusqu'à la lie la coupe de toutes les lâchetés, des abandons que prodigue aux grands coeurs notre triste monde.

Au soir du 23 juin 1896, lui et moi, et toute la jeunesse, nous étions dans le parfait ravissement. Effacée, la honte de la conquête; effacé, l'abaissement de la race française en Amérique. Laurier premier ministre, c'était la revanche de 1760 et l'âge d'or commençait pour la patrie canadienne française.

Il fallut déchanter et en bien peu de temps.

Les négociations au sujet du Manitoba avec le gouvernement Greenway venaient d'aboutir. « La pleine et entière justice » semblait dans une misérable demi-mesure, qui ne déguisait que bien tristement la plus lamentable des capitulations.

Seulement nous ne l'admettions pas encore, excepté Noël qui ne dissimulait pas, lui, avec sa

foi éclairée, et son patriotisme intrançaisant, combien nous avons été indignement trompés.

Les événements d'ailleurs ne devaient pas tarder à lui donner raison. A la session suivante, le 26 mars 1897, l'ancien premier ministre Sir Charles Tupper père, battu par et pour les catholiques, ayant derrière lui les survivants des nobles Anglais qui l'avaient suivi et appuyé, parlait à la Chambre des Communes du règlement Laurier-Greenway et s'exprimait comme suit :

« Un règlement qui ne donne pas justice essentielle, qui ne couvre pas l'espèce, n'a pas, dans mon opinion, droit à l'honneur du nom de règlement. On peut l'imposer à la minorité, elle est faible, ne peut résister et on peut employer un tas de moyens pour l'empêcher d'obtenir ses droits. Je parle maintenant de la position académique de la question. Mon prédécesseur Sir McKenzie Bowell, après le jugement du Conseil Privé, se sentit obligé de faire adopter une mesure exigée par la loi et la constitution du pays telle que définie par le plus haut tribunal de l'Empire. Et je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre que, représentant du gouvernement aux Communes, je présentai une loi à cette fin. Je n'ai pas besoin de rappeler à cette chambre qu'aucun effort ne fut épargné, que je n'ai menagé aucunement les plus pénibles démarches,

« non seulement sur le parquet de cette chambre,
« mais auprès des députés individuellement ou en
« groupe pour conduire cette mesure à bonne fin.
« Quand je fus appelé à fonder un gouvernement,
« croyant comme je croyais, à tort ou à raison,
« à la lumière des renseignements que je possédais,
« qu'une injustice avait été commise contre la mi-
« norité du Manitoba, et que le gouvernement du
« pays était tenu de réparer cette injustice suivant
« les dispositions de la Constitution, j'en appelai
« sans peur au pays. Et en dépit de la grande
« scission, de la grande division dans le parti au-
« quel j'avais l'honneur d'être attaché, en dépit
« de toutes les clameurs, de l'agitation, et des
« préjugés, soulevés dans tout le pays sur cette
« question, dans l'exécution fidèle de ce que je
« concevais être mon devoir, je n'hésitai pas à
« risquer l'existence du gouvernement sur cette
« mesure. »

Nobles paroles que n'importe quel homme d'état
serait fier de voir gravées sur son monument.
Elles honorent l'homme qui les a prononcées et la
race qui peut se vanter d'avoir produit un pareil
homme.

Les admirateurs de Laurier, par exemple, n'ont
pas fait de tentative que je sache pour les attacher
à sa mémoire.

Les nôtres ont parfois payé bien chèrement les

honneurs qui les ont couronnés, et qui ont été si onéreux à la race. Mais nous, mortels ordinaires, bénissons Dieu de n'avoir jamais eu à porter des gloires dont le prix oblige celui qui en jouit à subir l'humiliation d'un pareil châtement.

Laurier laissa passer l'orage occupé qu'il était à mater les évêques par l'envoi de Rome d'un délégué papal au Canada. La grande iniquité était consommée, et bien rares furent les protestations qui s'élevèrent dans la province.

Pourtant une voix se fit entendre, fière et sans peur, mais vite étouffée sous les clameurs et les insultes.

Drummond-Arthabaska était vacant à l'automne 1896 par la nomination de mon père au banc de la Cour Supérieure. Son frère Louis, plus tard sénateur, se présentait à sa place. Et comme protestation au règlement infâme, Auguste Noël, sans espoir, sans argent, sans ami, posa sa candidature.

Il fut plus que mollement appuyé par le parti conservateur, qui ne devait d'ailleurs jamais, dans notre province, se relever de la défaite de 1896.

Ses chefs, alors comme aujourd'hui, étaient déconsidérés; aucun d'eux n'avait de talents réels, et la plupart croupissaient, comme ils croupissent encore, dans l'égoïsme et la stérilité doublées de

l'envie et de la jalousie, le tout gravitant autour d'appétits féroces.

Noël, cela va sans dire, fut écrasé. Il partit peu après pour le Youkon, tentant de retrouver à Dawson les moyens nécessaires à l'existence. Car tel est le fanatisme de nos moeurs politiques,—du moins en ce temps-là,—que sa carrière d'avocat était brisée à Arthabaska.

Nous le rencontrerons plus tard, quand il reviendra au pays, mais je ne pouvais passer devant sa noble figure sans la saluer et sans rappeler cette lutte inutile et amère, la première qui fût livrée, isolée et sans gloire, pour la justice et le droit violé.

Laurier, au sommet de sa gloire et de sa popularité, s'était embarqué pour Londres, où il allait représenter le Canada au jubilé de la reine Victoria et à la Conférence Impériale. Parti simple Wilfrid Laurier et, comme il disait, « *democrat to the hilt*¹ », il devait revenir « *sir Wilfrid Laurier* », chevalier de St-Michel et de St-Georges.

La terre anglaise réveilla-t-elle sa fierté britannique? Son impérialisme latent s'enthousiasma-t-il devant les gloires de Westminster? Chi lo sa?

Toujours est-il que pour la première fois dans l'histoire canadienne éclata, fanfare pour les uns,

1. Démocrate jusqu'à la semelle.

généralment de tonnerre pour les autres, la doctrine de la participation du Canada aux guerres de l'Empire.

Non content de mettre en danger l'industrie canadienne par une offre à l'Angleterre d'un tarif préférentiel sans rien recevoir en retour, — politique qu'il devait réaliser, le 25 avril 1897, avec le budget Fielding, et vainement dénoncée le lendemain par Sir Charles Tupper comme un coup terrible porté à notre industrie, — il devait entrer plus avant dans cette voie et ouvrir à doubles battants la porte à l'impérialisme militaire.

Son succès personnel fut grand en Angleterre, phénoménal. Son port distingué, le charme de sa personne, l'emprise de son éloquence avaient conquis tous ceux qui le virent ou l'entendirent.

Décoré par la reine, honoré par les grandes universités de Cambridge et d'Oxford, titulaire de la médaille Cobden (à cause de son libre échangeisme doctrinaire), Laurier, qui aimait les honneurs, l'uniforme et quelquefois le panache, — quand c'était le sien qui flottait au vent, — se laissa-t-il emporter par l'enthousiasme ou, comme Numa Roumestan, « par les idées qui viennent en parlant » ?

Je croirais plutôt que, sincèrement impérialiste, et de plus ne sachant trop comment reconnaître que lui, fils de la « race inférieure », il fût à la

tête d'un pays en majorité anglo-saxon, il exprima, pour cette fois, et avec joie, le véritable fond de sa pensée.

Il n'y avait d'ailleurs pas grand risque à promettre aux Anglais mer et monde, c'est le cas de le dire. Tout paraissait si calme et si paisible dans l'univers ; l'Europe si stable, et son concert si harmonieux. Comment pouvait-il croire que, dans bien peu de mois, le billet promissoire, ainsi signé au nom de son pays, viendrait à échéance, et que John Bull, en excellent homme d'affaires qu'il est, lui en demanderait le paiement.

Rebuté, en des termes dont la clarté ne pouvait laisser aucun doute, sur la possibilité d'une réciprocité du tarif préférentiel par le gouvernement impérial, Laurier était d'un autre côté, sur la question de la défense impériale, cajolé par ces mêmes gens, qui, ne voulant rien donner, étaient bien consentants à tout recevoir.

Qui d'ailleurs pourrait les en blâmer ? Je n'ai jamais pu avoir de lui aucune réponse bien claire sur ce sujet. Et plutôt que de dire, comme certains de ses amis (les plus obséquieux), derrière son dos : « Les Anglais l'ont acheté », j'aime mieux, encore une fois, croire à la sincérité de ses convictions. D'autant plus que, depuis ma tendre enfance, je le connaissais comme un impérialiste à tout crin et un anglomane convaincu.

Toujours est-il que l'on apprit avec stupeur, au Canada, comme en France d'ailleurs, que « la langue d'argent » avait lancé au monde impérial britannique, réuni à Londres autour de la vieille reine Victoria, impératrice des Indes, des paroles comme celle-ci :

« Que les trompettes sonnent, que les feux s'allument sur les collines ; et dans toutes les parties des colonies, bien que nous ne puissions faire beaucoup, ce que nous pourrons faire, nous le ferons pour aider l'Angleterre. »

Ce thème, reçu avec un enthousiasme bien compréhensible, il le reprendrait le 12 juin suivant à Liverpool, et, vitesse acquise, en l'amplifiant et en préconisant la théorie de la fédération impériale. Le *Times* du surlendemain interprétait avec ivresse, à son tour, ses paroles comme un engagement pour les colonies de se lever aux côtés de leur souveraine si jamais l'honneur et les intérêts de l'Empire étaient assaillis.

Puis à Edimbourg, au banquet de l'institut impérial, à Birmingham, en chaque endroit où il fut appelé à parler, le premier ministre canadien prodigua à l'Angleterre l'offre de l'or, de la chair et du sang de son pays.

Laurier revint au Canada comme un triomphateur et *le Soleil* de Québec retrouva les mêmes dithyrambes pour célébrer le prophète de l'impérialisme militaire que ceux dont s'était servi son ancêtre direct, *l'Electeur*, mis à l'index, pour dénoncer, en 1896, les fusils destinés par le parti conservateur aux milices canadiennes.

CHAPITRE VI

1898-1900

NOUS PARTONS POUR L'EUROPE. DES ÉTRANGERS
ÉTRANGES. A DIJON. LES ARPENTS DE NEIGE. LES
BOBARDS DE LA FRANCE. ET LA LOUISIANE.
« UNE PETITE ÎLE ». LA SARRE ET LE RHIN.
COQUELIN AÎNÉ DANS CYRANO. FACHODA. LA
GUERRE SUD-AFRICAINE. PARTIRA! PARTIRA PAS!
PAIE, BAPTISTE! VARIATIONS DE LA PRESSE. LE
PETIT-FILS DE PAPINEAU.

J'irai revoir ma Normandie.

(Vieille chanson).

*Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faudra donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré tes jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros, dès qu'il est nécessaire.*

(HENRI DE BORNIER).

QUANT à moi, mon libéralisme, plus de tradi-
tion que de formation réfléchie, commençait à
se sentir un peu perplexe. Mais, à dix-huit ans, les
impressions ne marquent pas trop profondément,

d'autant plus que mon père venait de nous amener en Europe, ma mère, ma soeur, une de nos cousines et moi.

L'hospitalité anglaise, la terre de France, tout ce monde d'histoire et de gestes glorieux, qui se levait devant moi, eurent vite fait de s'emparer de mon imagination de petit sauvage.

Les purs chefs-d'oeuvre de l'art et de la littérature anglaise furent pour moi une révélation et commencèrent à m'attacher à cette civilisation britannique que je connaissais si peu, et dont je ne faisais que commencer même à apprendre la langue¹.

Plus tard, en France, il me fut donné comme première expérience théâtrale d'entendre Coquelin dans *Cyrano*. Je ne crois pas avoir jamais éprouvé depuis pareille émotion.

Mais tout ce voyage fut un perpétuel enchantement dans un monde féérique. Combien de fois ai-je souhaité avoir le talent qu'il aurait fallu pour raconter ce séjour au doux pays des aïeux. Hélas! je me rends bien compte de l'insuffisance de ma

1. Pour être exact j'avais passé l'année précédente à l'Université d'Ottawa spécialement pour apprendre l'anglais. Mon professeur était le P. Fallon, plus tard évêque de London. On pouvait alors facilement pronostiquer que, comme évêque, il serait le Cauchon du Canada.

pauvre plume, auteur improvisé, livré par le hasard et les circonstances à la littérature; le pourrais-je d'ailleurs que ce n'en serait ni le temps, ni le moment.

Mais il me faut bien en dire quelques mots. Il y a près de quarante ans le Canada et les Canadiens, profondément oubliés, étaient tout à fait inconnus en France, surtout en Province. Or nous avions, entre autres, fait un séjour d'une semaine à Dijon.

Ce groupe de personnes, parlant français et formé évidemment d'étrangers, — cela se voyait aux costumes et aux manières, — fit sensation à l'hôtel où nous étions descendus. La curiosité des autres pensionnaires fut vivement éveillée. L'élégance de ma mère, — je puis dire, sans forfanterie, qu'elle était, à part sa distinction naturelle, une des femmes les mieux mises de son temps, — la remarquable et rare beauté de ma cousine, comme l'aristocratique apparence de ma pauvre et chère soeur; mon père, à qui les cheveux blancs, la moustache et le port donnaient l'apparence d'un colonel en retraite: tout cela intriguait vivement nos hôtes et leurs habitués.

Nous faisons maigre le vendredi, nous n'étions donc pas des Russes. Peut-être des Polonais? Nous allâmes à la grand'messe le dimanche, nous étions

par conséquent catholiques, et. . . nous parlions français. C'est ça, nous étions Polonais. Enfin on sut que nous étions du Canada.

C'était déjà assez remarquable, mais plus que cela, nous étions des Canadiens; notre langue maternelle, usuelle, notre langue enfin était le français. Si nous avions parlé huron, iroquois, micmac, le problème pour nos frères de France eût été moins compliqué. Mais non, il n'y avait pas à dire, nous, des Canadiens, nous parlions français!

Ce fut une révélation, presque une stupeur, et de sympathique objet de curiosité que nous étions, nous devînmes des héros.

Que de questions auxquelles nous dûmes répondre, que de fois il fallut recommencer notre cours d'histoire. Les arpents de neige de Voltaire, ils y croyaient encore.

Pauvre France! il lui aura coûté cher M. Arouet.

Dire que le peuple qui ordinairement a le plus de bon sens sur la terre se fait conduire en politique par un lèche-bottes du roi de Prusse ou un fou épileptique de Genève! Cela a abouti à la glorieuse révolution, « aux immortels principes » ! Et la farce tragique continue.

La France y a perdu son roi et a passé du premier au cinquième rang; l'Angleterre a gardé

le sien et a pris le premier rang dans le monde. Les arpents de neige!... Celui qui a dit que le Français était un monsieur décoré qui ne connaissait pas la géographie a dit une grande vérité.

Napoléon a vendu trois millions la Louisiane qui, alors peuplée de Français et de Canadiens, eût été une autre principauté que l'île d'Elbe, un autre reposoir que l'île Ste-Hélène, « petite isle », comme écrivait le boursier de Louis XVI.

Si ce génie surhumain eût su la géographie, les Etats-Unis ne seraient aujourd'hui qu'une mince ligne de terre le long de l'Atlantique.

Mais à dissserter, me voilà rendu à refaire l'histoire et le monde.

Revenons vite à l'hôtel de la Cloche. On fut plus que charmant pour nous. Ces Bourguignons eurent l'amabilité de dire que nous parlions français mieux qu'eux. C'était une flatterie sans doute, mais ce n'était pas pour déplaire.

Il est vrai qu'à la maison, pour les fautes de langage, nous étions d'abord repris, corrigés et ensuite sévèrement punis, si nous récidivions. Mais que nous le parlions bien ou mal, nous le parlons encore et ce n'est pas à M. de Voltaire, ni aux héros garés au Panthéon que nous le devons.

Rendons grâce au clergé catholique, qui, dans

le grand naufrage de la conquête, a sauvé pour notre petit peuple tout ce qui fait que, quand on en est privé, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Mais puisque je mentionne la perte du Canada, après avoir rappelé la vente de la Louisiane, je me demande pourquoi remonter si loin.

Pauvre France, ne l'a-t-on pas vue demembrer l'Autriche, nation catholique, et laisser intacte la Prusse, sa plus mortelle ennemie; ne l'a-t-on pas vue, rendue sur le Rhin, reculer, abandonnant la Rhénanie, prête à se révolter ou la Rhur séparatiste, comme elle perdra prochainement la Sarre? Pourtant il y a là Sarrelouis, qui doit garder la mémoire de Louis le Grand et du maréchal Ney. C'eût été fort différent n'eût été l'anti-cléricalisme de la France officielle.

Quand les Français se rendront-ils compte que le rôle de leur pays est celui d'être la grande nation catholique, et que chaque fois qu'elle abandonne cette mission divine, elle décroît, perd son rang et son prestige dans le monde.

Pourtant nous, ses enfants abandonnés, oubliés, c'est parce que nous l'aimons de toute notre âme que nous la trouvons plus belle avec Dieu et le roi qu'avec Staviski et Lévy. Mais il est grand temps d'arrêter cette dissertation qui m'entraînerait à plus d'un volume, que je n'ai ni le temps

d'écrire, ni le lecteur la patience de lire, il est temps, dis-je, de revenir au Canada.

Mais avant ce retour au pays, puisque j'ai mentionné Coquelin et Cyrano, on me permettra de dire un mot de mes impressions. Tout d'abord, je me pris à écouter, empoigné par la musique, des vers claironnés par la voix d'or de Coquelin.

Prenez un adolescent de dix-huit ans, avec une imagination vive, un certain sens du rythme et de la beauté, sorti d'un village sis presque au fond des bois, et transporté soudain aux sources les plus hautes du génie humain.

Bientôt la douceur de la langue française et le côté si vraiment nôtre du héros m'empoignèrent à tel point que, ne voulant rien perdre, je vivais les actes, l'esprit tendu à se briser, et les entr'actes à sangloter pour soulager mes nerfs.

Je sortis du théâtre malade, écrasé, anéanti, mais emportant dans mon âme, à jamais, comme un pur flambeau, la grâce, la splendeur, le génie du verbe français, et le culte ardent de cette langue, la nôtre, que je baptisai un jour « Sa majesté la langue française ».

Repasant par Londres au retour, nous fûmes témoins de la haine francophobe que les incidents de Fachoda venaient d'y faire éclater.

Personne en ces temps éloignés n'aurait songé à prédire l'entente cordiale.

L'eût-on fait, on aurait assurément, comme beaucoup de ceux qui voient clair avant les autres, passé pour un faux prophète, doublé d'un imbécile.

Mais les nuages de la guerre allaient s'obscurcissant, les héritiers de Cecil Rhodes avaient besoin de la liberté des Républiques sud-africaines pour satisfaire leurs appétits de ploutocrates. C'est alors que le billet promissoire de Laurier devait rencontrer sa première et rapide échéance, dans une guerre de conquête et d'injustice.

C'est là que devait se payer, dans le sang, la traite souscrite à Londres au nom du Canada.

Avant même que l'ultimatum du Transvaal eût été envoyé à l'Angleterre, une feuille n'ayant aucun caractère officiel annonçait la possibilité de la guerre et réclamait l'envoi d'un contingent canadien.

Le même jour, le 3 octobre 1899, dans une entrevue au *Globe*, Sir Wilfrid répudiait la rumeur « comme une pure invention ».

Il ajoutait que constitutionnellement il n'en voyait pas la possibilité, au moins sans que le parlement eût autorisé cet envoi.

La Presse et *La Patrie*, alors journaux libéraux, traitant la question du point de vue de nos obligations coloniales, condamnaient cette participation du Canada à une guerre étran-

gère, rappelant avec raison l'attitude de Sir John MacDonald en 1886, lors de la guerre du Soudan.

La presse anglo-canadienne était partagée, mais penchait nettement vers l'envoi de troupes.

Après bien des hésitations et des tâtonnements, le gouvernement se décida pour l'action. Et, pour la première fois, sans que le parlement eût été convoqué, le Canada prenait part à une guerre étrangère.

Nous étions entrés de notre plein gré, sans même demander l'opinion du pays, dans l'impérialisme militaire, un premier contingent s'étant embarqué à Québec le 30 octobre 1899.

Il devait être suivi de bien d'autres; c'était le doigt dans l'engrenage; le jour viendra où le corps y passera tout entier, laissant le pays écrasé et pantelant avec 60,000 morts, 100,000 invalides et plus d'un milliard de dettes de guerre.

Le parlement se réunit en février, et son premier acte fut de porter la préférence britannique de 25 à 33 1-3%.

La jeunesse libérale était pour le moins troublée et inquiète dans sa foi au grand chef. D'autant plus que la guerre contre les Boers n'intéressait nullement le Canada, si ce n'est comme nation civilisée, pour en reconnaître l'injustice absolue. Opinion dénoncée au Canada par nos ultra-loyalistes comme de la trahison, mais cou-

ramment exprimée au parlement anglais par les jeunes libéraux, entre autres par Lloyd George et McKenna. Au Canada une voix enfin s'éleva pour donner une expression publique à ces sentiments.

Cette voix était celle du jeune député fédéral de Labelle, Henri Bourassa, qui avait abandonné son siège en protestation de ce viol de la Constitution et qui venait d'être réélu à l'unanimité de ses électeurs, Canadiens et Anglais.

Petit-fils de Papineau, il avait déjà à mes yeux un prestige énorme.

Son attitude si crâne et si vraiment canadienne en fit rapidement l'idole de toute la jeunesse étudiante malgré la conspiration du silence ou, de temps à autres, la calomnie, ourdie et lancée contre lui par la presse ministérielle.

A la chambre, il fut suivi par cinq libéraux et quatre conservateurs, tous de langue française.

Mais Laurier entreprit alors, au moyen de sa presse déjà servile, l'éducation impérialiste du pays. Il rencontra naturellement une approbation enthousiaste chez les Anglo-Canadiens et une molle résistance, bientôt complètement abandonnée, de la part des libéraux de sa province qui devaient finir par un endossement complet de toute la thèse impérialiste.

Finalement ce fut le vieux chef conservateur Sir Charles Tupper qui rappela la population au sens commun, en déclarant publiquement: « Laurier est trop Anglais pour moi. »

CHAPITRE VII

1900-1904

LA LIGUE NATIONALISTE. ASSEMBLÉE À DRUMMONDVILLE. BAISERS RENOUVELÉS DU JEU DE PAUME. JE VAIS DEMEURER À MONTMAGNY. CANDIDAT LIBÉRAL. UN PETIT PAPIER COMPROMETTANT. ELU! ON ME CONFISQUE MON PERMIS. L'ANCIEN PARLEMENT. TEMPÊTE IMPÉRIALISTE. LE GOUVERNEMENT TIENT BON. LA RÉPONSE D'ONTARIO.

*Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.*

(LA FONTAINE.)

C'EST peu après les élections de 1900 qui, faites en pleine guerre, et surnommées les élections kaki, ramenèrent le gouvernement au pouvoir, que fut fondée à Montréal la *Ligne nationaliste*.

Je n'avais pas encore le droit de vote, mais, on peut le croire, j'étais allé entendre Laurier parler à Québec-Est.

Mon rougisme commençait à s'effriter. Il avait reçu trop de coups et subi trop de désillusions pour ne pas être devenu un peu sceptique. Seulement la vue du grand chef, son éloquence magique, la foule en délire agirent sur le jeune homme que j'étais et, venu à l'assemblée pour siffler, je me pris à applaudir. Je revins convaincu que si les libéraux avaient commis des erreurs, il fallait les leur pardonner devant les crimes des conservateurs. Mais une fois l'enthousiasme refroidi, je me repris vite à la doctrine du nationalisme, telle que prêchée par Bourassa et pratiquée jusqu'en 1897 par les deux partis politiques du pays.

J'étais d'ailleurs en correspondance avec Bourassa. Il m'envoyait ses discours que je distribuais consciencieusement aux élèves de la faculté de droit de Laval dont je suivais les cours.

Cela m'avait mis en relations avec la jeunesse de Montréal, et dix d'entre nous avons fondé la ligue nationaliste pour promouvoir nos idées et notre politique à l'encontre des deux partis¹.

Bourassa était notre porte-parole, sans être un de nos membres. Olivar Asselin, encore secrétaire de Gouin à cette époque, ne nous avait pas apporté alors son esprit et sa plume également acérés.

1. Il reste Omer Héroux, Omer Chaput et moi: les autres sont morts ou j'ai oublié leurs noms.

Nous avions une petite feuille hebdomadaire, *les Débats*, et le Théâtre National comme lieu de convocation pour nos réunions publiques.

La jeunesse y accourait en foule entendre Bourassa que dénonçait copieusement, le lendemain, les feuilles ministérielles et celles de l'Opposition.

Il était pour les unes et pour les autres, quelles que fussent leur couleur ou leur langue, un traître et un rebelle; mais il y avait cette différence que les journaux anglais, étant donnés leurs sentiments bien légitimes, y mettaient plus de décence, et les journaux français plus de basses injures.

Au cours de cette campagne, Bourassa fut invité à parler à Drummondville avec son compagnon de lutte, Dominique Monette, député de Laprairie-Napierville aux Communes.

Laurier était alors en Angleterre pour la Conférence Impériale de 1902.

Comme cette ville était située dans l'ancienne division de mon père, je reçus une lettre de Bourassa me priant d'assister à l'assemblée et d'y porter la parole.

Mon nom naturellement devait y causer plus de sensation que mon discours.

Invités également: le député libéral de Drummond-Arthabaska, mon oncle Louis La Vergne, et Joseph-Edouard Perreault, alors jeune avocat pratiquant à Arthabaska, futur ministre de la

Province, mais qui devait être auparavant candidat au fédéral dans une élection restée fameuse. J'aurai l'occasion d'y revenir en temps et lieu.

Cette fois-là les prévisions furent déroutées par la nouvelle que Laurier, à Londres, avait refusé de s'engager plus avant dans les propositions de Chamberlain et avait arboré, ou presque, la doctrine nationaliste.

Au lieu d'une discussion contradictoire, à laquelle tout le monde s'attendait, ce fut une répétition des baisers Lamourette et une affirmation solennelle, enthousiaste, unanime, des principes du nationalisme intégral le plus pur.

Des résolutions condamnant la participation du Canada aux guerres de l'Empire, ne reconnaissant que la seule obligation de la défense nationale, furent universellement acclamées par tous, libéraux, conservateurs et nationalistes.

Cette retraite stratégique de Laurier avait naturellement causé un grand contentement chez les libéraux canadiens-français qui pensaient comme nous, au fond, mais n'osaient le dire publiquement. Ils étaient plus que soulagés de voir cette épine tirée de leurs petits petons opportunistes.

La politique esquissée à Drummondville, dans cette assemblée organisée par Napoléon Garceau (aujourd'hui commissaire des chemins de fer), l'un des fondateurs du mouvement nationaliste, deve-

nant orthodoxe par la nouvelle attitude de Laurier, se manifestait de plus en plus populaire.

Le parti libéral, toujours au guet du vent, jugea habile de faire venir Bourassa à Québec pour qu'il y exposât sa doctrine dans une grande assemblée.

Elle fut tenue, le 8 décembre 1903, dans la grande salle d'exercices militaires, sous la présidence de feu Ernest Roy, alors député à l'assemblée législative pour Montmagny, depuis député à la chambre des Communes, et enfin juge de la Cour Supérieure. Pour le moment le parti au pouvoir ouvrait ses voiles au vent du nationalisme; le parti conservateur semblait au contraire gonfler les siennes à celui de l'impérialisme le plus *jingoë*.

Inutile de dire que j'y assistais et que j'avais pris part à l'organisation, trop heureux de voir se concilier mes convictions et mes couleurs politiques. Les loisirs d'ailleurs ne me manquaient pas.

Reçu avocat au mois de juillet précédent, j'avais ouvert mon étude légale à Québec où, il faut bien le dire, la fortune, non seulement ne m'avait pas encore souri, mais avait gardé à mon endroit un visage sévère.

Je m'étais fait un point d'orgueil, — la jeunesse est présomptueuse, — d'annoncer à mon père que, maintenant que j'étais admis au barreau,

il n'aurait plus à me fournir aucun subside, que je gagnerais ma vie.

Le cher homme avait été très fier de moi, car j'avais tenu parole; et il le racontait volontiers. Pour ma part, je l'étais déjà beaucoup moins. Mon souvenir est que les revenus de cette importante étude légale, après six mois de pratique, se chiffraient comme actif à un dollar net, avec un passif de dettes que je finis de payer deux ans plus tard. Au fait, ai-je vraiment fini?

Aussi quand, à la fin de ce même mois de décembre, on vint me suggérer qu'il y avait une ouverture à Montmagny pour un jeune avocat libéral, j'acceptai l'idée avec un empressement que l'on comprendra. D'autant plus que le fond de ma pensée avait toujours été d'aller demeurer à la campagne.

Me voilà donc de retour dans le pays de mes ancêtres. Ainsi commença une longue liaison avec ce comté de Montmagny, qui dure encore après plus de trente années.

Le député fédéral du comté, Monsieur Martineau, était décédé depuis quelques mois et l'on se mit à mousser ma candidature¹. Naturellement je

1. Il serait injuste de ma part si je ne rappelais pas ici que je dus en grande partie cette popularité autour de ma personne à M. le juge P.-A. Choquette et à ses amis.

ne pris pas la chose très au sérieux. Mais elle ne pouvait pas me nuire comme réclame pour mon bureau d'avocat. Je laissai porter.

A ma grande surprise, voire à ma stupéfaction un peu effrayée, je fus, par une énorme majorité, choisi comme candidat libéral à la convention tenue en vue de l'élection complémentaire imminente.

Comme on s'en doute, vu mon nationalisme déclaré, j'étais considéré d'une orthodoxie plutôt douteuse dans les cercles officiels de ce parti.

J'écrivis aussitôt à Bourassa pour lui demander conseil; il me répondit d'accepter, car il avait besoin de moi à Ottawa, me manda-t-il.

D'un autre côté, les bonzes et hauts pontifes ne voyaient pas ma nomination d'un oeil absolument serein, à commencer par le grand chef.

Toujours est-il que mon futur collègue au local, Ernest Roy, à une réunion des organisateurs tenue en présence de Bourassa, m'apporta de leur part le document suivant:

« Je, soussigné, Armand Lavergne, candidat
« libéral dans le comté de Montmagny, déclare
« par les présentes que j'approuve tous les actes
« passés du gouvernement libéral, et m'engage à
« les approuver à l'avenir. »

Il me laissa clairement entendre que si je ne signais cette formule, je serais privé du nerf de

la guerre. Du moins tel était le message dont on l'avait chargé.

L'on sait que, suivant ce qu'en disait feu Israël Tarte: « les élections ne se font pas avec des prières. »

Je me fis remettre le document et demandai à Bourassa ce qu'il en pensait. Il me répondit assez sèchement que ça n'était pas de son affaire.

Mettant le papier dans ma poche, je dis à mon ami Ernest: « Je n'ai pas l'intention de signer, mais je ferai l'élection sur ce document. Avec ce papier je n'ai pas besoin de fonds. » Inutile de dire qu'il y eut du bruit dans Landerneau. Mais je gardai précieusement ce papier caractéristique.

Bourassa partit pour Ottawa et, après entrevue avec Laurier, je fus accepté comme candidat libéral, *libre* de toute attache et de tout engagement sur les questions impériales et nationales.

Le comté de Montmagny étant profondément libéral, — comme il l'est encore d'ailleurs dans ses couches profondes, — avec le prestige du parti et l'organisation de la *machine*, je fus élu sans peine.

Mais la misère physique ne manqua pas. Je ne me souviens pas d'une quinzaine dans ma vie de froid plus intense et soutenu. Le thermomètre oscilla entre vingt et trente-sept en bas de zéro. Le temps heureusement se tint au beau, mais la

pouderie était quelquefois presque impossible à endurer par ces grands froids. Malgré tout j'aimais les longues courses en traîneau qui fouettent le sang et l'imagination.

Bien emmitoufflés dans notre carriole, Ernest Roy et moi discussions de *omni re scibili*, à faire jaunir de jalousie le défunt Pic de la Mirandole en personne, pendant que notre cheval dévalait les longues et abruptes côtes de Montmagny à la musique de son collier de grelots.

Au sortir du bois, ou quand nous étions trop gelés, nous frappions à la première maison, et partout, de l'ami ou de l'adversaire, l'hospitalité accueillante ne démentit jamais la réputation de courtoisie de nos habitants.

Le premier à me féliciter de ma victoire fut mon adversaire de la veille, mon confrère au barreau, Maître Maurice Rousseau, avec qui je me liai d'une amitié que sa mort seule a pu rompre.

Ce même jour, le 16 février 1904, le comté de Kamouraska avait envoyé aux Communes un autre jeune avocat qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire du pays, et surtout du parti libéral.

En effet Ernest Lapointe y avait été élu en remplacement de l'honorable Georges Carroll, nommé juge, et depuis lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Naturellement la ligue nationaliste voulut fêter

la victoire du premier de ses membres nommé à la Chambre des Communes.

Asselin, dégagé du « rond-de-cuirisme », pour lequel il ne se sentait et n'avait nulle vocation, avait fondé le *Nationaliste*.

Il organisa une grande assemblée à notre rendez-vous ordinaire, où Bourassa et moi primes la parole.

Je ne crois pas que le discours que je fis ce soir-là soit mon meilleur titre à la postérité.

J'essayai de me raccrocher aux déclarations de Laurier à Londres, en 1902, et d'attaquer le parti conservateur, de manière à ne pas trop compromettre mon orthodoxie libérale et à ne pas scandaliser outre mesure mes nouveaux électeurs. A peine élu je commençais à danser sur la corde.

Je ne raconterai pas ici les sensations que peut éprouver un nouveau député, qui entre relativement très jeune à la chambre des Communes, et qui peut être tenté d'exagérer son importance.

Mon amour-propre devait néanmoins subir un premier choc, avant même que je fusse rendu à Ottawa.

Le conducteur du chemin de fer commença par confisquer mon permis de circuler (passe), en me disant qu'il ne connaissait qu'un La Vergne qui fût député, lequel était beaucoup plus âgé que le

jeune homme qui se servait de ce permis. Hélas! dire qu'il y avait sur le globe, dans le pays même, des gens assez peu instruits pour ignorer ma gloire et mon nom. *Vanitas vanitatum!*

Heureusement l'affaire s'arrangea; un des voyageurs, qui me connaissait, exhiba au rigide contrôleur un journal contenant la nouvelle de mon élection avec mon portrait. Mon permis restitué, je pardonnai avec magnanimité au malheureux cheminot, qui se confondait en excuses.

Le vieil édifice du Parlement, incendié pendant la guerre, moins luxueux que le nouveau, avait pour moi plus de cachet et plus de distinction.

La chambre, moins en longueur, avait aussi bien meilleure acoustique; les députés, plus rassemblés, se voyaient et s'entendaient. On savait si l'on était écouté, qui vous interrompait; on pouvait y parler sans s'arracher les bronches et vous aviez une chance d'être entendu. Aujourd'hui on est rapidement à bout de souffle et l'inspiration, comme le débit, s'en ressent. Il faut, aux malheureux reporters, des oreilles d'un format spécial, — non pas pour comprendre, en démocratie ce n'est pas absolument essentiel, — mais pour saisir la phrase prononcée.

Quand j'y arrivai, en 1904, il y avait encore, au Parlement, quelques-uns des « grands ancêtres »

du temps de la confédération: sir Richard Cartwright, « le vieux lion d'Oxford », sir George Foster, ancien ministre, sir John MacDonald, Billie Patterson, à la voix tonitruante, qu'on entendait gronder du dehors, le doucereux et dangereux Blair, qui passait pour n'avoir jamais fait une lutte dans l'opposition, Costigan, ancien ministre, dont l'uniforme Windsor finit par servir de réclame à une médecine brevetée très... rafraîchissante.

Parmi les jeunes s'annonçaient Guthrie, mon compagnon de pupitre, alors ardent libéral, maintenant membre du cabinet Bennett; Leighton McCarthy, le neveu de Dalton; Rodolphe Lemieux et le Dr Béland, tous deux aujourd'hui sénateurs.

Le calibre a-t-il diminué ou bien est-ce le rapprochement, l'habitude, les années? Je ne sais. Mais les débats maintenant me semblent plus mornes, plus ternes, les orateurs plus loquaces, plus bavards qu'éloquents.

Pour bien admirer les grands hommes, d'une façon qui leur rende justice ou leur plaise, il vaut mieux les regarder à travers les journaux de parti.

J'entrai, la gorge un peu serrée par la timidité, l'esprit un peu effrayé par mon audace de me

voir là, moi, — tout comme un autre, — dans le saint des saints.

Il ne faut pas se faire des terreurs inutiles, se sentir dans le dos couler des sueurs froides. Non! non! Il suffit de ne pas être absolument au-dessous de la moyenne, et n'importe qui peut aspirer aux premiers rangs.

Cette session fédérale fut relativement très longue, la Chambre discutant la création du nouveau Transcontinental.

Elle finit à l'automne, en tempête, sur un incident assez insignifiant en lui-même et n'ayant aucune relation avec le nouveau chemin de fer.

Lord Dundonald, commandant des troupes canadiennes, avait eu un différend avec l'honorable Sidney Fisher, ministre de l'agriculture, au sujet de la nomination d'un officier. Le noble lord ayant publiquement critiqué le ministre, le cabinet l'avait sans plus de façon prié de retourner chez lui, en Angleterre.

Les Tories attaquèrent violemment le parti libéral et le *Frenchman*, qui était à sa tête, pour avoir osé pourfendre l'oreille d'un grand soldat, héros de Lady Smith, dans la récente guerre du Transvaal.

Laurier avait eu, en parlant de lui, un lapsus, si l'on veut, et l'avait appelé un « foreigner »¹. Scandale et furie des ultra-loyalistes!

Tellement que si le ministre en cause eût été un Canadien français, le gouvernement aurait probablement pris peur et reculé prestement.

Mais Fisher était un anglophone et, en plus, de caractère peu craintif. Il accepta vaillamment la bataille.

Les Chambres dissoutes, les élections s'engagèrent pratiquement sur cette seule « affaire Dundonald ».

Le parti conservateur emboucha la trompette impérialiste avec accompagnement en demi-sour-dine du grand orchestre anti-français et anti-catholique.

L'affaire Dundonald, l'attitude de Laurier à Londres, le *scandale* de voir à la tête du pays « un Français catholique », en un mot tout le cycle ordinaire des appels aux préjugés et à la passion fut mis en jeu par la presse conservatrice, dans l'Ontario spécialement. Au soir du scrutin, pour la première fois, le parti libéral comptait, dans cette province, une majorité de dix sièges, ce qu'il n'avait jamais vu.

1. Etranger, aubain.

On avait tâté le sentiment nationaliste des Anglo-Canadiens et la réponse avait été nettement différente de celle à laquelle s'attendaient les « jingoes ».

CHAPITRE VIII

1905

UNE IMPORTANTE ANNÉE. DEUX NOUVELLES PROVINCES. UNE LOI DE JUSTICE. UNE FORTE MAJORITÉ. LE GOUVERNEMENT BAT EN RETRAITE. BOURASSA À LA RESCOUSSE. AUGUSTE NOËL VIENT À NOTRE SECOURS. DIEU NE MEURT PAS! UNE GRANDE ASSEMBLÉE. ENCORE UN RÈGLEMENT BOITEUX. DES INJURES COMME RÉCOMPENSE.

*Il fut toute une époque, et longtemps notre race
N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour
[cuirasse.*

(LOUIS FRÉCHETTE.)

« Pensez-vous que ces larmes de sang aient été versées en vain? Non! chacune de ces larmes tombées sur son pays, chaque souffle enflammé de son coeur puissant fera naître des troupes de héros. Et ils ébranleront le monde avec leurs pensées et leurs actes. »

(TURLYANANDA.)

LE gouvernement libéral, inutile de le dire, fut reporté au pouvoir par une immense majorité dans tout le pays. Réélu dans Montmagny,

je profitai de la vacance pour me marier et aller faire un voyage en Europe, n'en revenant que pour la session qui s'ouvrait au mois de février.

Cette session devait être l'une des plus importantes, sinon la plus importante de ma vie publique, car elle orienta, probablement bien différemment de ce qu'elle aurait pu être, toute ma carrière, comme on le verra par la suite.

Le reste des territoires de la rivière Rouge, à part le Manitoba, reconnu comme province en 1870, n'avait reçu qu'une constitution provisoire. Les territoires devaient, à cette session, entrer définitivement dans l'Union, formant ainsi deux nouvelles provinces: la Saskatchewan et l'Alberta.

Il s'agissait donc de créer, en outre des lois qui devaient les administrer, le système scolaire sous lequel elles seraient gouvernées.

On se rappelle qu'en 1875 ce pays avait reçu¹, comme territoires du Nord-Ouest, le même système scolaire que la province de Québec et le même régime établissant l'égalité des deux langues, anglaise et française.

Dès que, par l'immigration, les anglophones furent devenus la majorité, on avait passé des ordonnances abolissant et l'usage de la langue

1. Par un vote unanime des Communes.

française et les écoles confessionnelles, tout comme au Manitoba.

Ces ordonnances passées à l'encontre du statut fédéral étaient clairement *ultra vires*.

Il y avait eu, inutile de le dire, longue agitation, appels aux tribunaux et au Conseil Privé.

Mais tout cela devenait académique, puisque le parlement fédéral était à doter ces nouvelles provinces de la Constitution qui devait les régir définitivement.

Laurier, qui avait vieilli et s'était beaucoup amendé du *rouge* intransigeant de sa jeunesse, appuyé d'ailleurs par son ministre de la justice, un Irlandais catholique, l'honorable Charles Fitzpatrick (depuis sir Charles), avait répété, dans le statut créant les nouvelles provinces, mot à mot, la loi régissant les langues et la question scolaire dans la province de Québec. En un mot le statut de 1875.

Robert Borden, chef de l'opposition, prit l'attitude qui avait été celle de Laurier en 1896 et s'opposa énergiquement, avec tout le parti conservateur, à l'ingérence fédérale en matière scolaire. La seule différence dans le débat fut que les rôles étaient renversés. Les libéraux se virent coiffer à profusion de leur doctrine de 96.

Et encore une fois on vit se répéter ces campagnes de fanatisme et d'attaques violentes contre

la religion catholique, la langue française et « l'ignorance de la population illettrée de Québec ».

Un ministre, l'honorable Clifford Sifton, qui, menacé d'accusations de scandales publics et privés, avait dû résigner comme membre du cabinet, crut bon de couvrir sa retraite et ses petites faiblesses du manteau anti-catholique et anti-français.

Au sein même du cabinet la tempête continuait; Fielding, considéré l'homme le plus fort du gouvernement et le successeur éventuel de Laurier, menaçait de donner également sa démission, si l'on persistait à reconnaître les droits de la minorité.

Néanmoins le vote fut pris, en seconde lecture, sur la loi intégrale, comportant les droits constitutionnels non émanés de la minorité. Elle fut votée le 21 février à quatre-vingt-une voix de majorité, par une chambre de deux cent quinze ou vingt députés.

Toute la province de Québec, libéraux et conservateurs moins un, et trois anglo-protestants des autres provinces, conservateurs, votèrent avec le gouvernement.

Mais Fielding n'avait voté en seconde lecture qu'avec l'entente absolue que la loi serait amendée en comité. En effet, le 21 mars, Laurier qui, un mois avant cette date, jour pour jour, avait an-

noncé qu'il se tenait « sur le roc de la Constitution », était descendu de ce promontoire, et les droits de la minorité, si récemment votés par cette énorme majorité, étaient complètement biffés d'un trait de plume.

Il ne s'agissait plus alors que de rallier les dissidents, s'il y en avait, et de faire adopter ce petit monstre en lieu et place du bel enfant canadien, mis au monde un an auparavant.

La position était délicate, car nous, les libéraux de la province de Québec, nous avions annoncé, à son de trompe, l'attitude si magnifiquement patriotique du gouvernement. Pavillon baissé, honteusement mis en poche, il fallait maintenant reculer en ayant l'air d'avancer.

En outre de mes fonctions de député de Montmagny, j'avais été promu par Asselin à celles plus hautes encore de correspondant parlementaire du *Nationaliste*. Cela m'obligeait à double besogne, mais à vingt-cinq ans on a du temps pour tout.

Il me fallait prendre l'attitude d'un bon partisan, bien discipliné, ou condamner la dérobade du gouvernement devant les menées de nos ennemis.

Je ne raconterai pas ici à quelles luttes peut avoir à faire face, en certaines circonstances, un député qui veut faire ce qu'il croit être son de-

voir, ni à quelles caresses ou à quelles menaces il peut être en butte.

Pourtant la question était claire et le chemin net; en dépit des conséquences et des résultats matériels probables, il n'y avait pas à barguigner avec l'honneur. D'un côté mon avenir et mes chances de succès dans le parti libéral, où j'étais un des favoris; de l'autre, ma langue maternelle, la religion de mes pères, en un mot les droits contestés mais certains d'une minorité de ma race et de mon sang. Il ne me vint pas à l'esprit d'hésiter un instant.

Bourassa d'ailleurs était franchement de mon opinion, ou plutôt, devrais-je dire, je partageais complètement la sienne.

Nous décidâmes la bataille pour le droit et la justice.

Nous rencontrâmes une aide morale considérable dans les conseils et la vaillance souriante et réconfortante d'Auguste Noël qui, de retour du Youkon, se trouvait à Ottawa pendant cette crise. Noël avait ouvert son étude légale à Edmonton (Alberta), avec son frère Camillien. Son succès fut rapide et transcendant. Son talent, son prestige vite remarqués, il fut invité à parler dans les centres principaux de cette province. Ses discours, qui ne dissimulaient ni son origine, ni ses

convictions, firent sensation et son nom était sur toutes les lèvres comme futur ministre dans le cabinet Scott¹.

C'est au lendemain d'un de ces succès, à Calgary, qu'il fut terrassé en trois jours par un mal foudroyant. Je reçus en même temps que les extraits de journaux racontant ses triomphes la nouvelle de sa mort.

Il la vit venir en chrétien convaincu qu'il était, et il accepta avec résignation et courage le sacrifice de quitter sa jeune femme, après six mois de mariage, — elle qu'il avait attendue quatorze ans, presque sans espoir, — et l'enfant qu'il ne connaîtrait pas sur cette terre.

Il repose à côté d'elle aujourd'hui dans le petit cimetière d'Arthabaska. Une simple croix de marbre marque la place de leur dernier sommeil; sur les bras de la croix sont gravées ces paroles de Garcia Moreno qu'il aimait à répéter, et qui semblent une synthèse de sa trop courte vie: « Dieu ne meurt pas! »

Non, Dieu ne meurt pas! et ta mémoire aussi vit encore dans quelques coeurs fidèles. A ton exemple, j'ai cru, modeste soldat, que le droit, la

1. Cette digression nous mène, on le voit, jusqu'à 1907.

justice non plus ne mourraient pas et toute ma vie j'ai essayé de batailler pour eux; déjà le soir descend, — *et jam dies evanescit*, — mon tour s'en vient d'aller, moi aussi, dormir sous la croix de marbre.

O mon frère et ma soeur, dans la gloire où vous êtes, n'oubliez pas celui qu'ici-bas vous avez aimé, afin qu'avec vous et pour toujours il sache lui aussi se souvenir que Dieu ne meurt pas!

Une grande assemblée fut convoquée au Monument National, à Montréal, où Bourassa vint discuter la question.

Naturellement j'y assistais et le président, Asselin, si je me souviens bien, après le discours de Bourassa, m'invita à prendre la parole.

Il n'y avait pas grand'chose à ajouter au magistral exposé fait par Bourassa des droits sacrés, *les plus constitutionnels* de la minorité, et de la triste reculade que le gouvernement venait d'accomplir, devant les forces combinées du fanatisme, de l'ignorance et des préjugés.

Je m'engageai simplement à tenir jusqu'au bout, à sauver du moins l'honneur et à empêcher, si possible, la prescription par notre protestation¹.

1. Voir: *La Vérité sur la question du Nord-Ouest*, par A. La Vergne, une brochure, au *Nationaliste*, 1906.

La presse ministérielle, il va sans dire, commença contre nous, Bourassa, moi, et les sept députés conservateurs canadiens-français qui nous suivaient, une campagne de mensonges, de calomnies, de faux textes et de sophismes, dont le souvenir seul me fait encore passer sur le cœur un relent de dégoût.

Inutile d'ajouter que notre protestation fut vaine et que les droits constitutionnels des nôtres, reconnus par la parole sacrée de la Souveraine en 1870, furent à jamais abolis.

Pas complètement tout de même. Je dois ajouter qu'après trois mois de lutte et de bataille, tant à la chambre que dans notre seul organe, *le Nationaliste*, et sur les tribunes publiques, le député d'Edmonton, Lamont, maintenant juge de la Cour Suprême, proposa un amendement, qui assurait à la minorité de l'Alberta et de la Saskatchewan pratiquement ce que le règlement Laurier-Greenway accordait à celle du Manitoba.

La crise était finie pour le moment; mais, encore une fois, l'esprit de parti, l'amour du pouvoir et la satisfaction que celui-ci peut donner aux appétits, l'avaient emporté sur le devoir nettement défini qui nous incombait, à nous députés, à ceux du moins de langue française et de religion catholique.

Chose remarquable, la presse canadienne-française trouva plus de haine et plus de boue pour Bourassa et moi, qui avions défendu ce qui nous appartenait, qu'elle n'en avait eu pour les Sifton, les Fielding et les autres *ejusdem farinae* qui nous avaient dépouillés.

CHAPITRE IX

1906

JE PROPOSE UNE LOI. ET JE SUIS MAL REÇU. DAVID ET GOLIATH. UN ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE. LE LION DANS SON ANTRE. SEPT PAGES À LA PAGE. LA POPULATION DU PAYS. UNE CIRCULAIRE SANS PRÉJUGÉS. UNE CONSPIRATION À L'AGONIE. UNE NOUVELLE BATAILLE. LES DEUX ADVERSAIRES.

*Celui qui garde sa langue
Garde la clef qui de ses chaînes le délivre.*

(MISTRAL).

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

(RACINE).

C'EST à la session suivante, en 1906, que je proposai pour la première fois à la chambre un projet de loi afin de faire reconnaître, dans les services de l'État ou d'utilité publique, les droits de la langue française, pratiquement ignorés dans tous ces domaines.

Le temps a marché depuis ces jours, et je ne

veux pas paraître m'acharner sur la mémoire d'un homme resté grand malgré ses défaillances. Aussi je ne citerai pas le discours de Laurier en réponse à ma proposition de ce qu'on a appelé « la loi du français ».

Si quelqu'un en a la curiosité, il peut le retrouver dans le journal des débats et se former à lui-même sa propre opinion.

Mais je ne surprendrai personne en disant que je ne trouvai pas le nombre de députés suffisants, (car il en faut cinq), pour demander le vote.

Rappellerai-je aussi la campagne de ridicule dont on tenta de couvrir le malheureux député de Montmagny, coupable de vouloir appliquer l'esprit et la lettre du pacte fédéral dans les ressorts de l'administration de notre vie nationale?

On n'eut pas de paroles assez dures pour cet empêcheur de digérer en rond.

Mais le reproche qui devait m'être le plus sensible fut de rappeler ma jeunesse.

Hélas! que ne peut-on me le jeter de nouveau au visage aujourd'hui.

Je me souviens, entre autres, d'un journaliste, beaucoup moins jeune que moi, dont le talent incontestable avait subi de nombreux avatars avec la Presse, où s'exerçait sa plume, mais qui avait aussi le faible d'aimer un peu la vieille fine (si on peut dire que ce soit un faible). Il m'avait pul-

vérifié d'un formidable premier-Montréal, ayant pour titre: *Le jeune fou de Montmagny fait ses dents.*

La réponse était facile et s'imposait.

J'admis, dans le *Nationaliste* du dimanche suivant, le bien fondé de l'accusation, me contentant d'ajouter que « la chose étant, j'étais encore plus avancé que mon honorable contradicteur, puisqu'à soixante ans passés, *il était encore à la bouteille.* »

Le mot, qui ne demandait pas un terrible effort de l'imagination, eut du succès et fit le tour de la presse.

Il est bon de dire que, grâce à la plume d'Asselin, à la collaboration de Jules Fournier et de quelques autres, le *Nationaliste* constituait, chaque semaine, quand il paraissait, et cela suivant le témoignage désintéressé, paru dans la *Revue des Deux Mondes*, du professeur Louis Gillet: « un petit événement littéraire ». On se l'arrachait.

Les courriers parlementaires de Montjorge même étaient invariablement traduits et commentés par toute la grande presse anglaise des deux partis.

Le journal d'Asselin gitait en ce temps-là dans une cave, ou presque, de la rue St-Vincent. J'y arrivais ordinairement le vendredi soir pour travailler avec le patron. Ses bons mots constituaient mes émoluments, ce qui lui permettait, bon prince,

de les doubler quand il le voulait; avec en plus un robinet qui, au dire d'Asselin, donnait indifféremment « de l'eau ou du lait ». La couleur y était dans tous les cas.

Le matin, vers les quatre heures, la conscience en paix, avec la satisfaction du devoir accompli, Asselin, grand seigneur, nous payait une fève au lard dans un boui-boui de la côte St-Lambert, et je reprenais allègrement le chemin de fer pour Québec ou Montmagny.

Comme nous nous aimions et combien nous étions unis! Pour moi ces jours sont gravés trop profondément dans mon cœur, rien ne pourra en effacer le souvenir.

Nous n'avions que notre jeunesse et c'est généreusement, avec joie, que nous la prodiguions au service de la patrie. Je ne sais si parmi ceux qui vivent encore il en est qui le regrettent. S'il en est, je ne suis pas de ceux-là.

L'association de la jeunesse catholique canadienne-française, récemment formée, avait d'ailleurs mis à son programme cette question des droits du français¹.

Avec l'enthousiasme de leur âge et le désintéressement qui est aussi l'apanage des jeunes

1. Le président de la section de Québec était, en 1908, M. Maurice Dupré, l'actuel ministre. Il était alors partisan de la monnaie bilingue.

années, ses membres commencèrent un vaste mouvement de pétitionnement. A leur demande, je déposai sur la table de la Chambre 1,700,000 signatures, pétition la plus considérable, j'en suis sûr, qui ait jamais été envoyée au parlement.

Il fallut sept des pages de la Chambre pour la transporter au pupitre du greffier; procession qui fut scandée par les ricanements et les plaisanteries *sotto voce* des députés ministériels.

Il est inutile pour moi de dire que cette pétition, qui portait un grand nombre de signatures de Canadiens anglais, n'eut pas plus de succès que mes discours. Elle dort encore d'un sommeil définitif sous la poussière des voûtes parlementaires¹.

Une importante question commençait alors à préoccuper le pays: l'attention avait été attirée sur l'immigration, par les articles de Jules Fournier dans *le Nationaliste*.

Quelques débats, soulevés par moi aux Communes, furent remarquablement illustrés peu après dans une enquête tenue sur les agissements de certaines sociétés d'immigration, dont les plus fameuses étaient la « North Atlantic Trading Company » et la « Saskatchewan Land Valley Company ».

Dès l'arrivée des libéraux au pouvoir, à l'insti-

1. Cette pétition fut présentée en 1908.

gation d'un membre du cabinet, Clifford Sifton, dont j'ai déjà parlé, et des compagnies de transport ferroviaires ou maritimes, un fort mouvement de développement était commencé dans l'Ouest canadien.

Sous prétexte qu'il fallait peupler le pays, prétexte qui couvrait d'un voile d'altruïsme les spéculations à faire par ces compagnies propriétaires de terrains colonisables, le gouvernement avait ouvert toutes grandes les portes du pays à l'immigration étrangère.

Des agences avaient été établies en Europe, tant en Angleterre que sur le continent, mais à l'exclusion des pays de langue française, et des primes étaient accordées aux compagnies de transport pour chaque tête d'immigrant.

J'ai dit que les pays de langue française avaient été exclus. La raison donnée officiellement était que, en France surtout, la propagande pour l'immigration était défendue. Mais la raison véritable était celle exprimée à Liverpool, par Monsieur Evans, l'assistant-sous-ministre de l'immigration, « qu'il fallait noyer au Canada l'élément de langue française et que l'immigration seule pouvait y arriver ».

Une autre raison, découverte à l'enquête de l'Atlantic Trading, qui fit éclater de rire toute la Chambre, y compris les ministériels, était que si

des agents d'immigration canadiens étaient connus dans les pays de langue française, il ne leur resterait d'autre remède que le suicide.

Pour nous, nationalistes, la question avait une autre envergure. Nous croyions que l'exemple des États-Unis aurait dû nous éclairer. Lorsque cette république recevait la même quotité d'immigrants que celle actuellement en cours au Canada, elle avait une population de plus de 50,000,000. Malgré cela, elle n'avait pu réussir à les assimiler. Le Canada, avec sa population de 7,000,000, devait donc être sur ses gardes. Il importait d'y aller avec une extrême prudence et de réserver d'abord à ses propres enfants les avantages accordés aux immigrants, pour ne pas mettre en danger la prospérité morale et intellectuelle du pays, pour la seule prospérité matérielle. Enfin, il fallait n'amener au pays qu'une immigration presque assimilée, c'est-à-dire de langue anglaise ou française.

Nous craignons, pour l'avenir du Canada, le double danger des tares physiques et morales, apportées par ces troupes d'immigrants.

Je produisis même à la Chambre une réclame faite par une compagnie subventionnée, la « Church Army », demandant d'établir au Canada des malades de corps ou d'esprit, des gibiers de prisons, d'anciens forçats, des apaches, des syphilitiques et autres individus de même calibre.

En regardant en arrière aujourd'hui, je crains que nos prévisions ne se soient malheureusement trop bien réalisées.

Le mouvement communiste, qui grandit constamment dans les terres de l'Ouest et dans les villes ontariennes, n'est venu que trop bien confirmer ce que nous prévoyions.

Le problème juif de Montréal et des autres grandes villes date également de cette politique.

Nous demandions en outre au Parlement et à nos compatriotes anglais de suspendre la persécution et l'ostracisme dont souffrait, dans l'Ouest et dans l'Ontario, l'élément français. Car, disions-nous, et il me semble avec raison, cet élément est la pierre angulaire du pays, il sera le dernier pénétré par ces doctrines délétères. Agir autrement pour faire l'affaire de certains spéculateurs sans âme ni patriotisme serait vendre notre droit d'aînesse pour un triste plat de lentilles.

Je ne surprendrai personne en disant que cette théorie, qui semble si claire aujourd'hui et si absolument prouvée, ne rencontra nulle sympathie, non seulement chez les ministériels, cela va sans dire, mais chez les membres de l'opposition conservatrice.

Il n'y eut au début que les deux toqués bien connus, Bourassa et La Vergne, pour s'émouvoir de cette politique de *richesse et de progrès*.

Mais bientôt le chef conservateur canadien-français, député de Jacques-Cartier, F.-D. Monk, emboîta le pas, et, finalement, toute l'opposition.

Pendant un très long espace de temps, depuis la discussion sur les problèmes de l'Ouest en 1905, nous avons eu affaire soit à la calomnie, soit à la conspiration du silence de la part de la presse ministérielle.

Seul notre vaillant petit hebdomadaire *le Nationaliste* et *l'Événement* de Québec, quand l'honorable sénateur Landry en avait le contrôle, s'efforçaient de faire connaître la vérité et de mettre les faits devant le public.

Un nouvel atout nous était également arrivé, non parce que nous en avons la direction, mais parce qu'il lui fallait forcément être honnête, dans la fondation de *l'Action Sociale* comme journal quotidien à Québec.

Son représentant à la tribune de la presse à Ottawa était une plume bien trempée, d'expérience et sans peur: L.-J.-K. Laflamme, ci-devant de *la Tribune*, de Woonsocket, Etats-Unis.

Omer Héroux à *la Vérité*, et Alphonse Huard, avec le Docteur Jules Dorion, à *la Libre-Parole* de Québec, faisaient également chaque semaine de la bonne besogne.

Ajoutez à cela que les clubs canadiens, ou plutôt je me trompe, les « Canadiens Clubs », — car

c'était ceux d'Ontario surtout, — prodiguaient leurs invitations à Bourassa et à moi. Nous allions avec plaisir dans les petites villes ontariennes répandre « le poison nationaliste », qui y était d'ailleurs merveilleusement reçu. L'anti-impérialisme, le bilinguisme intégral, le Canada d'abord, y rencontraient un accueil tel qu'il fallait le cacher soigneusement à Québec. De là « le grand silence blanc » de la presse ministérielle.

Un fait des plus significatifs venait d'ailleurs de se produire indiquant bien que, malgré la conspiration du silence, l'étouffement de nos voix, ou les fausses représentations, la vérité commençait à sortir du puits et le vent à souffler largement dans la voile nationaliste. Ce fut l'élection du comté de Québec, à l'automne 1906.

Le parti libéral, — qui jusque-là avait été représenté dans ce comté par l'honorable ministre de la justice, Sir Charles Fitzpatrick, toujours réélu à d'énormes majorités, — avait vu ce véritable homme d'Etat laisser la politique pour monter sur le banc de la Cour Suprême.

Comme successeur, (aux Communes, non pas dans le cabinet), les pontifes du parti, réunis à Québec, avaient choisi pour candidat un gros industriel, possesseur d'une immense fortune et de la réputation d'un homme d'affaires des plus avertis, feu l'honorable Georges-Elie Amyot.

Un jeune homme de Beauport, de vingt-six ou vingt-sept ans, Lorenzo Robitaille, avait également posé sa candidature comme libéral de l'école « de Bourassa et La Vergne ».

Je ne croyais guère à une victoire possible quand je reçus de Bourassa le signal du combat.

CHAPITRE X

1906-07

LES ADVERSAIRES EN PRÉSENCE. ENTREVUE INFRUCTUEUSE. UN JAUNE QUI N'EST PAS ROUGE. ASSELIN ARTILLEUR. BAYARD, MAIS PAS SANS REPROCHES. TROIS MINISTRES... POSSIBLES. UN PROCÈS POUR LIBELLE. L'AVOCAT SANS CONNAISSANCE. LA CURE D'EAU.

*Sonnez clairon! chantez coucou!
Ce sont les cadets de Gascogne.*

(ROSTAND.)

*Cher temps plein de mélancolie,
De folie,
Dont il faut rendre l'amitié,
La moitié.
Pourquoi sur ces flots où s'élançe
L'espérance,
Ne voit-on que le souvenir
Revenir?*

(MUSSET.)

CE fut sûrement l'élection la plus amusante et la moins banale tenue au Canada depuis bien des années.

D'un côté le candidat libéral, homme posé, à grande réputation, millionnaire entouré du ban et de l'arrière-ban des deux gouvernements, fédéral et provincial, ayant à leur tête les deux premiers ministres, Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Lomer Gouin¹; et de l'autre, un jeune homme inconnu, accompagné de toute une jeunesse, conduite par Bourassa qui, âgé de trente-six ou trente-sept ans, était de beaucoup notre aîné à tous, dans un comté jusque-là forteresse libérale.

J'avais encore le respect de la discipline et des autorités du parti, du moins jusqu'à un certain point. J'eus une entrevue avec Sir Wilfrid. Je lui demandai la neutralité.

— Ce sont deux libéraux, lui dis-je, mes informations sont qu'Amyot sera battu. Pourquoi vous exposer au risque d'une défaite?

Il me rit au nez et me congédia.

Je ne me sentais pas très rassuré, car le prestige de Laurier était alors au zénith, et de plus mon affection pour le grand homme souffrait des risques que son entourage lui faisait prendre, sans autre raison que de faire ses affaires aux dépens du chef.

On n'est pas prophète dans son pays, dit le proverbe. Il pourrait ajouter qu'on y est souvent mal renseigné.

1. Il n'était pas encore « Sir Lomer ».

Si Laurier était sûr de la victoire et si je craignais la défaite, pour ceux de l'extérieur les choses paraissaient plus claires.

J'avais, en ces jours-là, — connus chez nous comme le temps de ma splendeur, — mes appartements au Château Frontenac.

Nous avons fait connaissance avec un attaché de l'ambassade de Chine à Londres, de passage à Québec, Ivan Chen.

Il parlait l'anglais comme feu Shakespeare, et le français à s'attirer les compliments même des puristes de *l'Ordre* ! Ma femme avait demandé à l'une de ses amies la permission de l'amener à un thé chez elle ; cette dame avait permis mais n'y avait mis aucun enthousiasme, craignant sans doute l'arrivée d'un jaune quelconque avec, peut-être, un sac de blanchissage.

Son apparition, dans un merveilleux costume de soie rouge laque, brodé de fleurs d'or et d'autres aussi ravissantes teintes, causa quelque sensation. Les Chinois n'avaient pas encore renoncé à leurs costumes nationaux pour s'habiller en singes.

Il annonça comme certaine notre victoire à ces belles dames scandalisées.

— Je vois votre mari, chargé de l'organisation, dit-il à ma femme, partir très tôt le matin et revenir très tard le soir. L'honorable Mr. *Trois-Etoiles*, qui organise pour les libéraux, déjeune à

dix heures. Les Nationalistes vont sûrement l'emporter. J'ai d'ailleurs assisté à quelques assemblées, et le courant est incontestablement en leur faveur. »

Voilà ce qu'on gagne à se lever de bonne heure.

Malgré la prédiction de M. Chen, nous travaillions comme des nègres... qui travaillent. Asselin ayant lancé un nouveau journal, *la Mitraille*, publia quelques caricatures, appréciées de façons différentes, suivant le camp où chacun se trouvait. Mon bureau d'avocat fut transformé en quartier-général de l'organisation.

Il n'y avait pas d'autos en ces beaux jours, ou du moins très peu. Une seule sillonnait le comté: la « Clément-Bayard » du candidat libéral.

Comme les chevaux, les vaches et les poules n'avaient pas, en ces temps primitifs, la stoïque indifférence qu'ils manifestent de nos jours vis-à-vis des automobiles, celle-là était un grand moyen de propagande pour nous contre le candidat ministériel.

Au soir du scrutin, à la stupéfaction de tous, à la nôtre tout premièrement, Robitaille était élu par une assez forte majorité. Nous étions trois à la Chambre des Communes.

Ce fut presque un frisson de terreur qui secoua les veines des « créchards » avant tout, et une lueur d'intelligence pour les chefs du parti.

Je vais raconter maintenant un fait d'histoire, qui probablement serait resté complètement ignoré, car tous ceux qui y ont été mêlés sont morts à part Bourassa et moi. Et je ne sais pas même si Bourassa s'en souvient.

Laurier, qui avait une intelligence bien supérieure à celle de ses fidèles suivants, jugea qu'il était temps de rajeunir son parti, d'y mettre du sang nouveau, et de ramener ses doctrines aux saines notions de la politique suivie jusque-là par les deux partis.

Je fus approché par le journaliste le plus influent qu'il y eût à Ottawa, E. W. Thomson, ancien directeur du *Globe*, le grand journal libéral ontarien, et alors correspondant du *Boston Transcript*, pour voir si Bourassa ne consentirait pas à entrer dans le cabinet. Lui se faisait fort d'y amener E. W. McLean, député de York et directeur du *Toronto World*, jusque alors député conservateur, mais à idées assez avancées, et profondément dégoûté de son parti.

Le troisième nouveau ministre devait être Sifton, qui désirait faire sa paix avec le parti libéral, avec le grand chef, et surtout rentrer en grâces dans les couches chaudes du gouvernement.

Inutile de dire que les attaques de la presse ministérielle contre les nationalistes devait cesser « instanter ».

En repassant ma correspondance avec E. W. Thomson, je vois que la combinaison manqua sur le refus de Bourassa de s'acoquiner avec Sifton.

Peu de temps après cette élection les nationalistes, à l'instigation d'Asselin et de Joseph Rainville, maintenant sénateur, commencèrent, à travers la province, une campagne de redressement économique, assez semblable à celle que poursuit actuellement l'Action libérale nationale.

Le Nationaliste n'était pas toujours doux dans ses termes et l'ardente sincérité de ses convictions le portait souvent à des témérités de langage qui risquaient de le mener assez loin.

Ce qui devait arriver arriva et son directeur Asselin fut arrêté pour libelle criminel, sur une dénonciation du ministre de la colonisation, l'honorable Jean Prévost.

Quand je dis: fut arrêté, il ne faut rien exagérer, l'intention y était bien, mais Asselin, averti par nous, se présenta de lui-même à la justice, fut admis à caution et le mandat émané ne put par conséquent être exécuté.

La poursuite étant intentée à Québec, je comparus avec mon associé, Alleyn Taschereau, pour l'inculpé, à l'enquête préliminaire.

La cause fut appelée aux Assises du mois d'octobre; Me N.-K. Laflamme, l'avocat d'Asselin à Montréal, fut notre conseil et conduisit le procès.

Cette fois encore, malgré son cautionnement, les officiers de justice auraient bien voulu mettre le grappin sur Asselin et l'amener à Québec, sinon enchaîné, du moins sous bonne garde.

De nouveau Asselin para le coup et arriva à Québec, occupant dans le wagon-lit, dit l'histoire, la couchette au-dessus de celle où se trouvait l'officier chargé d'exécuter le mandat.

Après des débats assez orageux, où la personnalité du plaignant Prévost s'effaça devant une contre-attaque des nationalistes contre l'honorable Adélard Turgeon, le jury, ayant mûrement délibéré, ne put s'entendre. La poursuite ne fut jamais reprise, et elle dort encore dans les poudreuses archives de M. Charles Lanctôt.

Me N.-K. Laflamme, — qui fut député libéral de Drummond-Arthabaska, puis sénateur, — était alors embarqué à pleines voiles dans le mouvement nationaliste. Il était également le grand avocat des Assises criminelles du temps.

Je ne dirai pas: comme tous les avocats qui exercent au prétoire, mais comme plusieurs d'entre eux, il ne détestait pas faire un peu de

drame ou de comédie devant le jury, si les intérêts de son client l'exigeaient, bien entendu.

Dans cette affaire sa plaidoirie fut remarquable et des plus impressionnantes; il finit sa péroraison comme le soir tombait, à peu près vers l'heure de l'ajournement. Pour en corser l'effet, comme les jurés se retiraient, et à leur profonde émotion, il s'éroula sans connaissance sur son pupitre.

Alleyn Taschereau, qui n'a jamais manqué de sang-froid, ne trouva rien de mieux que de prendre le pot d'eau à la glace, mis à la disposition des avocats, et d'en arroser copieusement notre conseil. Le remède énergique ne manqua pas de ramener Laflamme au sentiment, et il le manifesta à Alleyn Taschereau de façon à nous prouver qu'il avait recouvré entièrement l'usage de ses sens et de son vocabulaire.

CHAPITRE XI

1907-08

TURGEON LANCE SON GANT. BOURASSA LE RELÈVE.
UN COMBAT SINGULIER, DANS BELLECHASSE. QUI
A FONDÉ QUÉBEC? WOLFE OU CHAMPLAIN. H. F.
GADSBY. ASSEMBLÉE EN FAVEUR DU FRANÇAIS.
LE SÉNATEUR DÉCORÉ. UNE VOIX D'EN HAUT. UN
MORT BIEN VIVANT.

*Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.*

(MUSSET.)

TOUTE cette fin d'automne, après le procès Asselin, les assemblées commencées en différents endroits de la province se continuèrent accentuant leurs attaques et augmentant en violence leurs critiques.

Turgeon, député de Bellechasse et ministre en second dans le cabinet Gouin, démissionna, défiant Bourassa de se présenter contre lui, afin de faire juger par le peuple les accusations portées

par les nationalistes à son endroit. Que pourrait valoir pareil jugement pour un homme d'honneur?

C'était un traquenard, mais seuls Laflamme, Alleyn Taschereau et moi fûmes d'opinion d'ignorer le gant jeté.

Bourassa disait qu'il aimait mieux se faire battre que de passer pour un lâche.

Nos autres amis, avec l'enthousiasme optimiste de la jeunesse, étaient sûrs de la victoire. Bien mieux, une délégation de Bellechasse, composée de conservateurs et de libéraux, était venue demander à Bourassa de relever le défi¹. Tout le monde se souvient de la fin. Bellechasse était un siège ardemment libéral et, malgré une lutte formidable, le résultat fatal arriva: Bourassa fut battu par 700 voix de majorité. Toute la circonscription avait été envahie par les forces et les états-majors des deux partis.

J'étais donc maintenant seul à Ottawa avec Robitaille, notre chef ayant nécessairement dû résigner son mandat. Les journaux libéraux annoncèrent triomphalement, pour la vingtième fois, et la fin de Bourassa et la mort du mouvement nationaliste.

Je n'en continuai pas moins à faire, à Ottawa,

1. J'ai toujours pensé que celle-ci avait été organisée par nos adversaires.

ma petite part, sentant bien ma faiblesse dans l'isolement où nous étions, privés de l'appui et de la parole formidables de Bourassa.

Une autre question commençait à agiter l'opinion publique; on préparait à Ottawa la législation nécessaire pour célébrer les fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec.

Lord Grey, alors gouverneur, était l'un des exécuteurs testamentaires de Cecil Rhodes, et par conséquent un ultra-impérialiste; mais il faut dire aussi qu'il était merveilleusement intelligent et fut l'un des proconsuls les plus avertis que le métropole nous ait jamais envoyés. Il était la pensée créatrice et le *deus ex machina* du projet.

En examinant la loi qui devait illustrer l'anniversaire de la fondation de Québec par Champlain, je mis peu de temps à m'apercevoir que cette célébration serait surtout une grande fête impériale et anglo-saxonne.

Champlain, son oeuvre, du moins la pensée qui y avait présidé, étaient plutôt relégués à l'arrière-plan.

Toute la fête devait se résumer en une immense apothéose de Wolfe, de la première bataille des Plaines d'Abraham, de la prise de Québec et de la « glorieuse aventure », qui a fait du Canada un pays anglais.

Je crus devoir faire entendre à la Chambre ma protestation sans ambiguïté ni couardise. Mon discours eut un énorme retentissement, non pas à cause de ma personne, ni du talent que j'aurais pu y mettre, mais parce que cette protestation, venant à son heure, fut acceptée et endossée par la grande presse anglaise.

Il me faut signaler entre autres les articles de H. F. Gadsbey, — alors comme aujourd'hui probablement le meilleur journaliste du Canada, — non pas à cause des éloges qu'il m'y prodiguait, sur mon « courage » et ma « fierté », mais surtout parce qu'il y faisait valoir le bon sens évident de la thèse que j'exposais.

Nous étions en 1908 et il s'agissait de fêter Champlain et la fondation de Québec; pour Wolfe il convenait d'attendre au moins 1959, si la chose même était alors à propos.

Il est remarquable que cette fois encore ce furent nos compatriotes anglais qui vinrent à la rescousse. Sans eux, nous aurions avalé, le coeur léger, cette nouvelle humiliation.

Inutile de rappeler que le projet fut amendé; aux fêtes du tricentenaire on voulut bien se rappeler que c'était en effet Champlain, un marin de France, qui avait fondé Québec, et que c'était sa mémoire qui avait droit à l'apothéose.

Tout ce temps-là aussi, la campagne pour la langue française n'était pas négligée. Assemblées, articles de journaux, interpellations à la Chambre, pétitions, lettres aux députés, rien de ce qui pouvait aider la cause n'était considéré quantité négligeable.

Un incident mérite d'être rappelé, ne serait-ce que pour déridier un instant le patient lecteur.

J'avais été invité par la société Saint-Jean-Baptiste, dont Asselin était l'actif et pratique président, à aller, dans une grande assemblée au Monument National, exposer la cause du français et ses droits constitutionnels.

Après que mon travail eut été terminé, on vit s'avancer sur la scène un monsieur décoré de la légion d'honneur, et qui, d'une voix au timbre aussi particulier que sûr de lui, demanda la parole.

Ce personnage à rosette n'était autre que le sénateur Dandurand, en plus organisateur libéral en chef. Il commença, avec l'organe que l'on connaît, à critiquer mon projet de loi, à ridiculiser ma thèse.

Le représentant de la chambre haute avait mal choisi son moment. Le temps était passé où il suffisait d'être rouge et partisan de « M. Lôner » pour conduire à son gré une assemblée populaire.

De cette salle immense, bondée ce soir-là jusqu'à l'écrasement, une protestation spontanée,

unanime, ardente, jaillit d'un seul cri d'indignation; le sénateur à ruban rouge fut couvert de huées et réduit au silence par les sifflets de la foule. Pourtant une accalmie de quelques secondes se produisit à la demande du président Asselin et l'on entendit, venant du paradis, une voix inculte, mais jeune et fraîche, qui criait: « Braille pas, Dandurand, demain t'auras ton portrait dans la Presse! » Quand l'immense éclat de rire, qui suivit cette remarque, eut fini de secouer l'assemblée, le sénateur, sa rosette et sa dissidence, s'étaient évanouis. On ne les revit pas ce soir-là!

Mais, en revanche, un autre fut reconnu et follement acclamé. Celui-là c'était le vaincu de Bellechasse, Henri Bourassa, qui se dissimulait modestement dans le fond d'une loge.

Les acclamations ne cessèrent et il n'eut de paix que lorsqu'il eut consenti à monter sur la scène et à prendre la parole.

Nos adversaires durent s'apercevoir que celui dont ils avaient triomphalement chanté la mort était un cadavre plutôt galvanique.

En outre de la campagne pour le français, je continuais à la Chambre patiemment, mais avec ténacité, celle contre la malheureuse politique d'immigration à outrance, prônée et pratiquée par le gouvernement.

L'honorable Monsieur Monk m'apporta son complet appui et décida, sur cette question, l'opposition conservatrice à faire la bataille avec nous.

CHAPITRE XII

1908-10

LA DERNIÈRE GOUTTE. LE VASE DÉBORDE. EXCOMMUNICATION MAJEURE. JE SORS MON PARCHEMIN. JE LAISSE OTTAWA POUR QUÉBEC. LA TERRE LIBRE AU COLON LIBRE. LA LOYALE OPPOSITION. TRIOMPHE DU FRANÇAIS. ENFIN UN QUOTIDIEN!
L'IMPÉRIALISME PASSE AUX ACTES.

L'histoire impartiale n'a pas à soutenir de thèse, elle va où les faits la conduisent.

(H.-V. FABRE.)

*Brille donc à jamais ô langue des anciens,
Combats et civilise,
Et sois pour nous la colonne de feu,
Qui guidait les Hébreux
Vers la terre promise.*

(W. CHAPMAN.)

TOUT cela n'avait pas pour effet de me rendre excessivement populaire auprès du parti libéral; et j'y étais vu à peu près, suivant le proverbe anglais, « comme une bête puante dans un pique-nique ».

J'avais également protesté contre le détournement du port naturel de Québec de la pointe à Carey vers l'Anse-au-foulon, mettant en garde contre ce projet insensé, basé sur ce qui me paraissait être de la spéculation éhontée.

Ce fut la dernière goutte d'eau qui fit déborder le vase, ici j'avais frappé la poche. On décida qu'il fallait en finir.

Comme je présentais une délégation de mes électeurs au premier ministre, je fus par lui publiquement excommunié des rangs du parti libéral. Excommunication majeure, et en forme, avec tout le rituel!

En toute justice, il faut dire que cette manœuvre n'était pas née spontanément dans le cœur de sir Wilfrid, mais qu'elle lui avait été imposée par une de ces mouches du coche, qui bourdonnent toujours autour des partis au pouvoir et du pot-aux-roses.

Répétée dans les journaux, cette excommunication, naturellement, eut un certain retentissement. Je dus, en Chambre, sur une question de *privilege*, donner mes explications.

Mon discours, cette fois encore à cause des circonstances, fit grand bruit. Il fut reproduit *in extenso* par la grande presse anglaise, et, comme bien l'on pense, couvert d'éloges par les journaux oppositionnistes. L'officieux, qui, pour me tuer,

avait donné cette nouvelle à la presse, avait répété, pour son chef, la fable de l'ours et de l'amateur de jardins. Mais la race des entrepreneurs en pavés n'est pas près de s'éteindre.

Je me vis forcé, comme on le comprend, de produire le document que l'on avait voulu me faire signer lors de ma première élection. Il me fallait prouver combien j'étais libre vis-à-vis du parti libéral, car on invoquait la sacro-sainte discipline.

Le résultat immédiat fut pour moi un renouvellement d'invitations devant les *Canadian Clubs* ontariens.

Tout de même, je commençais à trouver la vie publique plutôt amère. Ajoutés à cela, des revers financiers inattendus me faisaient songer à retourner au plus vite à mon bureau d'avocat et à y gagner modestement ma vie, loin des vicissitudes de la fortune populaire.

Les élections provinciales devaient avoir lieu au mois de juin suivant, et Bourassa avait annoncé sa candidature dans Saint-Jacques-Montréal et Saint-Hyacinthe.

Cédant aux sollicitations de mes électeurs et de certains chefs du parti conservateur à Québec, qui avaient emboité le pas derrière le mouvement nationaliste, ainsi qu'aux représentations des nationalistes à l'effet que cela aiderait à l'élection de

Bourassa, je donnai ma démission aux Communes, et acceptai la candidature à la Chambre de Québec pour ma division de Montmagny.

Malgré la rude lutte que j'eus à y subir de la part des deux gouvernements, je fus réélu par une majorité considérablement augmentée, pendant que Bourassa triomphait dans Saint-Hyacinthe et dans Saint-Jacques, où il battait le premier ministre, sir Lomer Gouin.

Je passerai rapidement sur les événements qui se déroulèrent pendant la législature à laquelle Bourassa assista comme membre de l'opposition.

Jean Prévost, qu'on avait forcé de démissionner du cabinet, avait commencé à la Chambre une politique de colonisation intensive.

Chaque jour de la session, lui et moi, discussions ce que l'on connaissait comme *un cas de colon*, prétexte à des attaques virulentes contre le gouvernement.

L'Opposition avait pour chef l'honorable Mathias Tellier, maintenant juge de la Cour du Banc du Roi.

Elle comptait également parmi ses membres des hommes comme Esioff Patenaude, Arthur Sauvé et des lutteurs de première force, comme Pierre d'Auteuil, Joseph Sylvestre, Bernard, de Sutherland, etc.

Les débats de l'Assemblée Législative étaient devenus l'endroit le plus couru de la ville de Québec.

L'après-midi ou le soir il était difficile de loger la foule qui s'y pressait, spécialement les jours où l'on savait que Bourassa devait parler. On s'y écrasait littéralement.

J'avais inscrit à l'ordre du jour ma loi sur le français, celle que je n'avais pu faire passer à Ottawa.

Acceptée d'assez mauvaise grâce par la Chambre basse, le Conseil législatif l'avait étranglée une première fois.

Présentée de nouveau l'année suivante, le mouvement d'opinion fut tellement fort que même les irresponsables gogos du Conseil législatif furent obligés de l'avalier toute ronde et de l'inscrire dans les statuts.

Mais un événement peut-être plus considérable et plus important encore avait eu lieu cette année-là. La fondation du *Devoir* comme quotidien, le *Nationaliste* devant rester journal hebdomadaire, était d'une portée si considérable, qu'aujourd'hui même on pourrait se demander ce qui arriverait s'il venait à disparaître¹.

1. Je dis ceci avec d'autant plus de certitude et de liberté de jugement que moi, comme bien d'autres, j'ai cru n'avoir pas toujours été traité avec justice par ce journal mais ceci est d'une importance secondaire.

Bourassa en était le directeur: il avait comme rédacteurs principaux, Asselin, Omer Héroux, Jules Fournier, Tancred Marsil, plus spécialement chargé du *Nationaliste*, et moi-même.

La nécessité d'un grand organe n'a pas à être démontrée, et si le parti nationaliste voulait faire accepter ses doctrines et les répandre, il lui fallait nécessairement un bon journal quotidien. La grave question de la participation du Canada aux guerres impériales reparaissait à l'horizon, d'une façon concrète et immédiate, dans la politique annoncée par le gouvernement pour la création d'une marine canadienne. Il fallait donc s'armer pour la bataille.

Un projet de loi à cet effet avait été présenté à Ottawa et le député de Jacques-Cartier, F.-D. Monk, y avait fait prévoir son opposition.

La création d'une marine ne comportait en soi rien de radicalement faux¹; mais le statut avait un dispositif spécifiant que cette marine canadienne, sur déclaration de l'état de guerre par la Grande-Bretagne, tombait automatiquement sous l'autorité de l'amirauté anglaise, le parlement ne devant être consulté que dans les dix jours subséquents.

1. Elle pouvait même être aussi nécessaire que la milice.

CHAPITRE XIII

1910

BATAILLE NAVALE. CANADIENNE EN TEMPS DE PAIX. LES RÉOLUTIONS DE SAINT-EUSTACHE. NOS GROS ET PETITS CANONS. DES TROUS DANS LE DRAPEAU. LA JUSTICE IMMANENTE. LÀ VICTOIRE EN SOURIANTE. UN CHARIVARI. UN VAINQUEUR RÉCALCITRANT.

O Canada, mon pays, mes amours!

(G.-E. CARTIER.)

*Nous irons sur l'eau,
Nous y prome... promener,*

(Vieille chanson.)

TRÈS occupé par ma profession, je n'avais pas porté d'attention particulière à cette question; le peu de politique dont je m'occupais se confinait aux questions provinciales, surtout celles qui intéressaient les colons de Montmagny.

Les deux dernières années pendant lesquelles j'avais été député à Ottawa ayant été presque

complètement consacrées à discuter la politique provinciale, il me paraissait un peu ridicule, maintenant que j'étais député à Québec, de m'occuper plus spécialement de politique fédérale.

Mais Monk s'était assuré l'alliance de Bourassa contre la politique navale; je reçus de nouveau une lettre de Bourassa me demandant de prendre part à cette campagne, « excessivement importante pour l'avenir du pays ». Il n'eut pas de peine à me convaincre.

Et voilà encore les nationalistes dans l'arène, en lice contre la marine Laurier ou toute contribution en argent à la flotte impériale, l'alternative proposée par le chef de l'opposition à Ottawa.

Une grande tournée d'assemblées s'annonça dans toute la province; les deux politiques étaient également dénoncées et des résolutions votées, demandant de ne pas y engager le pays avant qu'un plébiscite n'eût soumis la question au peuple.

Nous prévoyions que cette marine « canadienne en temps de paix, mais impériale en temps de guerre », suivant la formule par laquelle l'avait définie Fielding, aurait pour conséquence fatale la participation du Canada à toutes les guerres de l'Empire, justes ou injustes, que le Canada y fût directement intéressé ou non. Et, partant, autre conséquence également fatale, quand nous se-

rions engagés dans la guerre avec notre marine, la conscription pour les guerres étrangères suivrait nécessairement, vu que notre loi de la milice y pourvoyait déjà.

La campagne débuta par une grande assemblée à Saint-Eustache où Monk et Bourassa furent les principaux orateurs.

Je n'y assistai pas; on y avait voté le texte qui, par la suite, devint célèbre sous le nom des « résolutions de Saint-Eustache ». Les mêmes furent soumises à chacune des assemblées subséquentes.

Ici encore il fallait faire face tout d'abord à la conspiration du silence.

La presse ministérielle n'accordait ordinairement aucune publicité à nos assemblées. Si cependant elle condescendait à en faire le compte rendu, il était relégué dans un coin perdu de ces volumineuses feuilles. Cela n'empêchait pas les choses de marcher et la propagande continuait sans ces grosses demoiselles.

Chacun des endroits importants de la province fut couvert, les demandes d'ailleurs pleuvaient sur le bureau de l'organisation, des quatre coins du pays québécois.

L'équipe de nos orateurs était, il faut le dire, fort brillante et de nature à attirer la foule et à l'intéresser.

A part les figures de premier plan comme Monk Bourassa et Laflamme, dont la réputation comme criminaliste lui valait une grande réclame, on pouvait compter dans nos rangs des hommes comme J.-E. Blondin, alors député de Champlain, qui s'était mis en vedette au parlement dans la tragi-comédie de « la peinture Lanctôt ». Au jour d'aujourd'hui ce qui alors était un grand scandale serait peut-être considéré comme une insignifiante bagatelle; mais dans ce temps-là cette malpropre affaire avait considérablement éveillé l'opinion.

Parlait encore avec nous le docteur Paquet, député de l'Islet, et par la suite ministre éphémère dans l'éphémère cabinet Meighen de 1926.

1. *Sic transit gloria mundi*. Est-il vrai qu'on puisse me demander qui était Lanctôt « la Peinture », un des hommes les plus célèbres dans tout le Canada, à cette époque? M. Blondin, député d'Yamaska, avait accusé M. Lanctôt, député libéral de Richelieu, d'avoir fait peindre sa demeure et ses communs aux frais du ministère de la Marine en y faisant coopérer des ouvriers à l'emploi de celui-ci. Le parti conservateur du temps prétendait que c'était dérogatoire à l'honneur du parlement, contraire à l'ordre public, en un mot un scandale. D'où enquête, et je dois confesser que je ne me souviens pas moi-même si M. Lanctôt fut invalidé ou blanchi. Aujourd'hui je suis porté à croire que les conservateurs du temps exagéraient la chose et que M. Lanctôt était tout simplement un précurseur, le premier qui ait eu l'idée de la coopération de l'Etat et du particulier. *Et nunc erudimini qui judicatis terram.*

Blondin avait tous les dons de l'orateur : parole magnifique, voix puissante, la force physique de dix hommes et une éloquence naturelle comme il ne s'en rencontre que rarement.

Deux jeunes paraissaient également pouvoir être mis dans la catégorie de Blondin. L'un était Albert Sévigny, alors jeune avocat, mais très apprécié des foules, car il avait une voix qui, à elle seule, était une musique et une séduction ; l'autre, Tanocrède Marsil, qui devait être surnommé plus tard « le lion des campagnes ».

On peut dire que Marsil était le type du tribun populaire ; belle taille, lui aussi, une crinière de lion et de l'esprit à revendre.

J'ai rarement entendu un orateur aussi prenant devant une assemblée populaire.

Naturellement Jean Prévost, complètement séparé du parti libéral, faisait la bataille avec nous.

Ajoutez à ceux-là la presque totalité de la jeunesse des deux camps.

Les assemblées se succédaient avec une fortune variée, suivant les circonstances et les endroits où elles étaient tenues.

Seulement les foules grandissantes et les recrues de plus en plus nombreuses prouvaient à l'évidence combien l'opinion publique était alertée et anxieuse de se renseigner.

A l'automne de 1910, un événement imprévu vint mettre le clou à la campagne nationaliste et intensifier le mouvement jusqu'à sa plus forte expression.

Mon oncle, Louis La Vergne, député de Drummond-Arthabaska, venait d'être nommé au sénat. Une élection complémentaire devait donc avoir lieu dans cette circonscription électorale considérée jusque alors comme une forteresse libérale imprenable. Aux élections de 1908, le député libéral avait été réélu par une majorité de trois mille et quelques cents voix; c'était le pays même de Laurier. L'occasion semblait belle d'écraser les nationalistes une fois pour toutes.

Jusque-là le parti libéral avait plutôt dédaigné le mouvement ou n'y avait prêté qu'une attention assez méprisante, semblant le considérer comme un feu de paille, qui s'éteindrait bientôt de lui-même, après un léger succès de curiosité.

Seulement celui-ci grandissait constamment et une certaine inquiétude commençait à se faire sentir dans les cercles officiels du parti au pouvoir. Le moment parut donc propice de faire ratifier avec éclat, dans une division absolument sûre, la politique du gouvernement.

Les libéraux avaient bien choisi leur candidat, un avocat du comté dont le talent était incontestable, Joseph-Edouard Perreault, l'un des orateurs

à l'assemblée nationaliste de Drummondville, en 1902.

Les feuilles ministérielles le prenaient de haut et les défis aux nationalistes d'aller faire la lutte se renouvelaient chaque jour dans *la Presse*, *le Canada* ou *le Soleil*. Ils verraient, à leur dam, disait-on, combien la politique de Laurier était populaire et bien vue par le peuple.

Il n'y avait pas autre chose à faire qu'à relever le gant, mais il fallait pour cela trouver un candidat.

Or, les candidats à cette candidature n'étaient pas nombreux comme on peut bien le croire.

Personne n'était anxieux, même les plus enthousiastes ou les plus fervents d'entre nous, d'aller ramasser une *veste*, suivant le terme consacré.

Garceau m'avait écrit, me suggérant de laisser porter mon nom devant une convention.

Il était certain, — étant donné les souvenirs laissés par mon père dans le comté, — que je serais facilement choisi, (ce dont je ne doutais pas dans les circonstances), et que même j'aurais des chances de succès. Cela me paraissait plus problématique.

Il est vrai que, l'année précédente, dans une partie de cette division, le comté de Drummond, Garceau avait été candidat, à une élection pro-

vinciale, contre l'honorable Jules Allard, choisi comme ministre des terres dans le cabinet Gouin.

J'étais allé faire la campagne pour Garceau, campagne que nous avons menée à peu près seuls tous les deux, sans argent et sans grand appui. L'opposition provinciale se trouvait presque tout entière retenue à Québec par les travaux de la session.

Garceau, maire de Drummondville, ancien libéral, (comme la plupart d'entre nous), avait été battu, mais la majorité de l'honorable ministre avait été tellement réduite, que nous pouvions nous vanter d'avoir remporté ce qu'on est convenu d'appeler une victoire morale.

Quoi qu'il en soit, une convention pour le choix d'un candidat fut convoquée à Drummondville.

Ma condition de fortune m'obligeait à m'en tenir autant que possible à la pratique du droit, et je ne pouvais me payer le luxe, — si je voulais vivre et faire vivre ma famille, — d'aller passer six mois par année à Ottawa.

Mais ce risque ne paraissait pas grand, puisque la défaite semblait des plus certaines.

A la réunion en vue de l'élection, nous décidâmes d'arrêter notre choix sur un cultivateur, qui, s'il était élu, ne le serait pas tant à cause de son éloquence que par la protestation du peuple lui-même, apportée par un produit de ses couches les plus solides et les plus près du sol.

Seulement il fallait trouver cet homme; et nos bons habitants, qui ont du sang normand, n'étaient pas anxieux d'abandonner la charrue pour faire des discours et attraper les horions ordinaires d'une lutte électorale.

Vers la fin de l'après-midi, il s'en présenta un, feu Arthur Gilbert, cultivateur de Princeville; il se déclara prêt à faire le sacrifice.

Le premier bon point en faveur de Gilbert, c'est qu'il avait la santé nécessaire et la force physique¹ suffisante pour endurer tous les coups.

Jeune encore, ayant à peine dépassé la trentaine, il avait de plus une foi nationaliste ardente et convaincue. Malheureusement il lui manquait les moyens suffisants pour traduire cette foi en paroles, comme il l'admettait lui-même, sans aucun amour-propre. Mais lui aussi était d'ori-

1. Ceci me rappelle un incident assez amusant de l'élection. Nous revenions, Sévigny, Gilbert et moi, d'une assemblée de comité. On sait qu'à ces comités il n'y a pas que des discours; on chante, on déclame, on fait des tours de force, on me dit même qu'on y consomme des petits verres.

Quoiqu'il en soit notre candidat était morose. A force de questions et d'instances nous eûmes le secret de sa tristesse.

— Vous n'auriez pas dû, dit-il à Sévigny, me renverser en tirant au poignet; ça m'a fait tort.

Nous eûmes beaucoup de peine à le consoler et Sévigny dut lui promettre de ne pas récidiver.

gine libérale et jouissait d'une réputation intègre. Bien encadré, il ferait un candidat acceptable, très acceptable. Il n'y mit pour condition que d'être accompagné, durant toute la lutte, dans la tournée des assemblées contradictoires, par Tancrede Marsil et par moi.

Il exigeait également, et ce n'était que juste, que Monk et Bourassa fissent la bataille pour lui dans le comté.

Et le combat s'engagea. Les assemblées étaient nombreuses, comme elles le sont toujours en temps d'élections, notre peuple ayant la passion de ces discussions contradictoires, qui rappellent assez bien les combats de coqs.

Un fait assez significatif, dans ce comté archilibéral, c'était la réception, sinon sympathique, du moins de curiosité bienveillante, que nous faisaient les auditeurs.

On conçoit aussi que la thèse libérale de « nos devoirs envers l'Angleterre » n'était pas de nature à créer un puissant enthousiasme même chez les partisans les plus fanatiques.

Nous exploitions, on le comprend aisément, les conséquences possibles qu'amènerait nécessairement la nouvelle orientation donnée à notre politique par cette loi de la marine.

Nous rappelions d'abord au candidat Perreault

son changement d'attitude depuis 1902, alors qu'avec nous, à Drummondville, il votait les résolutions nationalistes.

Nous dénoncions cette politique nouvelle, — jusque-là rejetée par les deux partis,—d'obliger le Canada à prendre part aux guerres impériales.

Nous n'admettions pas le péril allemand, mais nous démontrions que son existence ne ferait que nous inviter davantage à la prudence. En effet, s'il devait y avoir une guerre, cette loi nous amènerait à y participer, et une fois entraînés dans le tourbillon, si les circonstances l'exigeaient, cette participation ne serait plus volontaire, mais obligatoire, et fatalement la conscription pour les guerres étrangères s'en suivrait¹.

Nous dénoncions également la politique conservatrice de Borden, d'une participation en argent, croyant que le produit des impôts canadiens devait servir au Canada, et non pas à bâtir des vaisseaux de guerre pour l'Angleterre.

A la thèse libérale de nos obligations envers la mère-patrie, nous répondions que la seule obligation que nous reconnaissions était celle de la défense territoriale ou nationale.

1. Il faut bien admettre que nous n'étions pas mauvais prophètes.

« Nous ne sommes pas, disions-nous, consultés sur la déclaration de la guerre; c'est là une prérogative impériale, que l'Angleterre déclare ne pas vouloir partager avec ses colonies; par conséquent si nous sommes une colonie, nous ne devons pas assumer d'autres obligations que celles d'une colonie. »

A un autre argument des libéraux, que l'Angleterre nous avait jusqu'ici protégés et que nous avions envers elle des devoirs de reconnaissance, nous répondions que jusqu'ici l'Angleterre avait toujours sacrifié le Canada, cédant par exemple, aux Etats-Unis, de larges tranches du territoire canadien telles que tout le *Far-West* américain, ou, dans l'est, toute une partie du Nouveau-Brunswick et de la province de Québec, et encore tout récemment nos ports de l'Alaska et du Youkon. Tout ce que nous devions à l'Angleterre n'était, suivant la formule si vraie de sir Richard Cartwright, que « le pardon chrétien ».

On conçoit facilement que notre thèse était de sa nature plus populaire et plus agréable aux oreilles canadiennes que les nouvelles doctrines ultra-impérialistes des libéraux ou des conservateurs.

Inutile de dire que la campagne fut vive et que

toutes les forces ministérielles, bien fournies des munitions nécessaires, furent jetées dans la bataille.

De notre côté également nous avons convoqué le ban et l'arrière-ban des troupes nationalistes.

La population semblait désireuse d'entendre les nationalistes, surtout ceux d'origine libérale; et beaucoup de nos grands hommes d'aujourd'hui, ceux qui prirent part au combat, étaient alors heureux de servir dans les rangs de l'armée « humble et noire ». Nous avons aussi défendu aux chefs conservateurs officiels, à part l'honorable Monk évidemment, de venir nous aider, croyant leur présence plus nuisible qu'utile.

Il n'est que juste de dire aussi que quelques-uns d'entre eux n'eurent pas à être empêchés, car ils ne se souciaient pas de se compromettre ou de se contaminer avec les nationalistes.

Je crois en avoir dit assez pour rappeler clairement sur quel terrain la lutte était placée et de quelle façon la bataille était engagée. Avec cela, les libéraux jouèrent de malheur; leurs organisateurs s'oublièrent quelque peu et négligèrent le combat pour s'occuper de choses peut-être plus agréables mais moins utiles. Ils auraient dû les réserver pour célébrer le triomphe, et non pas les consommer par anticipation. Cela ne les empêcha pas tout de même de mener la bataille

rondement et de mettre en action tous leurs moyens, jusqu'à faire venir d'Ottawa le premier ministre lui-même, l'exposant à toutes les avanies possibles, quand les passions populaires sont surexcitées.

Je me souviens même d'avoir eu à intervenir pour empêcher certains de nos amis fanatisés ou trop violents d'insulter Laurier dans son propre village.

A part la besogne d'accompagner le candidat avec l'ami Marsil, j'étais, par les circonstances, une des cartes principales du jeu de notre côté, étant donné le nombre de partisans dévoués et d'anciens amis de mon père que je rencontrais constamment. Cela me donnait un prestige très considérable et une grande force sur l'électorat de cette partie du pays.

Comme je puis paraître emporté par la vanité et m'enorgueillir d'un succès, qui n'appartient pas qu'à moi seul, on me permettra de rappeler ici un souvenir personnel, mais d'un autre genre.

J'avais été présenté, un soir, à l'un des premiers habitants du pays, vieil ami et partisan très dévoué de mon père lorsqu'il était député.

Après m'avoir serré la main, le bonhomme, qui était dans les quatre-vingts ans, me dit en m'examinant avec une stupéfaction non voilée : « Je vous ai entendu parler, ça me va ben ! Mais

je me souviens de vous, quand vous étiez tout petit; je vous ai vu bien souvent chez vot'père. Mais, sous vot'respect, vous n'aviez pas l'air bien futé. »

Remarque qui fut accueillie par les applaudissements enthousiastes et les rires de toute l'assemblée.

Cette campagne avait soulevé un intérêt considérable, non seulement dans notre province, mais dans tout le pays.

La presse anglaise, de l'Ontario et des provinces maritimes, était représentée à toutes nos assemblées par une armée de reporters et de correspondants, qui transmettaient à leurs journaux des courriers volumineux sur les faits et gestes de la lutte.

La bataille se termina le 2 novembre au soir à Victoriaville, château-fort libéral, par une assemblée monstre, où incontestablement le succès fut de notre côté.

C'était d'ailleurs la veille, à ce même endroit, qu'un député fédéral, depuis ministre et ayant occupé d'autres hauts postes, avait, dans une envolée dont le succès fut immense, « percé le drapeau britannique de balles, pour respirer l'air de la liberté ».

Comme il me le confessait lui-même, le lendemain, cette phrase, empruntée à Chapleau, avait

produit un effet extraordinaire. Elle ne devait pas en rester là. Encore l'an dernier, à Ottawa, aux Communes, M. Hepburn, maintenant premier ministre de l'Ontario, me la reprochait, à moi, comme si j'en eusse été l'auteur.

Le lendemain, 3 novembre, était le jour du scrutin; après avoir passé la journée dans un bureau à surveiller le vote, je me préparais à prendre mon petit bagage, pour attraper le premier train, quand j'entendis des cris de triomphe autour de notre quartier général.

Les premières nouvelles nous étaient favorables; et, au fur et à mesure qu'arrivaient les rapports, se confirmait la victoire inattendue, inespérée, à l'encontre de toutes les probabilités et de tous les calculs.

« Justice immanente des choses ! » écrivait Gambetta.

Le comté de Drummond-Arthabaska semble avoir été fatalement attaché aux grandes défaites de Laurier. C'est là, en effet, qu'il subit la première, comme ministre, en 1878, et c'est là qu'en 1910 une autre élection devait sonner le premier glas de son gouvernement.

La justice rétributive se manifestait, car c'était là également qu'en 1897 Auguste Noël,

criant dans le désert et clamant la vérité devant la justice et le droit spoliés, avait été écrasé.

Devant la certitude de notre victoire la foule s'amassait de plus en plus dense autour des quartiers généraux nationalistes. La question s'agita d'organiser la manifestation d'un triomphe.

Après les quelques discours d'usage, ceux de nos lutteurs qui étaient là présents, dont Sévigny, Blondin, Marsil et moi-même, j'entendis se discuter le projet d'un charivari qu'on se préparait à faire près de la résidence du candidat battu.

Vae victis! Les jeunes gens du village, avec drapeau et torches enflammées, précédés d'une cloche, de tambours et de cornes, organisaient le feu traditionnel pour le vaincu.

Comme Perreault nous avait fait une lutte excessivement loyale et courtoise, il n'y avait nulle raison d'aller insulter au malheur d'un adversaire brave et malchanceux.

Je détournai de ce but la triomphale parade, en suggérant de nous rendre à la gare recevoir notre candidat, maintenant notre député, qui devait arriver de Princeville, son pays, à 8 heures, par le premier train.

La suggestion fut acceptée et acclamée avec enthousiasme, et nous primes, presque tous, le chemin du village voisin, où se trouve la gare du chemin de fer.

Nous arrivâmes à peu près en même temps que le convoi et, inutile de le dire, nous trouvâmes déjà réunie une foule énorme.

Il se produisit un incident assez cocasse. Nos amis les plus robustes et les plus enthousiastes voulurent s'emparer du vainqueur à sa descente du train, pour porter en triomphe ce nouvel élu du suffrage souverain.

Celui-ci, qui ne savait pas que Victoriaville avait changé d'allégeance et lui avait donné 400 voix de majorité, là où nous comptions être battus par autant crut que les libéraux, furieux de leur défaite, voulaient lui faire un mauvais parti.

Comme c'était un habitant bien bâti et d'une force physique peu ordinaire, notre gars se mit en posture de défense et la chose menaça de devenir risquée pour nos amis les plus zélés.

Heureusement que le malentendu fut vite expliqué, et, porté sur les épaules du peuple, avec quelques autres dont j'étais (manière très incommode et peu recommandable de voyager), le héros prit la tête de la procession qui se mit en marche vers la grande salle de l'hôtel de ville, située, — Dieu merci! — à une distance très rapprochée d'où nous étions.

CHAPITRE XIV

1910

UN VAINQUEUR APRÈS COUP. HYMNE D'ACTION DE GRÂCES. EN ROUTE POUR MONTRÉAL. MARSIL À LA RIPOSTE. TRIOMPHE À LA PATINOIRE ONTARIO. LES BLEUS À LA CURÉE. UN PUR. JE SUIS INVITÉ À TORONTO. J'ACCEPTÉ. COMMENT JE SUIS REÇU. UN TRUCHEMENT POPULAIRE.

To thine own self be true!

(SHAKESPEARE.)

*Je viens à toi quand mon âme succombe,
Et sens déjà son courage faiblir,
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.*

(CRÉMAZIE.)

DANS cette salle, où l'on étouffait, où l'on s'écrasait mutuellement les pieds avec ivresse, l'enthousiasme était à son paroxysme.

Un chef conservateur de l'endroit s'était déjà emparé de la direction et présentait les vainqueurs de cette lutte, parmi lesquels il faisait, ce soir-là, sa première apparition.

Comme on le comprend, l'homme du jour, le nouveau député de Drummond-Arthabaska, fut appelé à prendre la parole, pendant que je donnais force entrevues aux nombreux journalistes anglais, qui avaient suivi la bataille.

Arthur Gilbert, je crois l'avoir dit, était un mystique, profondément convaincu que sa victoire était providentielle, presque miraculeuse, une faveur divine pour sauver le pays. Il suggéra, avant de parler, que nous commençons par chanter le *Veni Creator*. La proposition fut accueillie de façons diverses, mais je dois dire que cet hymne, commencé avec un peu de scepticisme par beaucoup, prit rapidement une solennité extraordinaire, et se termina dans une émotion réelle, profonde et sans aucune feinte.

Ensuite les discours se succédèrent comme un feu de mitrailleuse; chacun des orateurs ayant pris part à la lutte était appelé à grands cris par la foule.

Des télégrammes furent aussi adressés à Bourassa et à Monk, leur annonçant la victoire, et les assurant de la fidélité inaltérable du nouveau député et de tous ceux qui venaient de participer à l'élection.

Bien que la plupart d'entre nous, ainsi que le vainqueur, eussent décidé de prendre, le lendemain matin, le premier train pour Montréal, nous nous

couchâmes tard ce soir-là, et quelques-uns même pas du tout.

Le lendemain, décorés de longs rubans tricolores, où étaient inscrits en lettres d'or: « Drummond-Arthabaska, 3 novembre 1910 », nous nous mîmes gaiement en route.

Il y avait sur le convoi quelques-uns de nos adversaires de la veille, mais moins gais que nous, et pour plusieurs raisons.

Un des petits rougets crut bon de dire à un de ses compagnons, mais de façon à être entendu par nous, en regardant nos rubans, « Ils ont la boucle longue ». Cela fournit à Tancrède Marsil l'occasion de riposter du tac au tac: « Beaucoup moins longues que vos figures ».

Cette réponse *ad rem et ad hominem* eut le bon effet de secouer immédiatement la bonne humeur dans nos rangs,—nous en avons d'ailleurs une forte provision,—et d'éviter une algarade, qui aurait pu tourner mal pour le rouget.

Une foule considérable attendait les vainqueurs à Montréal, à la gare Bonaventure, pour les acclamer sous la direction de notre fidèle metteur en scène ordinaire, Ed. Lepage¹.

1. Pauvre Lepage! Il se ruina, tout nationaliste pur qu'il était, en 1911, pour aider les conservateurs à prendre le pouvoir. Il est mort dans la misère l'an dernier (1933). Il y en a qui n'ont même pas la reconnaissance du ventre.

Après quelques discours encore, nous fûmes conviés à un banquet impromptu, au cours duquel il fut décidé de célébrer la victoire par un triomphe officiel, dans une grande assemblée qui serait tenue, quelques jours après, à la patinoire Ontario.

Elle eut lieu, en effet, la semaine suivante. Dans cette vaste arène, alors la plus grande de Montréal, la foule était tellement considérable que la réunion dut se transporter à l'extérieur, et ce furent les toits qui servirent de tribunes.

Cette fois encore se produisit un incident bien significatif, de nature à faire réfléchir des hommes plus âgés que nous, ou de convictions moins sincères et moins ardentes.

Une liste officielle de ceux qui devaient parler ce soir-là avait été préparée et, à part les noms de Monk et de Bourassa, qu'il était difficile d'ignorer complètement, tous les orateurs annoncés étaient des *bleus raisin*, aux noms pratiquement inconnus, ou depuis longtemps oubliés. Mais de ceux qui avaient fait la bataille, comme Asselin, Marsil, Sévigny, Cabana, Garceau, moi-même et bien d'autres, aucun ne figurait au programme.

Seulement la foule ne l'entendait pas de cette oreille, et, après avoir écouté avec politesse, mais sans patience, l'honorable monsieur Monk, elle se mit à appeler les véritables vainqueurs. Les

autres furent hués, et il fallut absolument remiser l'officiel et bleuâtre petit programme, préparé dans le silence du cabinet, par des gens qui ne nous regardaient même pas la veille.

Ici je fais exception pour un jeune, encore inconnu, conservateur jusque-là, mais qui avait fait toute la lutte avec nous, de tout coeur et sans arrière-pensée, Paul-Emile Lamarche.

C'est durant cette campagne que j'ai eu le grand honneur de rencontrer le futur député de Nicolet.

J'ai raconté, dans le *Devoir*, en quelles circonstances et en quel lieu nous fîmes connaissance. Cet article est reproduit dans le volume consacré à sa mémoire, et je ne ferai que le signaler en passant pour ne pas être trop long ou servir du réchauffé.

A Québec, également, il fallut fêter la victoire. A notre retour une foule à peu près semblable nous attendait au quai des bateaux-passeurs, Sévigny et moi, et l'honorable sénateur L'Espérance, alors simple D.-O. L'Espérance, nationaliste à tous crins¹.

Un grand banquet fut organisé à l'hôtel Saint-Louis pour fêter Sévigny et La Vergne, ou comme le menu le portait: « La Vergne et Sévigny ». *O tempora, o mores!*

1. J'aurais bien voulu voir celui qui lui aurait dit le contraire... du moins en ma présence.

Le triomphe, ou les suites de la victoire dans Drummond-Arthabaska ne devaient pas s'arrêter là pour moi. Peu de jours après, je recevais l'invitation, de la part des étudiants de l'Université de Toronto, d'aller exposer le programme nationaliste dans leur grande salle des promotions.

L'invitation, pour excessivement flatteuse qu'elle fût, n'était pas sans me laisser quelque peu songeur.

Aller parler à Toronto, la Mecque du loyalisme, moi qui depuis près de six mois était dénoncé par la presse libérale comme « un traître et un archi-rebelle », en anglais par-dessus le marché, cette idée me causait des sensations variées.

Et je n'étais pas du tout rassuré, ni sur le résultat, ni sur ce qu'il adviendrait à ma pauvre personne, si ça se mettait à ne pas leur plaire. « Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère! »

Cette pensée était un peu le fond de mes réflexions, mais il n'y avait pas à reculer. Je fermai les yeux et acceptai l'honneur qu'on me faisait.

Puisque j'avais la chance, ou du moins l'occasion, de parler au coeur même de l'ultra-loyalisme, dans la capitale anglaise du pays, je décidai de ne pas mâcher mes mots,—advienne que pourra,—et d'en profiter pour dire toute ma pensée.

Je pris donc le chemin de la ville-reine et m'enregistrai tout bravement à l'hôtel King-Edward:

Armand La Vergne, Montmagny. Bang! Le commis fit même un petit saut et me regarda avec suspicion; mais il consentit à m'enregistrer.

A ma grande surprise, les journaux des deux partis étaient remplis, — tant en page nouvelles qu'éditoriale, — de mon importante personne. Tout y était: biographie, généalogie, grades, portrait, discours, phrases retentissantes, même celles que je n'avais pas prononcées. Celles-ci les plus en vedette.

Je n'étais pas installé dans ma chambre que déjà les représentants de la presse y étaient rendus. Parmi ceux-là se trouvaient heureusement quelques-uns de ceux rencontrés au cours de notre récente campagne.

Je songeai que peut-être un bon moyen à prendre pour entamer les pourparlers, — casser la glace, c'est le cas de le dire, — serait de faire venir une bouteille de *scotch-whisky*, un siphon et quelques verres. Si le remède n'était pas agréable aux autres, il me serait, à coup sûr, certainement utile à moi-même.

Le procédé fut efficace pour tout le monde et je tâchai de satisfaire aux crayons avides de ces messieurs.

Nous repassâmes ensemble tous les sujets litigieux; la récente campagne, la participation aux guerres impériales, le bilinguisme, la survivance

française, la tyrannie ecclésiastique « sous laquelle ce pauvre Québec gémissait » ; en un mot tous les clichés et bobards ordinaires qui ont cours dans la province soeur.

Et ce soir-là encore, — il me faut bien le dire puisque c'est vrai, — toute la presse de Toronto était consacrée à ma visite, à la description de ma personne, physique, morale et intellectuelle, et à la discussion des idées que j'avais émises dans l'entrevue du matin.

Mais il me faut rendre justice à nos compatriotes d'origine différente, surtout à cette population de Toronto que l'on nous dépeint si fanatique et si profondément teintée d'orangisme, le ton des critiques, même chez les adversaires les plus violents, était marqué de la plus exquise courtoisie et de la plus charmante bienvenue.

Je commençais à me sentir un peu plus à mon aise et un peu plus rassuré pour l'assemblée du lendemain ; d'autant mieux que depuis mon arrivée, j'avais reçu deux autres invitations à parler au déjeuner du *Canadian Club* et au *Military Institute*.

CHAPITRE XV

1911

LE GRAND SOIR. LE NATIONALISME EST BIEN ACCUEILLI. LES BLEUS SE RALLIENT. JE BRISE UN ENGAGEMENT. UN NATIONALISTE INTRANSIGEANT. BEAUPARLANT SONNE SON OLIFANT. LE DÉFI LIBÉRAL PREND DES PROPORTIONS. UNE ASSEMBLÉE MONSTRE. ANNE, MA SOEUR ANNE! PAUVRES DISCOURS. L'ESTRADE S'ÉCROULE. EN DANGER DE MOURIR DE SOIF. LE VENT TOURNE.

*Suave mari magno et turbis equora ventis
Magnum aliud spectare laborem.*

(LUCRÈCE.)

*Il a tort, dira-t-on. Pourquoi faut-il qu'il nomme?
Attaquer Chapelain, c'était un si bon homme.*

(BOILEAU.)

ENFIN le grand soir arriva, et, le cœur battant, la gorge un peu sèche, marmottant un *Sub tuum*, je me rendis au Osgood hall, où devait se tenir la réunion.

La salle était bondée. Après l'allocution de

bienvenue, faite en français par le président, et suivie des chants universitaires, clamés avec plus d'enthousiasme que de musique par les étudiants, — tout comme chez nous, — je commençai mes remarques.

J'aurais l'air prétentieux et niais si j'écrivais que je remportai un grand succès, mais il me sera bien permis de dire que, loin de recevoir des cailloux ou des oeufs pourris,—comme cela m'était déjà arrivé dans ma propre province¹,—je remportai même, à part force applaudissements, un superbe bouquet de fleurs.

Pour le reste je laisse au lecteur, si la chose l'intéresse, le soin de consulter les journaux du temps, tout spécialement ceux de Toronto, où l'on verra même, dans deux qui différaient complètement d'opinion avec nous, que leurs comptes rendus furent non seulement indulgents, mais excessivement flatteurs.

Tout ce que je me permettrai d'ajouter, c'est que le succès dont ils parlent, et qui était sûrement incontestable, n'était pas dû tant à mon talent « transcendant » qu'à la franchise que j'avais apportée dans mes remarques, le courage,

1. L'auteur rappelle ici, — *unam inter multas*, — l'assemblée à Saint-Roch de Québec, le 5 août, 1907, où pendant deux heures et demie, Bourassa et ses amis furent criblés d'oeufs pourris et de cailloux, par une bande de voyous avinés, conduits par un personnage aujourd'hui très... très haut placé dans notre province.

comme ils disaient, que j'avais mis à défendre mes idées ; mais surtout à la doctrine nationaliste elle-même, qui, chose étrange, me parut avoir éveillé, ou trouvé toutes faites, des sympathies profondes dans l'auditoire.

Une fois l'hiver de 1911 passé, les assemblées nationalistes reprirent leurs cours de plus belle, continuant leurs dénonciations des politiques prônées par les deux grands partis à Ottawa.

Seulement la défaite de Drummond-Arthabaska avait quelque peu affolé les gens du pouvoir. Ils pensèrent pallier le coup en faisant miroiter devant la population un traité de réciprocité commerciale avec la république américaine.

Cette politique économique pouvait être bonne ou mauvaise ; elle avait ses côtés séduisants. Elle redonna cependant aux conservateurs anglais un regain de courage, en leur permettant d'exploiter le sentiment anti-américain, toujours à l'état latent chez les Canadiens, quelle que soit leur origine.

Les libéraux misaient donc en double, mais pas sur des favoris.

La réciprocité chez les Anglo-Canadiens, la marine impériale chez ceux de race française, et, dominant le tout, une sensation d'agacement chez tous les nationalistes, anglais ou français, à cause de cette tendance à faire appel, soit au dollar amé-

ricain, soit au *flag-waving* anglais, ne faisaient pas oublier ce qui était la pensée première de ces derniers: le Canada d'abord.

L'élection de Drummond-Arthabaska avait sûrement réveillé, dans l'opinion publique, ceux qui jusque-là dormaient encore.

Nos assemblées devenaient de plus en plus considérables, partout on en réclamait et, comme bien l'on pense, nous voyions venir vers nous les opportunistes, les arrivistes et les farceurs, ceux qui sentent de quel côté souffle le vent. N'oublions pas les vieux bleus, qui jusque-là n'auraient pas voulu se compromettre avec nous. Maintenant ils jetaient leur bonnet par-dessus le moulin, reniaient leur sacro-sainte couleur, et se montraient plus nationalistes que nous, beaucoup d'entre eux espérant faire avaler par le peuple leur candidature, déguisée sous le masque nationaliste.

La session fédérale terminée, Laurier partit pour l'Angleterre, où allait se tenir une autre conférence impériale. La défense de l'Empire devait être discutée à fond, l'exécution de ses détails prévue et organisée.

Au milieu de l'été, les chambres furent dissoutes et les élections générales annoncées pour le 21 septembre.

Je fus chargé tout spécialement du district de

Québec, tout en continuant à aller appuyer, dans celui de Montréal et ailleurs, Bourassa et ses autres lieutenants.

Il me revient à la mémoire, pour illustrer ce que je dis plus haut, que précisément quinze jours environ avant la votation, j'avais sur mon programme, pour un jour quelconque, une grande assemblée régionale à Saint-Pascal de Kamouraska. Notre ami Potvin, avocat de Rivière-du-Loup, y était candidat contre Ernest Lapointe avec de grandes chances de succès.

C'était un des comtés où les partis étaient encore assez également partagés, mais où la marine causait des ravages très marqués dans les rangs libéraux. Potvin, excellent orateur, était aussi un enfant du comté.

Comme j'étais à Montréal, revenant d'une assemblée tenue je ne sais plus où,¹ je rencontrai Joseph Rainville, candidat nationaliste dans Chambly-Verchères. Il me demanda d'aller parler pour lui à Boucherville, précisément le jour où devait avoir lieu mon assemblée de Saint-Pascal.

Sur mon refus, à cause de l'engagement pris pour cette date, Rainville me dit textuellement :

— Tu t'en vas parler pour des *m... bleus* qui vont nous *trahir*, tandis que moi je suis *rouge*, un *vrai nationaliste*, tu ne peux pas me refuser.

1. Vaudreuil ou Soulanges, je crois.

Il fit si bien qu'il finit par me convertir à son opinion et je m'excusai par dépêche de ne pouvoir être à Saint-Pascal, manquai à ma parole, et allai endosser Rainville devant ses électeurs.

Je ne sais pas si le résultat aurait été bien différent, mais je sais bien que Rainville fut élu et Potvin battu par la petite majorité de soixante-quinze voix. Potvin, jusqu'à sa mort, qui arriva peu d'années après, n'a cessé de me le reprocher.

Au cours de cet été mouvementé, Beauparlant qui était député libéral de Saint-Hyacinthe,—représenté à l'assemblée législative par Bourassa,—crut devoir forcer le jeu et écraser définitivement les nationalistes.

Il annonça, pour le 17 août suivant, une grande assemblée à Saint-Hyacinthe à laquelle Bourassa et moi étions tout spécialement convoqués.

Il est bon de dire que Saint-Hyacinthe était alors le dernier foyer du rougisme ardent et intransigeant.

On trouvait là encore quelques restes des rouges de l'école anticléricale portant dans leur cœur une haine toute spéciale pour les cléricaux enroués que Bourassa et moi étions pour leur esprit émancipé.

Ils étaient renchaussés d'une équipe spéciale, aux *arguments frappants*, connue sous le nom de « la bande du marché à foin ».

Bourassa avait déjà eu maille à partir avec elle, et moi-même j'avais fait sa connaissance quand, dans une autre circonstance, j'avais pris la parole en faveur du chef. Je suis resté convaincu que la pensée de derrière la tête, non pas de Beuparant qui était un brave et honnête homme, quoique profondément naïf, mais des véritables meneurs, était de nous faire un mauvais parti. Nous aurions passé pour avoir été victimes de notre témérité devant l'indignation populaire contre « les insulteurs de Laurier ».

Seulement l'homme s'agite et Dieu le mène.

L'assemblée de Saint-Hyacinthe intéressait vivement la presse et le public. Cet intérêt prit des proportions phénoménales, quand Beuparant annonça que si nous acceptions l'invitation, nous aurions comme adversaires l'honorable Rodolphe Lemieux, le docteur Béland,—récemment nommé ministre de la marine,—et Oscar Gladu, député de Yamaska, les trois plus forts tribuns du parti libéral.

Il n'y avait rien autre chose à faire que de relever le gant. Bourassa était dans ces temps anciens plus combatif qu'aujourd'hui. Sur la tribune populaire, dans les assemblées contradictoires, pas un d'entre eux n'allait à sa cheville; c'était des pygmées à côté d'un géant.

Sitôt qu'il fut connu que nous avions accepté,

l'émotion devint intense, les différentes organisations se mirent en branle chacune de son côté.

L'assemblée devait avoir lieu au manège militaire, situé à environ une vingtaine d'arpents de la gare.

Le jour arrivé, la foule, petit à petit, se mit à envahir la place qui fut bientôt noire de monde à perte de vue de l'estrade adossée au pavillon. Elle commençait à la voie ferrée, où les trains spéciaux se succédaient de cinq en cinq minutes sur les différentes voies du chemin de fer qui dessert cette petite ville. Un de mes amis me dit en avoir compté quatorze.

Je sais, pour ma part, qu'en plus des trains réguliers, il y eut quatre spéciaux bondés venant de Québec—et combien de Montréal?—sans oublier les automobiles et les camions qui remplissaient les routes.

Les journaux du temps évaluèrent la foule, rassemblée ce jour-là pour *voir* la bataille—car il n'y avait pas moyen d'entendre — à plus de 50,000 personnes.

Ceci indiquait manifestement un changement depuis ma première assemblée sur la marine, à Hochelaga, avec Louis Coderre. Nous avions réuni, ce jour-là, environ 75 personnes, en comptant les chevaux et les voitures, si je puis dire.

Notre sympathique adversaire Beauparlant ne

put malheureusement assister au cirque. Organisé par lui, il avait sûrement pris des proportions inattendues. Elles faisaient sombrer dans l'insignifiance la plus complète la célèbre bande du marché à foin. Rentrée dans son trou, on ne la vit guère. McKaskill, chef des détectives provinciaux, m'a raconté en avoir arrêté un qui, pendant mon discours, se préparait à me descendre un solide gourdin sur l'occiput. Naturellement je n'en eus nulle connaissance. Heureusement, car cette perspective eût sûrement gâté ma péroraison. De toute évidence une foule comme celle-là rendait ces agissements ordinaires impossibles à exécuter.

Quant au pauvre Beuparlant, il avait été frappé, la veille, d'une attaque d'appendicite. Elle devait l'emporter peu de jours après.

Bourassa et moi allâmes lui présenter nos sympathies, déplorer son absence, pour revenir ensuite au comité nationaliste, installé dans la maison de notre excellent ami, le docteur Lapierre.

Heureusement que le coeur du bon docteur était moins dur que son nom, et ses convictions bien ardentes, car sa jolie résidence fut envahie de fond en comble par le nombre toujours grossissant de nos partisans.

En nous rendant au lieu du tournoi, nous pûmes constater, Bourassa et moi, que nous en comptions dans la foule. Mais nous n'espérions

pas voir se produire de grands résultats ce jour là, ni opérer de nombreuses conversions. Pour un homme même extraordinaire, pourvu d'un gosier en triple airain, il était impossible de se faire entendre de la dixième partie du bon peuple réuni dans ces comices de la démocratie.

C'était au temps heureux, avant l'invention du microphone et des hauts-parleurs.

L'assemblée avait été fixée à deux heures; les libéraux commirent une première faute de tactique.

A deux heures, pas un ne s'était encore montré; le temps passait, les chansons, les rires et les quolibets s'élevaient de plus en plus nombreux et significatifs dans la foule qui grandissait toujours.

Anne, ma soeur Anne!... Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?

Et, toujours, pas plus d'orateur libéral que sur la main.

Quand nous étions montés à la tribune, des acclamations assez fortes nous avaient accueillis. Les auditeurs libéraux, et à plus forte raison les indifférents, marquaient par leur impatience mal contenue que le temps commençait à leur peser durement. Et ces honorables messieurs ne s'ame-naient toujours pas.

Ce n'est qu'après trois quarts d'heure d'attente, à deux heures quarante-cinq, que les lignes ennemies parurent enfin à l'horizon du champ clos.

Ce retard, s'il ne leur avait déjà fait perdre la bataille, avait certainement fort contribué à indisposer bien des sympathies qu'au début ils comptaient sûrement dans cette immense foule.

Enfin les conditions furent réglées: l'honorable docteur Béland parlait le premier, Bourassa lui répondait, puis venait l'honorable Rodolphe Lemieux, votre serviteur devant lui succéder; Oscar Gladu avait une réplique d'un quart d'heure.

Je ne raconterai pas en détail les discours, ni des uns ni des autres, ce serait un peu long, on le comprend. Du reste, ils ont perdu beaucoup de leur actualité et de leur sel.

Nous fûmes assez piteux, tous et chacun de nous, car il n'y avait pas moyen de parler sans s'arracher bronches et poumons, et tout cela en pure perte. Il était impossible de se faire entendre, comme je l'ai dit, excepté par une infime minorité; d'ailleurs, comme dans le Grand Mogol, je ne me souviens de rien ou presque.

Pendant mon discours une partie de la tribune s'écroula entraînant avec elle le père d'un ministre et quelques autres rouges en bonne place,— dans bien des sens du mot. Comme il n'y eut pas

de blessures sérieuses, cette chute me servit à pronostiquer celle du gouvernement.

Je ne manquerai sûrement pas à la modestie quand je dirai que, quelle qu'en fût la raison, le succès parut se dessiner et s'arrêter nettement de notre côté.

Les interruptions ne furent pas pour nous, si les applaudissements et les acclamations, qui allaient grandissants, furent en notre faveur incontestablement. A tel point que, malgré la réputation méritée de Gladu d'être un des plus forts tribuns libéraux, la foule se dispersa presque complètement pendant sa réplique, qui fut couverte d'ailleurs par les hourras de plus en plus nourris en faveur de Bourassa et de La Vergne.

C'était un spectacle assez curieux, d'abord de voir repartir les trains spéciaux, ayant des voyageurs perchés jusque sur le toit des wagons, poste stratégique, non seulement pour regarder le paysage, mais pour manifester sa foi nationaliste. On pouvait s'acheter de l'eau à cinq sous le verre, la chaleur était torride et Saint-Hyacinthe était sec, à part ce produit connu en chimie sous la formule H^2O . et encore.

Je me rappelle avoir rencontré l'organisateur libéral, Philippe Paradis, non encore honorable sénateur, en compagnie du député actuel de Québec-Sud, alors le simple avocat « Chubby » Power.

Ils m'avouèrent candidement qu'ils mouraient de soif et que Saint-Hyacinthe était devenu un Sahara sans oasis.

Je ne voyais d'autre remède à leur malheur que de les amener au comité nationaliste. Ils y consentirent sans fanatisme, avec une grande largeur d'esprit et une liberté d'opinion que je ne saurais trop louer.

Nous cheminions tous trois, différant en politique, mais d'accord sur un point, qu'il était temps et des plus à propos, par cette chaleur, d'aller nous laver le cou par en dedans.

Enfin chez le docteur Lapierre! mais là aussi, hélas! rien, plus rien! On finit par trouver un fond de vin St-Michel et un reste de *whisky en esprit*, dont la combinaison nous parut un nectar digne des dieux de l'Olympe ou un élixir digne du Père Gaudreau en personne.

Insuffisamment mais quelque peu restaurés, ces deux bons libéraux prirent congé de nous, reconnaissant que la journée n'avait pas été bonne pour leur parti.

Je les retrouvai plus tard sur le train de Québec avec quelques autres amis. Et dans le wagon-buffet, tout en restant sur nos divergences politiques, nous pûmes trouver certains sujets sur lesquels l'accord put se faire aisément, avec un peu de bonne volonté. Pax hominibus!

Ainsi se termina, — pour ce jour-là, — « la grande assemblée de Saint-Hyacinthe » dont naturellement tous les journaux du pays furent remplis le lendemain.

Elle eut d'autres conséquences: elle indiquait trop clairement de quel côté le vent tournait.

CHAPITRE XVI

1911

NOUS DEVENONS POPULAIRES. À GENOUX! VETO
PAR-DESSUS VETO. UN DISCIPLE QUI NE SE CACHE
PAS. TOUS NATIONALISTES. RÈGLE SANS EXCEP-
TIONS. UNE RENCONTRE IMPRÉVUE À RIMOUSKI.
LES CHOSES S'ARRANGENT. LE DISTRICT DE QUÉ-
BEC À L'HONNEUR. J'AI DE NOMBREUX AMIS. JE
FAIS UNE PROPHÉTIE.

Nothing succeeds like success.

(Proverbe anglais.)

Dum eris felix, multos numerabis amicos.

(Proverbe latin.)

L'eau va toujours à la rivière.

(Proverbe français.)

LES fonds, jusque-là excessivement rares dans le trésor nationaliste, se mirent à affluer quand les tories des autres provinces et les hauts financiers de la rue St-Jacques se furent aperçus que Laurier perdait son emprise sur Québec.

Un député anglais conservateur de Montréal, jusque-là violemment opposé à « ces rebelles et à ces traîtres déloyaux », vint prendre jusqu'à quarante abonnements au *Devoir* d'un seul coup.

Et avec ça le plus grand respect pour nos opinions naguère encore suspectes de félonie.

Bourassa fut invité à parler par les candidats conservateurs anglais des cantons de l'Est. D'autres, qui devaient plus tard faire partie du cabinet Borden, se rallièrent à la doctrine nationaliste; d'autres supplièrent Bourassa d'aller leur porter l'appui de sa parole et de son autorité, même dans l'Ontario.

Il va sans dire que ceux de Québec y allèrent aussi de leurs petites demandes.

Et pour me servir de l'expression de l'un d'entre eux, qui devait lui aussi être ministre dans ce même cabinet, « c'est à genoux qu'ils lui parlaient. »

Nous étions les maîtres absolus et reconnus de la situation.

J'opposai mon veto à la candidature de feu Tom-Chase Casgrain dans Nicolet, ne voulant pas « avoir comme candidat un des bourreaux de Riel. » Ce fut accepté sans discussion, et Paul-Emile Lamarche, qui avait été choisi dans Saint-Jacques-Montréal, opta pour Nicolet, abandonnant Saint-Jacques à Olivar Asselin.

J'écartai également du pied la candidature de Théo. Maréchal, par ce simple télégramme: « Maréchal trop bleu pour mon goût. »

Accepté avec la même bonne grâce. Je refusai de permettre celle de feu l'honorable Monsieur Flynn, dans Dorchester, pour faire place à Albert Sévigny. Celui-ci avait bien quelque velléité pour Nicolet, où il jouissait d'une grande popularité, mais cette division m'avait paru trop exigeante au point de vue organisation. Sévigny prit Dorchester et il fit bien.

L'honorable L.-P. Pelletier, ancien ministre conservateur provincial, avait depuis longtemps jugé la situation.

Je fus invité à présider la convention du comté de Québec: les conservateurs orthodoxes avaient mis tout en oeuvre pour s'assurer de la convention et le faire choisir.

Malgré leur travail, je fus élu par acclamation candidat. Je déclinai l'honneur et L.-P. Pelletier fut choisi sur ma recommandation.

Il déclara, en réponse à une interpellation qui lui était faite à ce propos, que son chef était Armand La Vergne, qu'il n'en connaissait et n'en voulait pas d'autre.

Dans mon comté de Montmagny, il est évident que le candidat choisi, M. D.-O. L'Espérance, ne se mouchait pas sans me demander la permission.

C'était vraiment bon de voir le zèle de ces néophytes. Le martyr pour la cause pouvait seul satisfaire leur fièvre nationaliste.

Si je publie un jour ma correspondance,—non celle que j'ai écrite, mais celle que j'ai reçue,—il y aura des gens surpris. Peut-être aussi, qui sait? des pleurs et des grincements de dents.

Dans Bellechasse, mon voisin à l'ouest, un nationaliste d'origine libérale, le notaire Lavallée, fut choisi à une convention que je tins à Saint-Raphaël. Dans l'Islet, à l'est, le Dr Paquet avait depuis longtemps brûlé ses dieux conservateurs.

Bourassa et moi, comme quelques autres nationalistes reconnus, nous étions en grande demande et avions pratiquement l'embarras du choix pour accepter une candidature ou la refuser.

Bourassa crut ne pas devoir se présenter; il se considérait plus utile, en rayonnant un peu partout dans la lutte, pour faire élire des candidats qui, laissés à eux-mêmes, n'avaient aucune chance de succès.

C'est la tactique que j'adoptai également pour le district de Québec, plus proprement considéré comme mon *diocèse* ou fief particulier.

Tout cet été, et surtout à partir du mois d'août, je fus par voies et par chemins, par monts et par vaux, endossant les différentes candidatures et

acceptant la foi et l'hommage de chaque candidat, anxieux à en être malade de se déclarer l'homme-lige de Bourassa.

Il n'y eut pas d'exception à cette règle: il n'en aurait pas été toléré; mais la vérité m'oblige à dire que je n'eus aucune difficulté à la mettre en force.

Avant de venir terminer à Montmagny cette campagne électorale, j'avais réservé l'un des derniers dimanches au comté de Québec, où mon « disciple » n'était pas sur un lit de roses. Ma dernière assemblée, au dehors de Montmagny, était fixée à Rimouski. Je n'avais rien eu à faire avec les dates et les jours. Par une véritable fatalité elle se trouva être convoquée le même jour que celle du premier ministre sir Wilfrid Laurier.

On comprendra que, rendu à Rimouski, je ne me sentais pas précisément brillant et que je considérais ma position comme délicate, pour ne pas dire davantage.

Les nationalistes étaient réunis devant un hôtel, à côté de la gare, quand les libéraux arrivèrent sur quatre trains spéciaux. Ils tenaient leur assemblée au terrain de l'exposition, près du fleuve.

Nous avons même commencé notre petite fête paisible lorsque le cortège triomphal de Laurier dévala à travers notre foule, jusque-là assez

nombreuse. Mais nous nous aperçûmes, après qu'il eut passé, que, à part les deux orateurs nationalistes, notre réunion ne se composait plus que d'un couple de douzaines de personnes. Nous fîmes ce que nous avions à faire dans les circonstances. Nous joignîmes l'assemblée libérale.

Au terrain de l'exposition se trouvaient réunies près de dix mille personnes. Comme à Saint-Hyacinthe, mais en petit, cette foule était si grande qu'un certain nombre seulement des auditeurs pouvaient entendre les orateurs.

Ceux qui, près de la tribune, écoutaient les discours, paraissaient plutôt calmes; les autres, placés au milieu ou, comme moi, aux confins de l'assemblée, n'entendaient rien, mais ils voyaient la stature imposante de Laurier, son masque distingué, sa belle chevelure d'argent, et ils l'acclamaient comme des forcenés.

Seulement un phénomène se produisait: ceux qui entendaient faisaient rapidement place aux autres, et les enragés se mettaient à entendre la thèse libérale. A leur tour ils devenaient excessivement calmes et bientôt, à leur tour, faisaient place à d'autres.

On leur servait de l'eau bénite de cour et c'est du vitriol qu'ils demandaient.

Cela se continua, à ma connaissance personnelle, pendant un bon quart d'heure; puis je jugeai

qu'il était temps de retourner à l'endroit où les nôtres avaient été convoqués et où le combat avait cessé, faute de combattants.

Il y avait là maintenant, non plus quelque deux douzaines de fidèles, mais une imposante masse de tout ce peuple réuni pour écouter les discours.

Le candidat nationaliste, un personnage du nom de Boulay, était un orateur remarquable. Il n'avait pas l'ombre d'une conviction mais ça ne paraissait pas ce jour-là, bien au contraire!

Rarement il m'a été donné d'entendre un nationaliste aussi ardent dans la dénonciation des deux partis. Ceux des comtés de Québec, de Montmagny ou de Bellechasse allaient fort, mais Boulay! ... Comme il portait bien son nom.

Dans tous les cas, en peu de temps, les quatre cinquièmes de la foule libérale, lorsque Laurier eut fini son discours, s'étaient transportés chez nous.

C'était au tour des lieutenants du grand chef de rester avec une vingtaine de fidèles.

De nouveau Laurier, pour aller reprendre son wagon spécial, dut traverser notre assemblée, mais cette fois ce fut sous les huées et les malédictions, au lieu des cris de triomphe qui avaient salué son arrivée. Nos boulets, sans jeu de mots, avaient porté.

Pour détruire ce qui incontestablement s'était

transformé en une apothéose nationaliste, on ne trouva rien de mieux que de faire crier les sifflets des locomotives.

Ils ne crièrent pas longtemps: une couple de malheureux furent descendus de leur cabine sur la voie ferrée, sans qu'ils eussent eu à mettre le pied sur les échelons.

Pour calmer les gens, qui allaient leur faire un mauvais parti, je promis que dans trois jours nous serions au pouvoir et que ces employés de chemin de fer, propriété de l'Etat, ayant manqué à leur devoir, je verrais à leur faire perdre leur position.

Promesse qu'on m'a demandé de remplir ensuite. Ce que j'ai refusé absolument. Et je confesse ici mon manque de parole. La chaleur de la bataille évanouie, je ne considérai pas que l'incident fût suffisamment grave pour mettre trois ou quatre pères de familles sur le pavé. Mais bien plus tard, je vis leur meneur partir pour le baigne. Pas parce qu'il était libéral,—il faut bien se comprendre—mais pour un autre crime.

Je revins à Québec parler à St-Grégoire de Montmorency, à Sillery et au Cap Rouge en faveur du candidat nationaliste dont j'étais le chef reconnu.

On fit des gorges-chaudes de ce qu'il se disait,

malgré qu'il fût mon aîné, mon disciple soumis et obéissant.

Son cas n'était pas isolé, c'était celui des vingt-trois candidats que comptait le district de Québec,—nationalistes avec plus ou moins de franchise.

Et partout je m'étais engagé, sur ma parole d'honneur, à venir dénoncer le candidat élu qui manquerait à ses promesses...

Au soir du scrutin, comme je m'y attendais, mais à la surprise générale, nous avons remporté 27 comtés dans la province, dont 12 dans le seul district de Québec, considéré inébranlable. Si ceux de Montréal et des cantons de l'Est avaient fait, non pas ce qu'ils nous promettaient, mais à peu près aussi bien que notre district, nous aurions eu la majorité dans Québec.

Quoiqu'il en soit, c'était satisfaisant.

Les nouvelles se donnaient à la vieille patinoire située près de la porte Saint-Louis.

Depuis sept heures, je me tenais, à mon retour de Montmagny, à *l'Événement*, avec le sénateur Landry, L.-P. Pelletier, dont le sort n'était pas encore décidé, Joseph Barnard, maintenant rédacteur en chef au *Soleil*, Edmond Chassé et quelques autres gros bonnets du nouveau parti nationaliste.

Quand nous fûmes assurés de la défaite de Laurier et de l'élection de Pelletier par environ

quarante-six voix, il fallut nous rendre à la patinoire. Sir William Price, qui n'avait pas été heureux dans Québec-Ouest, mais avait assez de grandeur d'âme pour se consoler de sa défaite par les victoires des autres, nous envoya son auto. Et des gens qui ne me saluaient pas le matin balayaient maintenant, en me voyant, le trottoir de leur chapeau.

A la patinoire, je m'aperçus que j'étais devenu un homme nouveau et un personnage important. C'était à qui me serrerait la main, m'offrirait ses félicitations.

Je récus même des fleurs quand je fus appelé à adresser la parole.

Bref! je ne m'étais jamais vu tant d'amis.

Les plus démonstratifs étaient naturellement ceux qui devaient me tourner le dos :

A peine l'année aurait-elle achevé sa carrière comme dirait le chantre du *Lac*, en ajoutant à son alexandrin quelques pieds.

A une heure du matin, il fallut partir pour la Jeune-Lorette, triompher avec les vainqueurs, partisans de Pelletier.

J'étais joliment fatigué, mais je ne pus m'y dérober. La fête, disait-on, n'eût pas été complète sans moi.

Il y avait pourtant assez de monde que mon absence aurait pu passer inaperçue. La grande

salle publique était comble, archi-comble. Là comme à la patinoire, je refis ma profession de foi nationaliste, répétai que je n'étais pas un conservateur et que ce n'était pas le soir où les conservateurs arrivaient au pouvoir que je déclarerais en être un; paroles qui, à Lorette comme à Québec, furent couvertes d'applaudissements, dont le signal fut donné par mon « disciple ».

J'ajoutai seulement ceci: que le mouvement nationaliste avait à peine dix années d'existence, que nous arrivions trop vite, que nous n'avions pas été assez trempés dans le creuset de la souffrance et du sacrifice, que, par conséquent, il nous faudrait davantage ceindre nos coeurs et nos reins, si nous ne voulions pas sombrer dans le matérialisme des partis en place.

Cette fois-là non plus je ne croyais pas être si bon prophète.

Bien peu de mois devaient se passer avant que Laurier, reprenant notre parole sur ce que nous appelions le *mouvement nationaliste*, pouvait dire, avec vérité et en se moquant de nous: « Le nationalisme est un mouvement, oui, c'est un mouvement . . . vers la crèche! »

Mais à ce moment-là, nous étions encore à la période de la lune de miel, des illusions sincères de la jeunesse dorée!

CHAPITRE XVII

1911

MON DISCIPLE A UNE AFFAIRE IMPORTANTE. JE RENCONTRE M. MONK. LES CONDITIONS AU PREMIER MINISTRE. JE REÇOIS L'OFFRE D'UN PORTEFEUILLE. SOUS LE SCEAU DU SECRET. UN DÉJEUNER INTERROMPU. EN TRAIN SPÉCIAL. LE CABINET EST FORMÉ. MESURE DE PRUDENCE. IL EN EST.

Omnis homo mendax!

(Proverbe.)

*Avertantur statim, erubescetes,
qui dicent mihi: Euge, euge!*

(Ps. 69.)

L-P. Pelletier me téléphona de bonne heure, le lendemain ou le surlendemain, pour « affaire excessivement importante ».

A notre rencontre, il me demanda, comme mon « disciple » et le député sur lequel je pouvais compter davantage pour la réalisation de mes idées, — et il était sincère, — d'aller voir le chef

de l'opposition, M. R.-L. Borden, de même que M. Monk, pour assurer son entrée dans le cabinet.

J'y consentis d'assez bonne grâce quant à Monk, mais refusai toute entrevue avec R.-L. Borden, sans l'approbation du premier, lui faisant remarquer que nous avions combattu Borden tout autant que Laurier et qu'il était fort possible, à moins que certaines conditions ne fussent acceptées, que les nationalistes ne pussent faire partie du cabinet. Ma remarque le fit pâlir, mais il acquiesça d'assez bonne grâce.

Arrivé à Montréal, Monsieur Monk commença par me mettre au courant de ce qui s'était passé entre lui et le chef de l'opposition, le premier ministre de demain.

Il avait posé à Borden les conditions suivantes :

Cessation de la politique d'immigration, redressement des griefs de la minorité de l'Ouest, et nulle participation du Canada aux guerres de l'Empire, avant que le peuple ne se fût prononcé sur cette question au moyen d'un plébiscite.

A ces conditions, et à ces conditions seulement, pouvait-il accorder son appui au gouvernement conservateur.

Il m'informa également qu'elles avaient été acceptées sans difficultés, et que, bien plus, Monsieur Borden lui avait laissé, à lui seul, le choix des ministres de Québec.

L'occasion était belle et l'entrée en matière toute trouvée pour pousser mon candidat-disciple ou mon disciple-candidat.

Ma proposition fut accueillie fraîchement; Monk me demanda si j'avais vu Bourassa.

Je lui répondis que non, que je l'avais cherché mais qu'il était introuvable et que je comptais sur lui, Monk, pour m'en donner des nouvelles.

Alors Monsieur Monk commença par me lier au secret le plus absolu, sur ma parole d'honneur la plus sacrée, je ne devais pas révéler à âme qui vive ce qu'il allait me dire.

Comme collègues dans le cabinet, il voulait d'abord et avant tout Bourassa et moi-même. De Pelletier il ne voulait pour aucune considération et pour plusieurs raisons qu'il me donna.

—Croyez-vous que Bourassa acceptera? me demanda-t-il.

—Je ne le pense pas, répondis-je, et naturellement je ferai ce que fera Bourassa!

Nous eûmes une très longue discussion qui fut reprise dans l'après-midi, et finalement je cédai à ses instances, à ses prières, à son amitié pour moi, de la façon suivante:

J'accepterais un portefeuille, même si Bourassa n'entraît pas dans le cabinet, si ce dernier y consentait. Je réservais mon indépendance absolue sur les trois points soumis à Borden, gardant

le droit de sortir en faisant claquer les portes si c'était nécessaire, si on manquait à la parole donnée.

D'un autre côté, — on est libre de me croire ou de ne pas me croire, — l'offre d'un portefeuille me paraissait encore plus étourdissante que flatteuse. Je craignais excessivement d'accepter, me sentant, à cause de ma jeunesse et de mon manque de formation, peu compétent pour ce haut poste. Finalement j'obtins de M. Monk, au cas où je ne ferais pas partie du cabinet, que L.-P. Pelletier serait fait ministre pour le district de Québec, m'engageant pour lui d'honneur et répondant de lui comme de moi-même.

On est naïf quand on est jeune¹.

Alors il me fallut revenir à Québec et j'étais lié par le secret le plus absolu. Cela rendait la position embarrassante pour moi vis-à-vis de mon mandataire.

Je lui rendis compte de ma mission aussi bien que possible. Je m'en tirai en lui assurant que de tous les députés élus dans le district ses chances étaient les meilleures.

Un jour comme j'étais à déjeuner au Château, vers une heure, avec quelques amis, je fus appelé

1. On m'a dit que la naïveté portée à ce point c'est de l'idiotie. Il est vrai que mes interlocuteurs, à ce propos, étaient des libéraux. Moins un pourtant.

au téléphone interurbain. C'était Montréal: on me demandait de prendre le train pour Ottawa immédiatement.

Mon plan était précisément de partir chez mon père, à la campagne, me reposer enfin avec ceux que j'aimais, et la perspective d'un voyage à Ottawa ne me souriait d'aucune façon.

Dieu merci! le train de Montréal était parti. Hélas! j'appris en même temps qu'un train spécial chauffait pour moi à la gare du Palais.

Je n'avais plus aucun prétexte pour refuser. Je terminai mon déjeuner à la hâte, pris congé des amis, et fis ma première expérience sur convoi spécial composé d'une locomotive, d'un fourgon et d'une voiture de première classe.

C'est un mode de voyager que, pour ma part, je ne recommande pas. Je dois dire que je n'en ai pas abusé depuis.

J'avais tout le loisir voulu pour réfléchir... Oui, vous croyez ça, vous autres? Pas même le temps, si j'eusse voulu, de compter les poteaux de télégraphe. Il me fallait me tenir sur mon siège.

L'arrêt de cinq minutes, aux Trois-Rivières, me parut un moment délicieux, mais trop court.

Toujours est-il que deux heures et trois quarts après mon départ de Québec j'étais à Montréal.

J'eus une entrevue assez longue avec quelques

amis et m'arrangeai pour esquiver le voyage d'Ottawa en parlant au nouveau premier ministre, M. Borden, au téléphone.

Il me soumit, pour mon approbation¹, les noms des ministres pour Québec, me demanda si j'en étais satisfait. Je restais toujours sous le sceau du secret jusqu'au lendemain midi, où la liste devait être officielle.

Au petit déjeuner du lendemain, à l'hôtel Viger, je rencontrai mon disciple-candidat et toute une délégation de bleus azur de Québec, en route vers la capitale.

Ces messieurs parurent très surpris de voir que je n'étais pas à Ottawa et insistèrent fortement pour s'adjoindre ma compagnie.

Voilà ce qui s'était passé dans la vieille cité de Champlain pendant que je brûlais les étapes.

Sur la nouvelle de mon départ, en train spécial, pour Ottawa, on en avait conclu naturellement que j'entraais dans le cabinet, et, naturellement aussi, on tenait à s'assurer mes bonnes grâces... en tous cas.

D'un autre côté, j'étais loin d'être assez bleu pour eux, et cette délégation devait prôner la candidature de Pelletier.

1. Cela a l'air extraordinaire, presque fantastique, raconté aujourd'hui. C'est pourtant l'exacte vérité.

Je pris le train pour Ottawa d'une main, et, — si je puis m'exprimer ainsi, — de l'autre, l'aspirant-ministre Pelletier.

Je lui annonçai la composition du cabinet, lui expliquant que j'avais été tout le temps sous le sceau du secret, mais qu'il pouvait être certain que je ne l'avais pas trahi, son choix étant la preuve la plus claire de ma bonne foi.

Il m'assura qu'il n'en avait pas douté un seul instant, mais la délégation, qui l'accompagnait, me prouvait à l'évidence qu'il n'en croyait pas le premier mot.

Ce n'est que rendu à Ottawa, quand il eût été assermenté, qu'il fut certain de son affaire et de moi.

CHAPITRE XVIII

1911-1912

LUNE ROUSSE. ENCORE LES ÉCOLES. LES NATIONALISTES FAIBLISSENT. MONK MAL ATTACHÉ ! ENCORE LE MONUMENT NATIONAL. ON NOUS LÂCHE. BANQUET À WINNIPEG. UN DOUBLE SOUFFLET.

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses.

(VICTOR HUGO.)

Je n'avais que mon coeur: je l'ai donné à mon pays.

(Dernières paroles de RIEL.)

LA lune de miel du mariage conservateur-nationaliste ne devait pas, les conservateurs au pouvoir, durer plus que l'espace d'un matin. Les premiers bancs en avaient été publiés à Saint-Laurent, près de Montréal, par M. Philémon Cousineau, maintenant juge de la Cour Supérieure, alors député de Jacques-Cartier à la législature. Il remplaça plus tard M. Mathias Tellier comme chef de l'Opposition, quand ce

dernier fut nommé à la Cour du Banc du Roi, et fit, sans les nationalistes, les élections de 1916. Elles ne furent pas un grand succès conservateur. Cinq ou six échappèrent seuls au désastre.

Pour remplir une promesse d'élection, le nouveau gouvernement s'était engagé à agrandir la province du Manitoba, en y annexant les territoires du Kéwatin.

Cet agrandissement territorial était considéré par le gouvernement conservateur Roblin¹ comme un magnifique fait d'armes. Il l'aurait été en effet si l'éternelle question des écoles n'avait surgi à l'horizon.

Dans ces territoires se trouvait la dernière des minorités sujettes au régime des écoles confessionnelles.

La régression graduelle commencée avec les provinces maritimes, accentuée et admise en 1896 à Ottawa, confirmée en 1905 lors de l'entrée des nouvelles provinces dans la Confédération, était maintenant arrivée au dernier degré de l'échelle.

Les écoles confessionnelles furent simplement ignorées par le gouvernement conservateur d'Ottawa.

Aucun dispositif de la loi ajoutant ces territoires au Manitoba ne pourvoyait à la défense de

1. Premier ministre du Manitoba.

la minorité. Automatiquement, elle tombait sous le régime Laurier-Greenway.

Qu'allaient faire les nouveaux députés nationalistes?

Je me rendis à Ottawa : ce ne fut pas long avant que je ne fusse informé par l'honorable sénateur Landry, président du Sénat, que les « farouches nationalistes », comme on les appelait, semblaient être gens de composition, de très bonne composition même.

A part une demi-douzaine¹, ayant à leur tête le sénateur Landry², Paul-Emile Lamarche et Barrette, les autres paraissaient hésitants, mous ou indifférents.

Les plus disposés à accepter la déchéance étaient naturellement ceux qui détenaient des portefeuilles.

Monk, avec qui j'eus plusieurs entrevues, était, depuis 1896, plus que sceptique sur l'intérêt porté aux écoles des minorités par la province de Québec. Les autres ergotaient.

Monk me dit qu'il sacrifierait volontiers son portefeuille s'il s'agissait de la marine, mais pas au sujet d'une question sur laquelle le peuple de Québec s'était si nettement prononcé.

1. Ces braves étaient Barrette, Lamarche, Guilbault, Sévigny, Paquet, Mondou.

2. Il dut même, pour rester fidèle à ses principes, abandonner la présidence du sénat.

Cependant, à une assemblée des députés et sénateurs, tenue dans les bureaux du président du sénat, la résistance semblait encore possible. La majorité des députés y paraissait disposée. Avec le temps et par d'habiles manoeuvres on parvint à l'effriter.

Je ne pouvais demeurer à Ottawa indéfiniment, mes moyens ne me le permettant pas, et je laissai la capitale pour aller faire rapport à Bourassa que nos gens avaient besoin d'être fortement pistonnés.

Il fut décidé d'organiser une assemblée de protestation, encore une fois, au Monument National.

Un seul de nos collègues de l'Assemblée Législative (je parle de ceux de l'Opposition), consentit à y venir avec nous, le député de Terrebonne, l'honorable Jean Prévost.

Bref, malgré la certitude lumineuse de nos droits, la minorité de nouveau fut sacrifiée, mais cette fois sans l'ombre d'une demi-mesure de justice. Le mouvement vers la crèche gagnait en puissance et en force.

Une demi-douzaine environ de nationalistes¹ restèrent fidèles à leur parole: les autres, ministres en tête, pour reprendre l'expression de Monk, à

1. Ce furent ceux nommés dans la note précédente.

qui on avait demandé s'il démissionnerait, demeurèrent « rивés, boulonnés, cadennassés à leurs sièges. »

Ce fut le commencement de la débandade nationaliste et de la rancune—habilement exploitée par la presse libérale contre ceux qui l'avaient trompé — du peuple canadien-français écoeuré de tant de duperie et de cynisme. Le châtimeut ne devait pas tarder. Les conservateurs ne s'en sont pas encore relevés.

Au mois d'avril de cette même année un grand banquet était organisé à Winnipeg en l'honneur du premier ministre Roblin; on décida d'y envoyer une délégation de Québec.

J'en faisais partie, mais les membres principaux étaient l'honorable sénateur Beaubien et les députés fédéraux Rainville, Paquet et Lamarche.

Ce dernier avait été, avec Barrette, à la Chambre des Communes, un des protestataires les plus actifs contre l'iniquité du Kéwatin. Chose étrange! ce fut Lamarche et moi, qui, sur le train, fûmes invités par télégramme à prendre la parole au banquet.

Celui-ci fut l'un des plus considérables auxquels il m'ait été donné d'assister.

Les convives, au nombre de cinq mille, étaient divisés en trois salles de l'hôtel Royal Alexandra; et, quoique ce fût un banquet conservateur et que

la question du Kéwatin saignât encore, que celle du Manitoba fût mal cicatrisée, nous décidâmes, Lamarche et moi, de dire toute notre pensée.

Et jamais, au cours de ma vie publique, ai-je reçu une ovation, ou plutôt trois ovations, comme celles qui accueillirent mes paroles, ce soir-là, dans les trois salles. Ah! pauvres nous, frappons-nous la poitrine! Quel *mea culpa* nous avons à faire. Nous blâmons le fanatisme des Anglais quand c'est notre propre lâcheté qui est cause de toutes nos humiliations.

Lamarche me dit la même chose, quant à la réception que lui firent ces Anglais conservateurs. Et il était pourtant, aux Communes, le chef des rebelles.

Le lendemain nous devions traverser à Saint-Boniface, honorer les martyrs. Nous nous acquittâmes de ce devoir en allant présenter nos hommages à Monseigneur Langevin et en déposant une couronne, au nom des Canadiens-Français, sur la tombe de Louis Riel. Celui-ci au moins préféra la mort au déshonneur.

Notre geste fut commenté avec éloges par la presse de Winnipeg, même la plus fanatique ordinairement.

Quelques-uns de nos compagnons de voyage n'avaient pas osé passer la rivière Rouge. On devine que c'était ceux qui avaient lâché sur

l'affaire du Kéwatin. Ils subirent ainsi double humiliation, puisqu'ils n'osaient pas affronter leurs compatriotes, canadiens ou métis, et que, la veille, les Anglo-Canadiens les avaient ignorés complètement, ne réclamant pour leur fête que Lamarche et moi.

Les lâches n'ont jamais eu de prestige auprès des Anglais.

CHAPITRE XIX

1912-14

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES. BOURASSA FAIT
COMME ACHILLE. LA RANCUNE DU PEUPLE.
MONK JETTE SON PORTEFEUILLE. CODERRE LE
RAMASSE. UNE BATAILLE POUR L'HONNEUR. DEUX
CONTRE UN. LE CYNISME DU CANADA. JE TIENS
MES ENGAGEMENTS. JE N'AI PAS DE SUCCÈS. LA CO-
MÉDIE DES DEUX PARTIS. L'AURORE ENSANGLANTÉE.

C'est bien plus beau quand c'est inutile.

(CYRANO.)

Ma maison me regarde et ne me connaît plus.

(HUGO.)

*Le ciel est pur
La route est large:
Et le clairon sonne la charge!*

(DÉROULÈDE.)

NOTRE voyage fut brusqué par une dépêche
nous annonçant les élections provinciales dans
Québec.

Je n'avais pas grande illusion quant au ré-

sultat: la bataille, commencée si vaillamment et avec tant de chance en 1908, — étant donné ce qui s'était passé à Ottawa, la trahison de ceux que nous avons fait élire, — semblait dans le dégoût populaire.

Bourassa refusa net de se représenter. Après quelques hésitations, je fus de nouveau candidat et réélu par une majorité considérablement diminuée.

La trahison de ceux que j'avais endossés, malgré mes protestations et mes déclarations au Monument National, malgré mes dénonciations de ceux qui s'étaient fait élire sous de fausses couleurs, avait ébranlé fortement la confiance qu'avaient en moi mes électeurs. Je ne saurais les en blâmer, mais je devais payer plus cher, et plus sûrement, d'avoir mis ma confiance en des gens qui ne la méritaient pas. En démocratie, on pardonne bien des choses, des crimes mêmes. On ne pardonne pas la naïveté. D'ailleurs arrivée à ce point elle frise la bêtise.

Seulement, comme je l'avais prévu l'année précédente, les députés, élus contre la marine Laurier et le tribut Borden, se trouvèrent de nouveau en face de leurs paroles et de leurs engagements.

Instruit par l'affaire du Kéwatin, le gouvernement conservateur avait compris que ses alliés, les

nationalistes de Québec, étaient loin d'être irréductibles; qu'il était facile de dompter les uns par le fouet, les autres par l'appétit du picotin. Un projet de loi comportant une contribution en argent à la marine impériale fut déposé devant les Communes.

Monk démissionna immédiatement comme membre du cabinet, mais c'était trop tard d'une année. Je le lui avais dit en discutant le Kéwatin; pourquoi n'avait-il pas voulu me croire?

Seuls ceux qui avaient eu le courage de se tenir debout en 1912 continuèrent leurs courageuses protestations¹. Mais sans porte-paroles à la hauteur de la situation, vu le départ de leur chef Monk, leur protestation fut vaine, à peine entendue.

Louis Coderre, député d'Hochelaga, ramassa le portefeuille que Monk leur avait jeté à la face, et se représenta devant ses électeurs. Un ministre dans ces temps de démocratie était tenu de faire ratifier son choix par le peuple. La loi passée par le gouvernement actuel pour se débarrasser du peuple, lorsqu'il s'agit du choix d'un ministre, n'avait pas été et n'aurait pas pu être votée dans ce temps-là.

1. Naturellement sur ces deux questions les libéraux de langue française, étant dans l'opposition, firent de nobles protestations, *Comediante, tragediante*.

L'occasion était belle pour l'opposition libérale de faire la lutte à Coderre et de le mettre en face de ses déclarations nationalistes de 1911.

Le parti libéral se désintéressa de la question, parce qu'une candidature protestataire nationaliste avait surgi et qu'il n'y avait aucun doute qu'entre les deux partis, elle l'aurait emporté.

La preuve de ce que j'avance la voilà : quand Léo Doyon, notre candidat, eût été engagé à fond dans la bataille, l'organe officiel libéral, *le Canada*, prit ouvertement parti « contre l'ennemi commun », faisant même cyniquement appel aux conservateurs. Tant que dura l'élection, il prêcha l'union et le ralliement des deux partis pour écraser le nationalisme.

La plupart des députés élus comme nationalistes firent la lutte pour Coderre. Doyon ne fut supporté que par Marsil et moi-même. Aussi, grâce à l'alliance des deux organisations, libérale et conservatrice, la division libérale d'Hochelaga réélut par une petite majorité le nationaliste de la veille, maintenant conservateur avéré, l'honorable Louis Coderre. Il empocha donc du même coup et ses principes et un portefeuille.

Ce fut la première fois que fut jouée cette comédie qui devait être répétée si souvent par la suite. Durant la tragédie de la grande guerre, elle fut sortie maintes fois pour le bénéfice des gogos

et aux dépens du pauvre peuple canadien, si attaché à ses couleurs. Il devait chèrement payer cet attachement dans les larmes, la mort et le sang, deux ans plus tard.

Seulement, le résultat immédiat était obtenu, « l'ennemi commun » était vaincu et le patronage en sûreté.

La même presse qui, un an auparavant, n'avait pas assez d'éloges pour me tresser une auréole, me couvrait d'injures, de calomnies et de mensonges, qu'elle ravalait ensuite devant les tribunaux.

Mais un de ses ancêtres directs a dit : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. »

A la demande des candidats eux-mêmes le plus souvent, et quelquefois des électeurs, je m'étais engagé, durant toute la campagne fédérale, à revenir pour dénoncer ceux que je supportais s'ils ne tenaient pas leur parole, s'ils ne respectaient pas les engagements sacrés qu'ils prenaient devant eux.

Les libéraux pensèrent qu'ils m'embêteraient excessivement en me faisant écrire par tous les comtés du district de Québec des invitations à aller remplir ma promesse.

On commença naturellement par Montmagny, après ce fut Québec-Comté et Champlain, représentés chacun par un ministre.

Seulement tel est pris qui croyait prendre.

C'était là précisément ce que je désirais, bien que, seul, sans ressources, je n'avais ni les moyens, ni le temps de m'organiser.

J'acceptai toutes les demandes et, à chaque endroit, en chaque circonstance, je m'efforçai d'ouvrir les yeux de nos compatriotes sur la farce honteuse jouée derrière leur dos et à leur dam, par les deux grands partis. J'aurais voulu leur faire comprendre de quel prix déshonorant notre race avait payé et paierait encore son aveuglement; qu'elle était conduite à sa ruine, sacrifiée à l'égoïsme inepte des uns, à l'appétit féroce des autres.

Et tout cela pour qui ou pour quoi? Pour des couleurs ridicules et qui ne signifient plus rien.

Je ne fus pas beaucoup cru alors, et, quelquefois, je me demande si je le suis même aujourd'hui.

Des gens, qui m'acclamaient six mois plus tôt, cherchaient à m'interrompre, à m'empêcher de parler; d'autres, qui, il n'y avait pas si longtemps, eussent mangé dans ma main, auraient aimé à me faire un mauvais parti.

Pourtant vers cette fin d'année 1913, bien peu de temps devait s'écouler avant que le formidable incendie qui faillit détruire à jamais le monde et la civilisation ne vînt éclairer d'une sanglante façon la vérité de ce que nous avions dit, de la doctrine que nous avions prêchée.

Dans les pages qui précèdent nous avons revécu ensemble la genèse et l'origine du mouvement nationaliste. Je vous ai raconté au meilleur de mes souvenirs la renaissance, au Canada, de l'âme et de la pensée française qui, petit à petit, soit par lassitude, soit par indifférence ou égoïsme, s'était laissée recouvrir d'une poussière fine et tenace.

Nous arrivons maintenant au grand tournant de l'histoire, pour toute l'humanité comme pour notre petit peuple. Comment ai-je agi, quelle a été ma part dans les événements qui s'en viennent? Ai-je fidèlement servi mon pays et les miens, et suis-je resté fidèle aux principes que l'on m'avait enseignés, à la doctrine que j'avais faite mienne, et, avec d'autres plus grands que moi, prêchée à mes compatriotes, comme étant, ce que — Dieu soit loué! je crois encore, — celle du salut national?

C'est ce que je me propose de démontrer au lecteur dans le second volume de ces souvenirs, si la lecture du premier ne l'a pas complètement découragé.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

<p>CHAPITRE I. — (1880-1887). Le pays des roseaux. Les Bois-Francs. Un coin de France. Voyages paisibles. La guerre. Louis Riel. Cinq pendus. Origine de la famille. Généalogie au Canada. Le manoir de Saint-Pierre. Le moulin banal.</p>	13
<p>CHAPITRE II. — (1887-96). Un jeune malade. Notre maison. Les habitués. J'apprends la musique. Un humble. Tous du pays de Marius. Les petites industries. Un vrai coureur des bois. Des témoins obstinés. Les grands parents. Patriotes de 87. Des noces! Des vers! Un annexionniste. Le banquier de la république. Un avocat... honnête.</p>	30
<p>CHAPITRE III. — (1890-96). Une famille acadienne. En France. Un livre dangereux. Je n'ai pas le fouet. Une déportée de 1755. J'ai une seconde soeur. Les conquérants conquis. Etudes et baccalauréat. L'aube de la liberté. Poète et vers oubliés.</p>	51
<p>CHAPITRE IV. — (1896). Une première passion. Les écoles du Manitoba. La loi réparatrice. Un apôtre patriote. Laurier chef du parti libéral. Un ancien rouge. Était-il Ecossais? La secte d'Orange. Étranges attitudes. Le renvoi à six mois. L'obstruction systématique.</p>	63
<p>CHAPITRE V. — (1896-97). Les élections générales. Les évêques. Auguste Noël. Le 23 juin 1896. Un règlement? Nobles paroles. Celles que l'on n'é-</p>	

- crira pas. Les trente deniers. Le jubilé de la reine. Fanfares impériales. Un billet promissoire. Baptiste paiera. Décoré. 74
- CHAPITRE VI. — (1898-1900). Nous partons pour l'Europe. Des étrangers étranges. A Dijon. Les arpens de neige. Les bobards de la France. Et la Louisiane. « Une petite île ». La Sarre et le Rhin. Coquelin aîné dans Cyrano. Fachoda. La guerre sud-africaine. Partira! partira pas! Paie, Baptiste! Variations de la presse. Le petit-fils de Papineau. 85
- CHAPITRE VII. — (1900-1904). La ligue nationaliste. Assemblée à Drummondville. Baisers renouvelés du Jeu de Paume. Je vais demeurer à Montmagny. Candidat libéral. Un petit papier compromettant. Elu! On me confisque mon permis. L'ancien parlement. Tempête impérialiste. Le gouvernement tient bon. La réponse d'Ontario. 96
- CHAPITRE VIII. — (1905). Une importante année. Deux nouvelles provinces. Une loi de justice. Une forte majorité. Le gouvernement bat en retraite. Bourassa à la rescousse. Auguste Noël vient à notre secours. Dieu ne meurt pas! Une grande assemblée. Encore un règlement boiteux. Des injures comme récompense. 111
- CHAPITRE IX. — (1906). Je propose une loi. Et je suis mal reçu. David et Goliath. Un événement littéraire. Le lion dans son antre. Sept pages à la page. La population du pays. Une circulaire sans préjugés. Une conspiration à l'agonie. Une nouvelle bataille. Les deux adversaires. 121
- CHAPITRE X. — (1906-07). Les adversaires en présence. Entrevue infructueuse. Un jaune qui n'est pas rouge. Asselin artilleur. Bayard, mais non

sans reproches. Trois ministres... possibles. Un procès pour libelle. L'avocat sans connaissance. La cure d'eau. 132

CHAPITRE XI. — (1907-08). Turgeon lance son gant. Bourassa le relève. Un combat singulier, dans Bellechasse. Qui a fondé Québec? Wolfe ou Champlain. H.-F. Gadsbey. Assemblée en faveur du français. Le sénateur décoré. Une voix d'en haut. Un mort bien vivant. 140

CHAPITRE XII. — (1908-10). La dernière goutte. Le vase déborde. Excommunication majeure. Je sors mon parchemin. Je laisse Ottawa pour Québec. La terre libre au colon libre. La loyale opposition. Triomphe du français. Enfin un quotidien! L'impérialisme passe aux actes 147

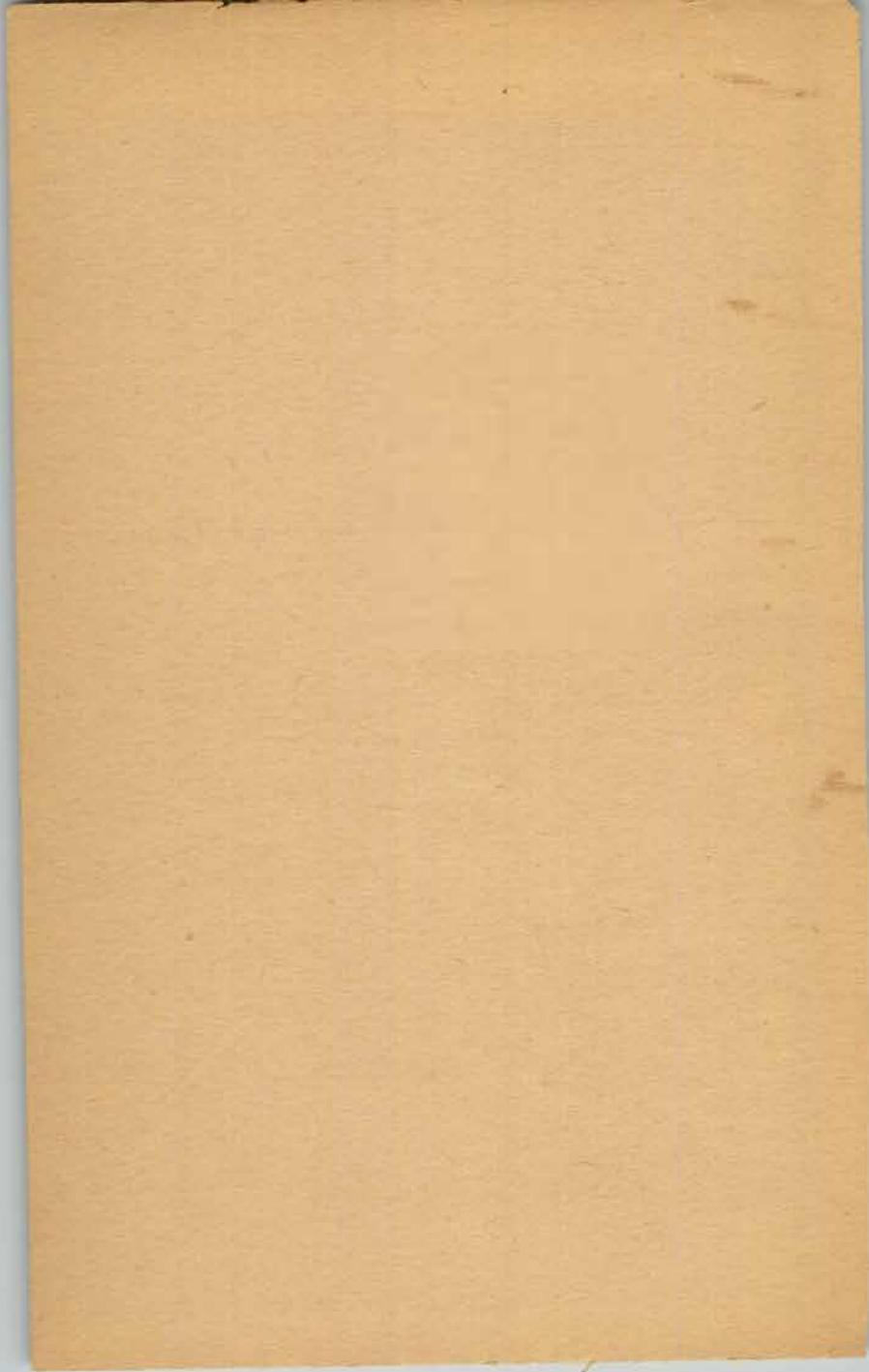
CHAPITRE XIII. — (1910). Bataille navale. Canadienne en temps de paix. Les résolutions de Saint-Eustache. Nos gros et petits canons. Des trous dans le drapeau. La justice immanente. La victoire en souriant. Un charivari. Un vainqueur récalcitrant. 153

CHAPITRE XIV. — (1910). Un vainqueur après coup. Hymne d'action de grâces. En route pour Montréal. Marsil à la riposte. Triomphe à la patinoire Ontario. Les bleus à la curée. Un pur. Je suis invité à Toronto. J'accepte. Comment je suis reçu. Un truchement populaire. 171

CHAPITRE XV. — (1911). Le grand soir. Le nationalisme est bien accueilli. Les bleus se rallient. Je brise un engagement. Un nationaliste intran-sigeant. Beauparlant sonne son olifant. Le défi libéral prend des proportions. Une assemblée monstre. Anne, ma sœur Anne! Pauvres discours. L'estrade s'éroule. En danger de mourir de soif. Le vent tourne. 179

- CHAPITRE XVI. — (1911). Nous devenons populaires. A genoux! Veto par-dessus veto. Un disciple qui ne se cache pas. Tous nationalistes. Règle sans exceptions. Une rencontre imprévue à Rimouski. Les choses s'arrangent. Le district de Québec à l'honneur. J'ai de nombreux amis. Je fais une prophétie. 193
- CHAPITRE XVII. — (1911). Mon disciple a une affaire importante. Je rencontre M. Monk. Les conditions au premier-ministre. Je reçois l'offre d'un portefeuille. Sous le sceau du secret. Un déjeuner interrompu. En train spécial. Le cabinet est formé. Mesure de prudence. Il en est. 204
- CHAPITRE XVIII. — (1911-1912). Lune rousse. Encore les écoles. Les nationalistes faiblissent. Monk mal attaché! Encore le Monument National. On nous lâche. Banquet à Winnipeg. Un double soufflet 211
- CHAPITRE XIX. — (1912-14). Les élections provinciales. Bourassa fait comme Achille? La rancune du peuple. Monk jette son portefeuille. Coderre le ramasse. Une bataille pour l'honneur. Deux contre un. Le cynisme du Canada. Je tiens mes engagements. Je n'ai pas de succès. La comédie des deux partis. L'aurore ensanglantée. ... 218

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE NEUVIÈME JOUR DE MARS
MIL NEUF CENT TRENTE-CINQ
POUR LES
ÉDITIONS DU ZODIAQUE
LIBRAIRIE DÉOM FRÈRES
1247 RUE SAINT-DENIS
À MONTRÉAL
PAR LES SOINS DE L'IMPRIMEUR
M. P.-E. RIOUX
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)



Le Zodiaque '35

EUGÈNE ACHARD	<i>Les Northmans en Amérique.</i>
MARIUS BARBEAU	<i>Au cœur de Québec (paru).</i>
JEAN CHAUVIN	<i>Montréal, mon beau vil- lage.</i>
ROBERT CHOQUETTE	<i>Promenades en Nouvelle- France.</i>
ARGIDIUS FAUTEUX	<i>Le duel au Canada (paru).</i>
DONATIEN FRÉMONT	<i>Mgr Provencher et son temps.</i>
MARIE LE FRANC	<i>Visages de Montréal (paru).</i>
ARMAND LA VERGNE	<i>Trente ans de vie na- tionale (paru).</i>
M. OLIVIER MAURALT, P.S.S.	<i>Pierres d'attente.</i>
DR LÉO PARISEAU	<i>Mon frère l'Ours (sous presse).</i>
ROBERT RUMILLY	<i>Chefs de File (paru).</i>
L'ABBÉ ALBERT TESSIER	<i>Sur les traces du père Buteux.</i>

PRIX : \$0.75

LA PAROLE (Limitée)
Drummondville, P. Q.

98-11-02 .25